



# *Cahier Nivernais d' Histoire de l' Education*





## Sommaire du numéro 30

• Avant-Propos - Michaël BOUDARD .....	3
• Donateurs.....	4
• Le Livre d'or de l'Université (1914 – 1918) :.....	5
<i>(Liste alphabétique des instituteurs de la Nièvre et professeurs de l'école normale de Varzy morts pour la France, blessés, distingués lors de la première guerre mondiale.)</i>	
• Tableau synoptique des instituteurs de la Nièvre et des professeurs de l'École Normale de Varzy morts pour la France durant la guerre de 1914-1918.....	29
• Rapport sur la situation de l'enseignement primaire Année 1914 - J. Peltier I.A.....	37
• Rapport sur la situation de l'enseignement primaire Année 1915 - J. Peltier I.A.....	45
• Rapport sur la situation de l'enseignement primaire Année 1916 - J. Peltier I.A.....	49
• Rapport sur la situation de l'enseignement primaire Année 1917 - J. Peltier I.A.....	57
• Rapport sur la situation de l'enseignement primaire Année 1918 - J. Peltier I.A.....	67
• Le compositeur musical de M. Chassevant - Philippe JOLY .....	75
• Augustine GUILLEMIAU épouse ROUSSEAU (1866-1957) Professeur de lettres dans l'enseignement primaire supérieur de 1888 à 1926 - Gérard BOËLDIEU.....	93
• Les deux livres de contes d'Ernest Pérochon : le <i>Livre des quatre saisons</i> et les <i>Contes des Cent Un Matins</i> - Alain CHIRON.....	105
• L'Espace Freinet au musée -Jacqueline MASSICOT .....	116

Couverture : Page extraite de l'album *Ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire*. Conseils civiques à mes petits amis par G. Maréchaux, Ch. Ramel & C<sup>ie</sup> éditeurs, Paris, 1918

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 déclarée à la préfecture de la Nièvre, le 14 janvier 1988, sous le numéro 0583010231, publié au Journal Officiel le 3 février 1988. Nouveaux statuts déclarés à la préfecture de la Nièvre, le 7 décembre 2016, sous le numéro W0583001595 publié au Journal Officiel Associations n°53 du 31 décembre 2016, Annonce n° 918.

N° de SIRET : 432 147 346 00022.

<http://museduc.nevers.pagesperso-orange.fr/>

Mise en pages et illustrations : Philippe Joly

### LES CAHIERS NIVERNAIS D'HISTOIRE DE L'ÉDUCATION

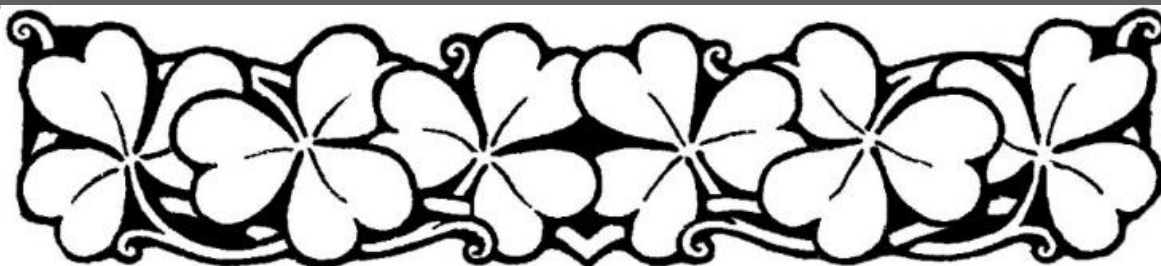
#### Une publication des Amis du Musée Nivernais de l'Éducation

12,00 € le numéro

\*\*\*\*Prix spéciaux pour la collection complète ou pour les adhérents\*\*\*\*

Sont également disponibles **les numéros hors-série** des Cahiers :

- Une famille d'instituteurs de la Nièvre : les GILHODES (1840-1905)	10,00 €
- Histoire du C.D.D.P de la Nièvre (1950 – 1971)	10,00 €
- Histoire du C.D.D.P de la Nièvre (1971 – 1986)	10,00 €
- Journal de guerre (Promo 1914 - 1917) École Normale de Varzy	10,00 €
- Histoire de l'instruction des Sourds-muets de la Nièvre (1826-1926)	10,00 €
- Lycée Saint Joseph – Nevers. Historique et documents divers	10,00 €
- La pédagogie Freinet dans la Nièvre (1936 à 2008)	25,00 €
- L'histoire et l'enseignement de l'histoire au Collège et Lycée de Nevers	10,00 €



## Avant-propos

Michaël BOUDARD

Professeur d'histoire chargé du service éducatif  
aux Archives départementales de la Nièvre

Alors que la commémoration de la Grande Guerre s'achève en cette année 2018, les Amis du Musée Nivernais de l'Éducation proposent un très beau Cahier qui met en avant les instituteurs nivernais qui ont été, parmi des milliers d'autres, des soldats de l'armée française durant plus de quatre années.

Certains d'entre eux y ont laissé leur vie, d'autres en sont revenus blessés, décorés, mais en tout état de cause marqués à jamais par cette « expérience » traumatisante. À noter tout de même un cas rarissime : instituteur en août 1914, Gaston Roche (le futur colonel Roche) ne reprendra pas son métier après la victoire car il s'est engagé dans l'armée d'active en 1917. Et puis, n'oublions pas les soldats prisonniers durant de longues années dans l'Empire allemand qui ont également subi un enfermement qui a laissé des traces (l'instituteur neversois Toussaint Courault, capturé à la fin août 1914, n'a été rapatrié dans la Nièvre qu'en janvier 1919, après 52 mois de captivité !).

Autres « oubliées » de l'histoire, les femmes ont aussi joué un rôle majeur dans le domaine de l'éducation durant le conflit. Près de 80 auxiliaires féminines ont été chargées de suppléer les maîtres mobilisés de la Nièvre. Combien d'institutrices, parties récemment à la retraite ou venant à peine de finir leur formation, se sont retrouvées mutées sur des postes que les hommes instituteurs, partis au front, ne pouvaient plus assumer ?

Pour mieux comprendre cette période marquante de notre histoire, la collecte d'archives reste encore aujourd'hui un enjeu essentiel. Les Amis du Musée ont ainsi reçu une donation de plaques de verre pour stéréoscope avec des photographies de la Grande Guerre. De même, dans le cadre de la Grande Collecte initiée en 2014, les Archives départementales de la Nièvre (AD 58) ont également pu accueillir dans leurs fonds des documents originaux inédits. Pour autant, cette collecte ne date pas d'hier. Un fonds constitué de lettres échangées entre Henri Barau, instituteur à La Charité, mort le 1<sup>er</sup> janvier 1915 dans la Meuse, et son épouse est déposé aux AD 58 depuis plusieurs années.

Et puis, d'autres fonds peuvent utilement servir aux historiens(nes) locaux(ales) : aux AD 58, la série T offre ainsi la possibilité de découvrir des centaines de dossiers d'instituteurs et d'institutrices nivernais de la Troisième République. Autres archives fondamentales : celles que les communes nivernaises ont laissées en dépôt aux AD 58 (fonds E dépôt) et qui peuvent conserver des documents très intéressants sur la Grande Guerre.

Par conséquent, si le plaisir de lire ce Cahier n°30 éveille l'envie de poursuivre des recherches plus approfondies, alors l'une des missions des Amis du Musée aura été atteinte.

Pour finir, nous nous permettons de donner une piste à creuser : l'étude du rôle de ces instituteurs nivernais, anciens Poilus pour nombre d'entre eux, dans la résistance nivernaise durant le second conflit mondial. Il y a ceux qui avaient quitté l'instruction publique pour d'autres métiers René Marlin (devenu directeur de l'Hôpital de Nevers), Frédéric Bonnot, Georges Bachaud et bien évidemment Gaston Roche. Et ceux qui continuaient d'exercer le « plus beau métier du monde », tels Théodore Courault, Georges Millot et Jean Lhospied entre autres. Les liens et les amitiés tissés par ces hommes au sein des diverses promotions de l'École normale de Varzy ont traversé les années (il en est ainsi de Théodore Courault et de Gaston Roche).

Le Musée nivernais de l'éducation participe ainsi pleinement au devoir de mémoire en mettant ses collections à disposition des écoles. Et ce travail mémoriel ne s'arrête pas à la Première Guerre mondiale. En effet, pour leur 6<sup>ème</sup> édition, les co-organisateurs du Rallye-mémoire « Sur les traces de la Seconde Guerre mondiale dans les rues de Nevers » se réjouissent que les riches fonds du Musée sur cette période historique soient mis en avant pour les élèves de CM2 des écoles de Nevers.

## DONATEURS EN 2017 - 18

- ❖ M. ALLAIX Gaston (Challuy) : don d'une sacoche en grosse toile faite main, cahiers de l'école du Château (1948 - 1950), cahiers de dessins et sciences.
- ❖ MM. BILLARDON, François et Pierre, (Bâle - Suisse) héritiers de M. BILLARDON Joseph, Principal Honoraire du Collège de Moulins-Engilbert : don d'une carabine ayant servi à la formation des écoliers, de marque La Française.
- ❖ M. BOELDIEU, Gérard (Le Mans), don d'un extrait du *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, 1990 article « Ma première année à l'École Normale, Le Mans, 1882-1883. Journal personnel inédit d'une élève-maîtresse : Augustine Guillemiau.
- ❖ M. CLAY, Roger (Nevers), divers albums et documents anciens.
- ❖ École maternelle de l'Oratoire : un carton de livres et de films fixes.
- ❖ Mme CORNEAU, Claudie, fichiers, méthodes de lecture, manuels du Père Castor.
- ❖ M. HUOTMARCHAND Bernard : don d'un lot de très nombreux manuels anciens.
- ❖ Mme LARCHER Martine : don d'un lot de manuels anciens d'un grand intérêt.
- ❖ M. MARQUET Jean-Paul : don d'une toge que portait son père, Proviseur du Lycée Romain Rolland de Clamecy de 1963 à 1968, lors des cérémonies de remise des prix.
- ❖ Mme MARTIMORT Isabelle, don d'un dictionnaire géographique et administratifs de la Nièvre
- ❖ Mme PINEAU Catherine (Nevers) : important lot de manuels anciens, périodiques pédagogiques et matériel.
- ❖ Mme PERRUCHOT Maryse : don d'un ensemble de documents provenant de la famille Seurat : manuels très anciens, cahiers, livrets scolaires.
- ❖ M. PRIMO René (Nevers) : don d'une table d'écolier ancienne de l'école de Tresnay.
- ❖ Mme RENAUD Danielle, lot de nombreux livres.
- ❖ Mme SANZ : 64 cahiers de toutes les matières (1925, 1935, 1939, 1940) de Rolande Fleurier et André Genty
- ❖ M. THIROT Bernard : don d'une varlope qu'il a réalisée lors de son année de préparation au CAP.
- ❖ Mme VALLET, manuels de latin et littérature classique.
- ❖ M. WYDUBA Pascal : livres de mathématiques, anglais, grammaire, biologie de différentes époques.

Merci aux DONATEURS



NOTE. - Je prie instamment Mme les Institutrices et MM. les Instituteurs de bien vouloir m'informer d'urgence dès qu'ils apprendront qu'un de leurs collègues a été blessé, tué à l'ennemi ou qu'il est mort des suites de ses blessures. Il va de soi que des informations de cette nature ne devront m'être adressées que si elles résultent de renseignements officiels, qui auraient été portés à la connaissance des familles ou des maires par l'autorité militaire.

### **Le Livre d'Or de l'Université.** <sup>3</sup>

#### **Les Instituteurs de la Nièvre et la Guerre**

Deux années bientôt, deux années de sang, de deuil et de désolation auront passé, depuis qu'un ennemi sans foi et sans honneur a déchaîné sur l'Europe la lutte tragique qui aurait pu mettre en péril les destinées de la France si notre pays n'avait eu, pour s'opposer à la sauvage violence de son agresseur, l'indomptable héroïsme de ses fils. Parmi ces nobles fils de la Patrie outragée et dans la foule glorieuse de ces sublimes acteurs de la plus dramatique épopée, qui ont tous, du même élan et avec la même volonté de sacrifice, donné leur courage, leurs forces, leur personne à la défense du sol national, notre pensée s'attache tout naturellement à ceux des maîtres de nos écoles qui sont morts pour servir la cause de l'indépendance et du droit humains, illustrant ainsi en des exemples douloureusement magnifiques les préceptes de vertu civique qu'ils avaient enseignés à leurs élèves. C'est l'esprit de désintéressement et d'abnégation de ces jeunes hommes qu'en ces jours où la Patrie s'apprête à cueillir le fruit de tant de sacrifices que nous voulons honorer, et c'est un témoignage d'affection respectueuse et reconnaissante que nous avons voulu donner à leur mémoire en réunissant leurs noms dans ce « Livre d'Or » qui restera le plus précieux de nos « Bulletins » scolaires, celui où nous serons assurés, toujours, de retrouver ce que l'âme de l'École a produit de plus pur et de plus généreux.

Aussi, et dans cette pensée de pieuse commémoration, demandons-nous à tous les Instituteurs et à toutes les Institutrices de la Nièvre de consacrer la dernière leçon de l'année à montrer aux élèves de leurs classes à quel degré de noblesse se haussa le dévouement des maîtres tombés au champ d'honneur et comment ils surent mourir pour conserver à leur pays, à leurs compatriotes, à leurs frères, le droit de vivre dans la dignité de l'indépendance et de la liberté.

Legs sacré qu'ont recueilli jalousement des mains de leurs camarades mourants et que s'engagent à défendre et à maintenir intact ceux de nos vaillants Instituteurs qui continuent de lutter sur le front de bataille avec la même ferveur, avec le même tranquille courage que leurs compagnons disparus. Vers eux aussi va toute notre gratitude, à eux également nous voulons dire notre sympathie admirative pour les exploits qu'ils ont accomplis et que la Nation, reconnaissante et fière, a consacrés par un tribut d'éloges, de distinctions et d'honneurs qui, jamais, ne furent mieux mérités.

Que ces listes glorieuses et émouvantes soient donc lues par vous, Mesdames les Institutrices, Messieurs les Instituteurs, aux élèves de nos écoles : écho direct de vos sentiments et de vos pensées, cette lecture, avec le commentaire que vous saurez en donner, ne manquera pas, en touchant vivement l'imagination de ces enfants, de remuer leur cœur et, ainsi, par la force de l'impression qu'ils en auront reçue, elle contribuera pour l'avenir à affermir leur âme et à la porter au niveau où atteint celle de leurs maîtres, de leurs aînés qui, dans leur ardente foi patriotique, ont donné au monde de si beaux exemples de désintéressement, d'oubli de soi, de générosité.

J. PELTIER.

Nevers, 20 juillet 1916.

---

<sup>3</sup> Bulletin de l'instruction primaire n° 5 —juillet-août 1916, p.159 /171

# A

## † Morts pour la France :

- **ANTOINE, Louis Claude**, sorti de l'École Normale de Varzy en 1913, né le 2 mars 1894 à Nevers. Lieutenant au 13<sup>ème</sup> R.I. Tué le 9 juin 1918 à Rubescourt (Somme).

- **ARNOULD, Gustave**, instituteur à La Brosse (Donzy), adjudant au ....<sup>e</sup> d'infanterie :

● Citation :

« *Excellent sous-officier, modèle de dévouement, de courage et de sang-froid. A participé à la défense d'une position vigoureusement attaquée par l'ennemi et fait preuve des plus belles qualités militaires. A été très grièvement blessé au cours de l'action.* »

- **AULARD, Joseph**, instituteur adjoint à Larochemillay. Atteint grièvement le 15 octobre dernier par un éclat d'obus, ce maître qui n'avait pas trente ans est mort quelques jours après des suites de la blessure qu'il avait reçue sur le champ de bataille. Soldat courageux, il avait été cité à l'ordre du jour avec attribution de la croix de guerre. Instituteur d'une conscience professionnelle digne d'éloges, M. Aulard, qui avait occupé successivement, après sa sortie de l'École Normale de Varzy, les postes de Luzy et de Larochemillay, avait mérité l'estime de ses collègues et de ses chefs.

# B

## † Morts pour la France :

- **BARAU, Henri**, né le 24 septembre 1886 à Saint-Léger-des-Vignes. Mobilisé comme sergent au 13<sup>e</sup> régiment d'infanterie, a été tué à l'ennemi en janvier 1915. Ancien élève de l'École Normale de Varzy, M. Barau a enseigné à Fourchambault, Pougues-les-Eaux, et La Charité.

- **BARBIER, Alexis**, instituteur à Biches. Mobilisé au front, ce maître avait dû être évacué des lignes de la Somme où il avait pris part aux rudes combats qui se livrent dans cette région et où il avait contracté la maladie qui devait l'emporter. M. Barbier était né à Alligny-Cosne, il avait quarante-cinq ans. Ancien élève de l'École Normale de Varzy, il avait successivement occupé, soit comme instituteur adjoint, soit comme instituteur titulaire, les postes d'Arquian, Pouilly, La Charité, Sanglier et Biches et, dans tous ces postes, il avait laissé la réputation d'un maître doué des plus heureuses qualités d'intelligence et très dévoué à ses fonctions.

- **BERNOT, Robert**, instituteur en congé, précédemment à Corbigny, lieutenant au 1<sup>er</sup> régiment de zouaves :

● 1<sup>ère</sup> citation à l'ordre de l'armée (26 octobre 1914) :

« *Gravement blessé, a refusé le concours de ses soldats et s'est traîné jusqu'au poste de secours. A peine guéri est venu prendre sa place sur le front* »

● 2<sup>ème</sup> citation à l'ordre de l'armée : (11 février 1915) :

« *Blessé à la nuque par une balle le 8 février, à midi, n'a consenti que quatre heures plus tard, et sur l'ordre du lieutenant-colonel commandant le régiment, à se rendre au poste de secours où son évacuation a été jugée indispensable. A peine arrivé à l'hôpital, a écrit à son chef de corps pour lui demander de le prévenir si le régiment avait à faire une attaque, afin de pouvoir y prendre part. Déjà blessé grièvement le 22 août. Déjà cité à l'ordre de l'armée.* »



Promu au grade de Lieutenant en mai 1915 et fait chevalier de la légion - Journal officiel du 24 juin 1915) :

« *M. Bernot (E.-M.-R.-A), lieutenant de réserve au 1<sup>er</sup> régiment de marche de zouaves ; adjoint au chef de bataillon commandant les troupes du front, le 9 mai a assuré d'une façon parfaite le service de liaison entre le commandant du sous-secteur, le commandant des troupes et les unités du front. A assuré le ravitaillement en munitions et a, plusieurs fois, parcouru les lignes sous le feu le plus vif pour porter des ordres ou se renseigner sur la situation. Blessé deux fois depuis le début de la campagne, le 22 août et le 7 février, est revenu chaque fois au front à peine guéri. »*

Promu capitaine au 1<sup>er</sup> régiment de marche de zouaves en avril 1916.

● 3<sup>ème</sup> citation à l'ordre du corps d'armée (29 décembre 1916) :

« *Etant en traitement dans un hôpital pour blessures de guerre et devant être évacué sur une formation sanitaire, a rejoint spontanément son régiment qu'il savait engagé. Bien que privé à peu près complètement de l'usage de la main droite et gêné par sa blessure, s'est occupé activement de sa compagnie qu'il a conduite brillamment lors de l'attaque du 7 novembre 1916, malgré les difficultés de la marche en avant résultant de l'état détrempe du terrain et des nombreux boyaux à traverser. Officier qui quoique, jeune, est doué d'une rare énergie, du plus grand calme et d'un beau sang-froid. »*

● 4<sup>ème</sup> citation - Le général Gouraud, commandant la 4<sup>e</sup> armée, cite le capitaine Bernot à l'ordre de l'armée (22 juin 1917) :

« *Excellent commandant de compagnie, d'une bravoure calme, d'une énergie et d'un dévouement tout à fait remarquables. Le 20 mai 1917, marchant à la tête des vagues d'assaut, a enlevé brillamment l'objectif qui lui était assigné, a organisé la position conquise et s'y est maintenu ; a, pendant cinq jours, déployé une activité incessante et fait preuve d'une insouciance complète du danger, parcourant sans cesse sa première ligne, visitant ses hommes et maintenant très haut leur moral malgré le bombardement persistant et les privations. »*

● 5<sup>ème</sup> citation à l'ordre de la division (12 décembre 1917) :

« *D'une bravoure et d'un sang-froid légendaires. Le 3 décembre 1917, pendant un violent bombardement et bien que fortement contusionné par l'éclatement d'un obus de gros calibre, est resté au milieu de ses hommes dont il a maintenu intact le moral. »*

● 6<sup>ème</sup> citation à l'ordre de l'armée (6 octobre 1918) :

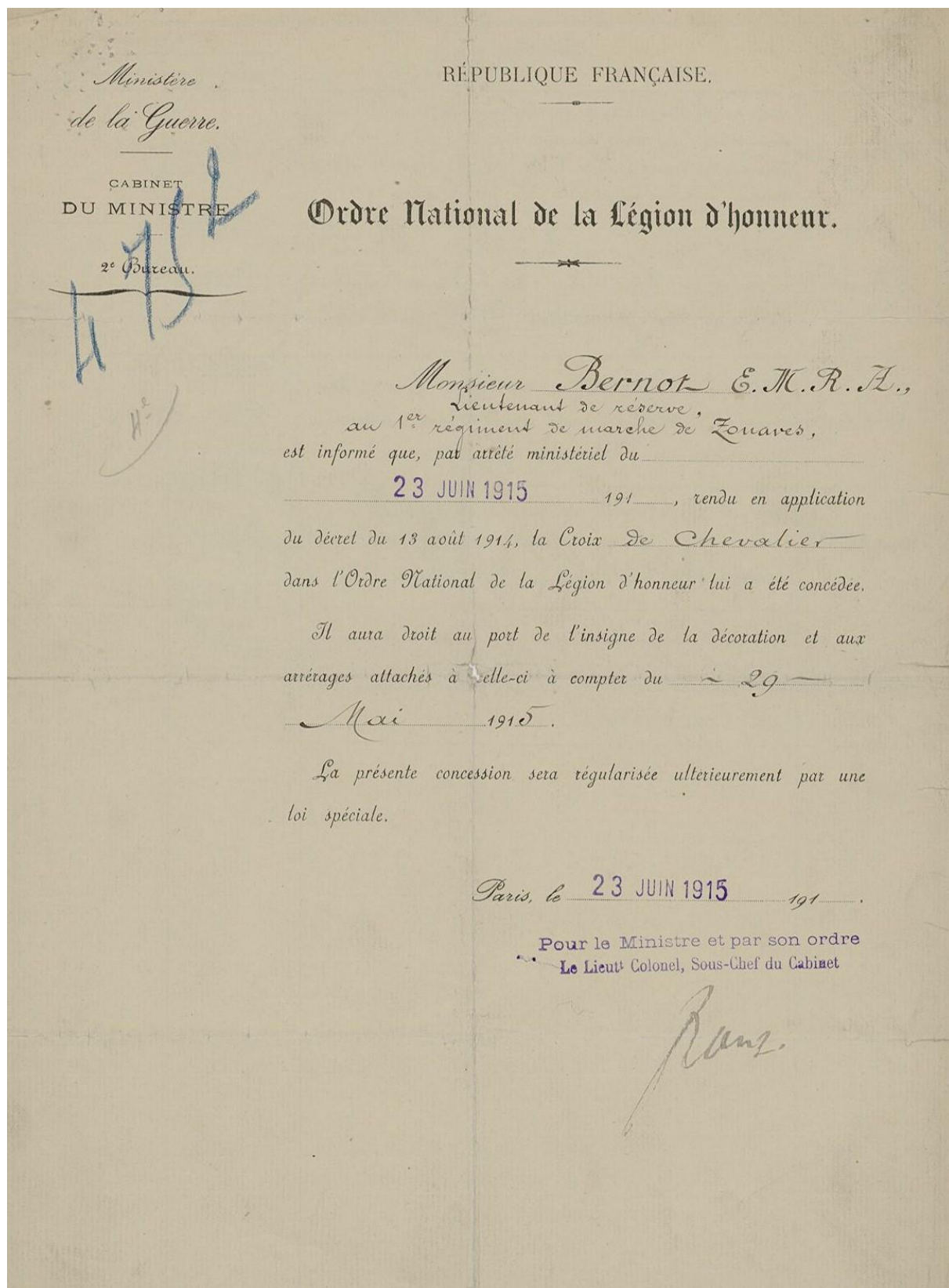
- Le général commandant la 10<sup>e</sup> armée cite à l'ordre de l'armée BERNOT, Eugène-Marie :

« *Mis avec sa compagnie à la disposition d'un bataillon voisin, a engagé habilement ses sections et pris, le soir, avec méthode un commandement de quartier difficile dans une position nouvellement conquise. A l'attaque, a conduit sa compagnie avec beaucoup de sûreté, toujours en tête de ses hommes, les menant avec sang-froid et réflexion, sans souci personnel du danger. Grièvement blessé au cours de la progression, n'ayant qu'un désir : rester au milieu de ses hommes, disant aux brancardiers qui le transportaient : « Laissez-moi mourir avec la 13<sup>e</sup> ». Est mort en arrivant au poste de secours. Type de l'officier au combat, méprisant du danger pour lui-même, économe de ses zouaves, toujours extraordinairement calme, avisé et judicieux. » - Signé : MANGIN.*



La cantine du capitaine Bernot  
(Magazine Uniformes page 14)

En 2016, au gré d'une vente aux enchères, la cantine du capitaine Bernot qui était sans descendance a été retrouvée. Elle est restée dans un grenier jusqu'à sa découverte et sa vente à un collectionneur. Le magazine *Uniformes* guide du collectionneur et de la reconstitution, dans son numéro 311 de mars-avril 2017 a publié pages 14-25 un article au sujet de cette trouvaille : « Robert Bernot, un officier du 1<sup>er</sup> zouaves, Héros oublié de la grande Guerre ». L'auteur retrace la carrière de Robert Bernot, jeune diplômé de l'école normale en 1911 qui se destinait à une honnête carrière d'instituteur dans sa Nièvre natale, appelé sous les drapeaux dans les rangs d'un régiment de Zouaves avec la classe 1912 en Algérie, et qui va se révéler meneur d'hommes hors du commun et combattant d'une incroyable bravoure.



- **BIFFARD, André**, élève-maître sorti en 1914 de l'École Normale de Varzy, soldat au 29<sup>e</sup> d'infanterie; blessé au début de la guerre, mort à Nevers le 24 juillet 1916.

- **BILLOT, François, Emmanuel, Joseph**, ancien élève de l'École Normale de Saint Cloud, M. Billot a exercé les fonctions de professeur à l'École Normale de Quimper et à l'École Primaire Supérieure de Nevers. Mobilisé dès le début des hostilités, M. Billot avait pris part à

la glorieuse mais sanglante lutte dans les Hauts-de-Meuse. Atteint grièvement dans les derniers jours de décembre, il succombait le 1<sup>er</sup> janvier 1915 aux suites de ses blessures.

M. Billot appartenait depuis plusieurs années au personnel de l'École Primaire Supérieure de Nevers ; la solidité de son enseignement, le zèle scrupuleux qu'il apportait à remplir sa tâche lui avaient valu l'estime et la confiance de tous. Ses collègues et ses chefs garderont fidèlement le souvenir de ce jeune maître.

- **BILLOT, Théodore**, né le 12 décembre 1882 à Dompierre-sur-Nièvre, exerçait au moment de la mobilisation à Châteauneuf. Après sa sortie de l'École Normale, il avait rempli les fonctions d'instituteur adjoint à Lormes, Dornecy, Poil, Champlemy et, en dernier lieu, à Châteauneuf.

- **BLANCHARD, Robert, Louis Ambroise**, né le 12 octobre 1894 à Saint-Amand, élève de l'École Normale de Varzy, fait prisonnier, a été rapatrié comme grand blessé. Décédé dans un hôpital de Lyon.

- **BONNOT, Louis**, instituteur à Suilly-la-Tour, né le 10 janvier 1889 à Ourouër. Mobilisé comme sous-lieutenant, a été tué à l'ennemi le 29 août 1914. Ancien élève de l'École Normale de Varzy (1905-1908), M. Bonnot a exercé les fonctions d'instituteur public à Cercy-la-Tour, Fourchambault et Suilly-la-Tour.

- **BONTEMPS, Amédée**, instituteur en congé, promu sous-lieutenant au 9<sup>e</sup> Zouaves. Tué à l'ennemi le 7 octobre 1918 à Berry-au-Bac (Aisne)

● Citation à l'ordre de l'armée :

« *Officier énergique et dévoué, d'un cran à toute épreuve ; véritable exemple pour sa troupe ; lors de la traversée d'une rivière, s'est élancé le premier sur une passerelle de fortune battue des feux de l'ennemi. A ensuite entraîné sa section à l'attaque d'une forte position ennemie. A été tué à la tête de ses hommes.* ».

● Citation à l'ordre du corps d'armée :

« *Très bon chef de section, véritable entraîneur d'hommes. A donné le plus bel exemple aux attaques des 8, 9 et 10 août 1918.* »

- **BOUCHIER, Georges**, né le 27 février 1888 à Myennes. Sergent au 85<sup>ème</sup> R.I. Disparu le 16 juin 1915 à Angres (Pas de Calais).

- **BOURGEOIS, Jean Louis Apollinaire**, né le 29 mai 1888 à Alligny-Cosne. Capitaine au 125<sup>ème</sup> R.I. Tué à l'ennemi le 7 mai 1916 Esnes, côte 304 (Meuse).

- **BOUVIER, Pierre**, né le 13 août 1894 à Cossaye. Sorti de l'École Normale en 1913, il a exercé à Corbigny avant l'appel de sa classe. A été promu sous-lieutenant au 408<sup>ème</sup> d'infanterie et est tombé au champ d'honneur le 9 mars 1916.

● Citation à l'ordre du corps d'armée, du 3 juillet 1916 :

« *Jeune et vaillant officier d'un courage froid et résolu, ne se souciant pas du danger, a fait preuve des plus belles qualités militaires pendant le séjour du régiment sur les pentes de Vaux-Damloup. Est tombé glorieusement en accomplissant une mission dangereuse.* »

- **BREDEAU, François Isidore**, né le 1<sup>er</sup> mars 1878 à Neuville-sous-Brinon, instituteur à Saint-Aubin-des-Chaumes, Sergent au 99<sup>ème</sup> R.I. Mort le 13 juin 1917 à l'ambulance d'œuilly (Aisne), des suites de blessures de guerre.

- **BRUÈRE, Albert**, instituteur en congé ; caporal au 70<sup>e</sup> d'infanterie. Promu sergent Tué à l'ennemi le 19 juillet 1918 à Blanzay (Aisne).

● Citation à l'ordre de la Division :

« Excellent caporal. Le 5 juin a brillamment entraîné sa demi-section à la contre-attaque d'une position fortement tenue par les mitrailleurs. »

- **BURTIAUX, Pierre**, élève maître sorti en 1914 de l'École Normale de Varzy, soldat au 85<sup>e</sup> d'infanterie ; tué à Douaumont le 25 février 1916.

**Blessé :**

- **BIDEAULT, Marcel**, instituteur adjoint à Urzy, soldat au ....<sup>e</sup> régiment d'infanterie

● Proposé pour la médaille militaire :

« Très bon soldat, grièvement blessé le 15 avril 1915 au cours d'une relève. Enucléation de l'œil gauche. »

- **BIERRE, Louis** instituteur en congé, né le 4 juin 1891

- **BOURDEAU**, instituteur à Panneçot (Limanton)

**Citations :**

- **BAILLY, Joseph**, instituteur adjoint à Luzy, mobilisé comme sous-lieutenant et nommé capitaine au ....<sup>e</sup> d'infanterie.

● Citation à l'ordre de la brigade :

« Comande une compagnie avec un dévouement soutenu et qu'il a montré notamment le 20 septembre 1915, sous un violent bombardement de la tranchée de tir. »

● Citation à l'ordre de la division :

« A réussi, grâce à sa bravoure et à son exemple, à maintenir le moral de la compagnie à un très haut degré, bien que pendant les cinq jours qu'elle est restée en première ligue, elle ait été soumise à plusieurs reprises à de violents bombardements rasant complètement tranchées et abris. A repoussé les attaques des 5 et 7 mai 1916. »

- **BELLEVAULT, Marcel**, instituteur en congé, aspirant à l'aéronautique.

● Citation à l'ordre de l'Aéronautique :

« Pilote plein d'allant et de sang-froid. A fait trois missions, loin dans les lignes ennemies. Au cours de la troisième, a eu une panne de moteur à trente kilomètres dans les lignes ennemies. A réussi à ramener son appareil et à atterrir normalement. »

Ord. \_\_\_\_\_ Arm.-Aux. \_\_\_\_\_  
Mec. \_\_\_\_\_  
Nom **Bellevault**  
Prénoms **Marcel Ernest**  
Grade **Aspirant 1<sup>er</sup> 17**  
Recrutement **Avion** N° M<sup>le</sup> au Recrut<sup>nt</sup> **1897**  
Classe **1917** N° M<sup>le</sup> au 2<sup>e</sup> Groupe d'Aviation \_\_\_\_\_  
Engagé } le **11 Août 1916** au **23 Inf Coloniale**  
Appelé }  
Passé à l'Aviation le **15 9 1917** en qualité de **El. Pilote**  
Emploi à l'Aviation **P. H. 42 1917** Division **94<sup>e</sup> 5<sup>me</sup>**  
Venu de **Avion** le **24 4 1918 à 19h**  
Né le **10 février 1897** fils de } **Casimir Marcellin**  
**A Oisy 12<sup>e</sup> Seine** } **Joffine Florence**  
Celibataire, marié, veuf, divorcé, père de \_\_\_\_\_ garçons et \_\_\_\_\_ filles  
Profession avant la mobilisation **Etape Montreuil Imbuletien**  
Mobilisé le **11 Août 1916** au **23 Inf Coloniale**  
**Dijon - Jatin - Avion**

Decorations } Chevalier Légion d'honneur, Médaille Militaire,  
Officier Croix de guerre, Coloniale.

Régiment ou Aéronautique	Brigade	Division	Corps d'Armée	Armée

Citations

Signature : **Bellevault**

- **BERTRAND, Abel**, élève maître de l'École Normale de Varzy, soldat au ....<sup>e</sup> d'infanterie :

● Citation à l'ordre de la brigade :

« Soldat d'un courage admirable. Dans la journée du 15 juillet 1918 a rempli les missions les plus périlleuses sous un violent bombardement, donnant à tous un bel exemple de dévouement ».

### **Promotion :**

- **BACHELIER**, instituteur à Prémery, sergent au 85<sup>e</sup> d'infanterie, nommé sous-lieutenant.

- **BAUDEQUIN, Robert**, instituteur à Saint-André-en-Morvand, en congé, promu sous-lieutenant.

- **BITEUR, François**, instituteur en congé, caporal, promu sergent-fourrier au 2<sup>e</sup> bis régiment de Zouaves.

- **BOULÉ**, instituteur à Clamecy, adjudant au 61<sup>e</sup> territorial, nommé sous-lieutenant.

- **BOULIN**, Léon, instituteur à Isenay, promu lieutenant.

## C

### **† Morts pour la France :**

- **CABOURG, Joseph Philibert**, né le 2 juillet 1896 à Anlezy (commune de St Benin). Sous-Lieutenant au 209<sup>ème</sup> régiment d'artillerie de campagne. Décédé le 23 février 1919 à l'Hôpital 58 de Fontainebleau des suites de maladie contractée en service.

- **COGNY, Louis**, né le 15 juin 1893 à Savigny-Poil-Fol, élève de l'École Normale de Varzy, a exercé les fonctions d'instituteur à Chaumard et à Cossaye avant son départ au régiment. Promu au grade de sous-lieutenant, est tombé au champ d'honneur le 15 octobre 1915, en Alsace.

- **CORBIER, Ferdinand**, instituteur à Lucenay-lès-Aix, en congé. Né 27 mai 1892 à Fourchambault. Sergent au 227<sup>ème</sup> R.I, tué à l'ennemi le 16 mars 1917 en Serbie au ravin de Leskovets.

### **Blessé :**

- **CASSIER, Roland**, instituteur en congé, promu sous-lieutenant au ....<sup>e</sup> d'infanterie :

● Citation à l'ordre de la division :

« Officier mitrailleur de haute valeur d'un courage et d'un sang-froid à toute épreuve. A su par son énergie et son habileté obtenir de son peloton un maximum d'efforts. Blessé le 9 août 1918, à la tête de sa section qui marchait avec une compagnie d'assaut. »

### **Promotion :**

- **COMTE**, instituteur à l'Hâte-au-Sergent (commune de Saint-Brisson), mobilisé comme sergent, nommé sous-lieutenant.

- **CABARAT**, sous-lieutenant à la mobilisation, a été promu lieutenant.

- **COCKERTON, Auguste**, né le 22 mars 1892 ; instituteur à Imphy, en congé, promu sous-lieutenant.

- **COQBLIN, Marcel**, élève-maître de l'École Normale de Varzy, promu aspirant.

### Citation :

- **CANIVEZ, André**, professeur à l'École Normale de Varzy.

● 1<sup>ère</sup> citation à l'ordre de la division du 26 octobre 1915, comme sergent fourrier au ....<sup>e</sup> régiment d'infanterie :

« A, durant tous les combats du 6 octobre, assuré, malgré un feu violent d'artillerie et d'infanterie, la liaison entre les différents éléments de la compagnie, montrant un courage et une abnégation dignes d'éloge ».

● 2<sup>ème</sup> citation à l'ordre de la brigade du 14 août 1916 comme adjudant au ....<sup>e</sup> régiment d'infanterie :

« Dans des circonstances difficiles, le bataillon n'ayant plus de réserves de munitions, a groupé rapidement quelques hommes et est allé, la nuit, à deux reprises, sous un bombardement intense, recueillir des grenades et des cartouches signalées dans des abris éloignés ».

● 3<sup>ème</sup> citation à l'ordre du régiment du 4 novembre 1916, comme adjudant de bataillon au ....<sup>e</sup> régiment d'infanterie :

« Sous-officier énergique et d'un dévouement absolu. Grièvement blessé au cours de l'assaut du 10 octobre, ne s'est laissé évacuer qu'après avoir remis les documents du bataillon à un agent de liaison ».

● Ordre du 26 février 1918 - Médaille Militaire :

« Sous-officier énergique et brave, d'un dévouement absolu. A été blessé grièvement, le 10 octobre 1916, devant Chaulnes, en se portant à l'attaque ».

- **CARRÉ, Alexis**, instituteur à Guérigny, soldat au ....<sup>e</sup> d'infanterie :

● Citation à l'ordre du régiment :

« Sur le front depuis le début de la campagne, a toujours assuré son service d'une façon parfaite dans des circonstances souvent périlleuses ».

## D

### † Morts pour la France :

- **DELORME, Elie Louis Alphonse**, instituteur à Dornes, en congé. Né le 13 juin 1893 à Paris. Sergent au 4<sup>ème</sup> régiment de marche de Zouaves. Tué à l'ennemi le 29 octobre 1916 à Douaumont (Meuse).

- **DENAUX, Émile**, né le 27 janvier 1884 à Oisy, instituteur public à Donzy, a été mobilisé comme caporal. Ancien élève de l'École Normale, il a exercé à Lurcy-le-Bourg, Corbigny, Moulins-Engilbert, Guérigny et Cosne. Tué à l'ennemi le 15 mars 1916.

- **DESBOUIS, Louis Germain**, élève de l'École Normale de Varzy (promotion de 1910), a été tué à l'ennemi le 17 mars 1915. Il avait conquis le grade d'aspirant.

● Citation à l'ordre de la brigade :

« A conduit brillamment sa section au feu. A été tué en chargeant. »

- **DESSIEAU, Paul Hippolyte Jean-Baptiste**, instituteur en congé, précédemment à Fourchambault, né le 18 novembre 1892 à Guérigny promu sous-lieutenant au 35<sup>ème</sup> R.I à dater du 28 avril 1915. Tué à l'ennemi le 13 septembre 1916 à Bouchavesnes (Somme).

- **DUPONT, Edmond, Claude**, instituteur à Fâchin. Né le 15 septembre 1877 à Blet (Cher). Sergent au 70<sup>ème</sup> R.I. Tué à l'ennemi le 23 septembre 1917 à Beaumont (Meuse).

### Blessé :

- **DOUDEAU, Louis**, instituteur à Saint Quentin, en congé.

- **DUCHATEAU, Joseph**, sorti de l'École Normale de Varzy en 1914, instituteur adjoint en congé, caporal au 134<sup>e</sup> régiment d'infanterie, promu sergent.

● Citation à l'ordre de la division, du 14 août :

« *Gradé intelligent, énergique. Grièvement blessé le 4 août 1916, en se portant en avant avec un petit groupe d'hommes.* »

● Attribution de la croix de guerre avec palme :

« *Sous-officier méritant, brave au feu. Très grièvement blessé le 4 août 1916, en s'élançant à l'attaque de la tranchée ennemie. Mutilé.*

### Citation :

- **DELARUE, Paul** <sup>4</sup>, instituteur adjoint à Alligny-en-Morvand, sous-lieutenant au 95<sup>e</sup> d'infanterie, nommé lieutenant en janvier 1915, a été promu capitaine le 3 octobre 1915 commandant la 1<sup>re</sup> compagnie de mitrailleuses du 95<sup>e</sup> d'infanterie, promu commandant :

● Citation à l'ordre de la division du 9 mars 1916 :

« *Commandant d'une compagnie de mitrailleuses, a installé ses pièces en première ligne sous un violent bombardement, les a démasquées au moment de l'assaut, dirigeant lui-même le tir, et renonçant à tout abri pour mieux le régler.* »

● Citation à l'ordre du corps d'armée :

« *Commandant de bataillon d'une bravoure et d'un calme remarquables ; a exercé son commandement au cours des opérations, du 1<sup>er</sup> au 15 août 1918, avec une autorité et un sang-froid au-dessus de tout éloge. Le 5 août 1918, son bataillon ayant reçu une mission des plus délicates, s'est porté personnellement, sous un intense bombardement à la fraction la plus avancée pour se rendre compte de la situation. A pu de cette façon prescrire des mouvements dont l'exécution s'est faite dans le plus grand ordre avec le minimum de pertes, malgré la violence du feu de l'ennemi. Deux citations antérieures.* »

Promu commandant.

● Nommé dans l'ordre de la Légion d'honneur au grade de chevalier.

« *Officier supérieur d'un magnifique courage et d'une très grande valeur militaire. Depuis le 15 juillet 1918, a superbement conduit son bataillon à la poursuite de l'ennemi, a triomphé dans toutes les attaques qu'il a eu à exécuter. Blessé le 7 octobre, a refusé de se laisser évacuer bien que souffrant de fièvre et ne pouvant plus parler. A conservé le commandement de son bataillon pendant la continuation de la poursuite, faisant l'admiration de ses hommes et de ses officiers. Deux blessures antérieures. Trois citations* ». (G. Q. G., ordre n° 11.660 du 20 novembre 1918).

---

<sup>4</sup> Paul Delarue (1889-1956) termine la guerre comme chef de bataillon après avoir reçu la Légion d'honneur et 4 citations. Instituteur à Saint-Léger-des-Vignes, puis à Montsauche et à Vauzelles, il s'est intéressé à la botanique et, à partir de 1933, a travaillé sur les manuscrits d'Achille Millien. Il dirige la commission folklore de la Ligue de l'Enseignement de 1946 à 1953 et devient un spécialiste mondialement reconnu du conte populaire, auteur et initiateur de l'ouvrage *Le conte populaire français*.

- **DERANGÈRE, Marcel**, instituteur à Préporché en congé, caporal au 95<sup>e</sup> d'infanterie, promu adjudant.

● Citation à l'ordre régiment, du 4 mars 1916 :

« *Bien que secrétaire du colonel, a quitté son abri au moment de l'action, s'est joint à un groupe de tirailleurs, puis est allé ravitailler la mitrailleuse la plus exposée du secteur.* »

● Citation à l'ordre du régiment, le 13 mai 1917 :

« *Sous-officier brave et dévoué. Au cours des attaques d'avril 1917 s'est dépensé sans compter pour assurer le ravitaillement des premières lignes en munitions, faisant preuve de la plus grande activité et d'un profond mépris du danger sous les plus violents tirs de barrage ennemis. Déjà cité* ».

### Promotion :

**DUPRILOT, Hippolyte**, instituteur en congé, promu sergent.

## F

### † Morts pour la France :

- **FOLLEREAU, Louis**, instituteur à Crux-la-Ville, né le 14 juin 1890 à Sougy. Capitaine au 416<sup>ème</sup> R.I. Décédé le 24 avril 1918 à l'ambulance anglaise 36 de Rousbrugge (Belgique) des suites de blessures de guerre.

- **FONTAINE, Marcel**, né le 28 janvier 1882 à Neuvy-sur-Loire, était instituteur à Saint-Benin-des-Bois à la mobilisation. Il était élève de l'École Normale de Varzy et avait exercé à Saint-Pierre-le-Moùtier, Garchizy, Cosne et La Charité. Parti comme sergent, il avait été nommé sous-lieutenant en décembre 1914. Tombé au champ d'honneur le 10 octobre 1915.

## G

### † Morts pour la France :

- **GAILLARD, Lucien**, instituteur à Nevers, caporal à la mobilisation, promu sous-lieutenant au 121<sup>ème</sup> bataillon de Chasseurs à pied. Tué à l'ennemi le 23 juin 1916 à Thiaumont (Meuse).

- **GARNIER, Louis François**, né le 19 avril 1888 à Crux-la-Ville, était instituteur adjoint à Decize après avoir exercé, depuis sa sortie de l'École Normale, à Saint-Sulpice et à Saint-Léger-des-Vignes. Mobilisé comme sous-lieutenant de réserve au 85<sup>e</sup> d'infanterie, il a été promu lieutenant.

● Citation à l'ordre de l'armée du 12 mai 1915 :

« *Intrépidité absolue. Demandait à participer à toutes les attaques. Est tombé glorieusement au champ d'honneur en repoussant une contre-attaque violente de l'ennemi qui cherchait à reprendre une tranchée perdue* ».

- **GAUCHOT, Fernand**, né le 24 mars 1893 à Trucy-l'Orgueilleux. Ancien élève de l'École Normale de Varzy (1909-1912). A exercé les fonctions d'instituteur à Moulins-Engilbert et à Saint-Léger-des-Vignes. Décédé des suites de ses blessures le 30 juin 1915.

- **GAUDRY, Joseph**, né le 21 décembre 1882 à Montenoison, a été mobilisé le 2 août 1914 comme sergent au 13<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Ancien élève de l'École Normale de Varzy, il avait



occupé successivement les postes de Mhère, Dornes, Prémery et Nevers (Barre). Tombé au champ d'honneur en janvier 1915.

- **GERMAIN, Gaston**, né le 29 août 1888 à Arleuf, a enseigné après sa sortie de l'École Normale à Château-Chinon-Campagne et au Chatelet (Arleuf). Mobilisé comme sous-lieutenant, il a été nommé lieutenant, puis capitaine au 77<sup>e</sup> d'infanterie. A été tué à l'ennemi le 9 mai 1916.

● Citation à l'ordre du régiment :

« *Au cours de l'action du 16 juin 1915, a fait preuve des plus grandes qualités d'énergie, de volonté et de décision en maintenant dans le plus grand ordre, sous un violent bombardement, non seulement sa compagnie, mais une compagnie voisine dont le chef venait de tomber* ».

● Citation à l'ordre de la division (26 septembre 1915) :

« *Énergique, brave, plein de sang-froid, s'est distingué le 25 septembre en entraînant sa compagnie à l'attaque des lignes ennemies. Ne pouvant se maintenir en avant malgré la mise en état de défense du terrain conquis, est rentré le dernier dans les lignes, après avoir assuré le retour de tous ses blessés* ».

● Citation à l'ordre de l'armée :

« *Officier de la plus belle et calme bravoure : a été frappé mortellement le 9 mai 1916 en tête de sa compagnie aux tranchées de première ligne, sous un tir de barrage.* »

- **GUÉRÉMY, Constant Henri**, né le 17 mars 1886 à Arquian. Sergent au 85<sup>ème</sup> R.I. Décédé le 6 mars 1918 à Arquian de maladie contractée en service commandé.

- **GUYOT, Paul**, né le 29 novembre 1885 à Saint-Léger-des-Vignes, professeur adjoint à l'École Primaire Supérieure de Château-Chinon. Élève de l'École Normale, il avait exercé précédemment à Guérigny. Mobilisé comme adjudant, il avait été promu sous-lieutenant ; tué à l'ennemi à la tête de sa compagnie le 19 avril 1916. Décoré de la Croix de l'ordre de l'armée.

● Citation à l'ordre de l'armée :

« *Déjà cité pour son initiative et le bel entrain avec lequel, à deux reprises différentes, il avait occupé des entonnoirs de mines qui venaient d'exploser (25 décembre 1915-13 avril 1916), le sous-lieutenant Guyot a été tué en tête de sa troupe à une contre-attaque le 19 avril 1916* ».

### Blessé :

- **GAUTHEROT, René**, professeur à l'École Normale de Varzy, sergent d'infanterie, promu sous-lieutenant au 10<sup>e</sup> d'infanterie.

● Citation à l'ordre de la brigade :

« *Officier de la plus haute valeur. Au cours des opérations du 20 au 30 avril s'est fait remarquer par son entrain, son ascendant et son sang-froid qui lui ont permis de repousser plusieurs coups de main ennemis.* »

● Citation à l'ordre de la Division :

« *Fait prisonnier le 30 mars 1918, a réussi à se dégager de l'étreinte d'un ennemi très supérieur en nombre et à ramener sa pièce.* »

- **GUENOT, Albert**, instituteur à Corbigny, sergent au ....<sup>e</sup> d'infanterie.

● Citation à l'ordre du Régiment :

« *Excellent mitrailleur ; a contribué par son courage et son sang-froid à repousser une attaque ennemie et à maintenir intégralement nos positions.* »

● Médaille militaire :

« *Excellent sous-officier mitrailleur ; ayant su inculquer à ses hommes ses hauts sentiments de devoir et de patriotisme. A entraîné sa section d'une façon remarquable dans la journée du 9 juin 1918 à l'attaque des positions allemandes. Blessé très grièvement au cours de l'action.* »

- **GUILTAT**, instituteur à Fourchambault.

### Citation :

- **GUYOT, Jean-Marie**, élève maître de l'École Normale de Varzy, soldat au ...<sup>e</sup> d'infanterie.

- Citation à l'ordre de la division :

« *Le 18 mai 1918, l'ennemi ayant pris pied dans un groupe de combat voisin du sien, s'est porté résolument à la contre-attaque et a contribué à le dégager* ».

## H

### † Mort pour la France :

- **HUARD, Charles**, professeur à l'École Normale de Varzy.

Après vingt-trois mois de service au front comme mitrailleur, M. Huard est tombé grièvement blessé sous Verdun, le 30 juillet ; il est mort à l'ambulance de Chaumont-sur-Aire le 1<sup>er</sup> août. M. Huard avait trente-quatre ans. Quand la guerre éclata, il achevait sa deuxième année d'enseignement à l'École Normale de Varzy où il s'était rapidement attiré la confiance, l'estime et l'affection de ses élèves, de ses collègues et de ses chefs. Ce maître honora l'École Normale par son enseignement et son caractère, il ajoute à sa part de gloire par sa belle conduite militaire et sa mort héroïque. M. Huard était né dans l'Aisne à Essonnes-sur-Marne. Ses parents étaient instituteurs à Monneaux (Aisne).

## J

### † Morts pour la France :

**JACQ, René Auguste Antonin**, né le 26 mars 1894 à Myennes. Soldat de 2<sup>ème</sup> classe 13<sup>ème</sup> R.I. Tué à l'ennemi le 1<sup>er</sup> avril 1916 au Bois-le-Prêtre (Meurthe et Moselle).

**JACQUIAU, Charles François Eugène**, né le 22 mars 1879 à Marigny-l'Église. Adjudant au 35<sup>ème</sup> R.I. Décédé le 30 août 1917 à l'Hôpital n°3 de Salonique en Grèce des suites de maladie contractée au service.

- **JEANGUYOT, Pierre Eugène**, né le 25 mars 1882 à Chaumard, sorti de l'École Normale de Varzy en 1901. Adjudant au 256<sup>ème</sup> R.I. Tué à l'ennemi le 27 octobre 1914 à Cuinchy.

- **JOLY, Lucien, Louis**, instituteur à Chantenay, en congé. Né le 20 janvier 1891 à Nevers. Sous-Lieutenant au 133<sup>ème</sup> R.I. Tué à l'ennemi le 3 septembre 1917 à Souain, ferme Navarin (Marne).

### Blessé :

- **JOUVET, Edme**, instituteur à Sainte-Marie, adjudant au 64<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie.

- Citation à l'ordre du régiment :

« *Sous-officier très dévoué, énergique, a toujours donné un excellent exemple. Blessé le 4 novembre 1916, alors qu'il commandait un détachement de tirailleurs vers la première ligne, est resté à son poste et ne l'a quitté que sur l'ordre de l'officier chef de chantier* ».

- **JUDAS, Joseph** instituteur en congé ; caporal au ...<sup>e</sup> d'infanterie :

- 1<sup>ère</sup> citation à l'ordre de la brigade :

« *Agent de liaison actif et très courageux. Le 20 août 1917, malgré un violent bombardement d'artillerie lourde, a assuré avec un calme admirable la liaison entre son commandant de compagnie et sa section, faisant preuve du plus grand mépris du danger.* »

● 2<sup>ème</sup> citation à l'ordre de la brigade :

« *Caporal d'une très grande bravoure qui, à la tête de son escouade, a empêché la progression de l'infanterie allemande jusqu'au moment où, blessé, il dut être emporté à l'arrière.* »

### **Promotion :**

- **JOLY, Joseph**, instituteur adjoint à l'école de la Rotonde, à Nevers, sergent au 13<sup>e</sup> d'infanterie, promu sous-lieutenant.

## **L**

### **† Morts pour la France :**

- **LEBROT, Ferdinand**, né le 22 août 1881 à Ougny, exerçait à Prémery lorsqu'il fut mobilisé comme sergent au 13<sup>e</sup> d'infanterie. Ancien élève de l'École Normale, il a occupé les postes de Chaumard, Urzy, Guérigny, L'Hâte-au-Sergent (commune de Saint-Brisson), Rouy, et en dernier lieu Prémery. Tombé au champ d'honneur en avril 1916.

- **LURIER, Charles Edme**, né le 28 janvier 1870 à Imphy, sorti de l'École Normale de Varzy en 1889. Capitaine au 46<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie. Mort le 28 septembre 1916 à l'Hôpital d'évacuation n° 15 de Cérizy-Gailly (Somme) des suites de blessures de guerre.

- **LUSSIER, René Louis Frédéric**, sorti de l'École Normale de Varzy en 1912, né le 4 juillet 1892 à Varzy. Caporal au 95<sup>ème</sup> R.I. Disparu le 25 avril 1916 aux Eparges (Meuse).

### **Blessé :**

- **LAINÉ, Joseph**, instituteur à Imphy, sous-lieutenant au 120<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs.

● Citation à l'ordre du bataillon :

« *Blessé en entraînant son peloton à l'assaut d'une tranchée ennemie.* »

● Chevalier de la Légion d'Honneur :

« *Brave officier qui s'est toujours brillamment conduit au feu. A été blessé grièvement le 27 juillet 1915 en entraînant vigoureusement sa compagnie à l'assaut des positions ennemies. Impotence fonctionnelle du bras droit.* » (G. Q. G., 5 mars 1916).

- **LAMOISSIÈRE, Lucien**, élève-maître sorti de l'École Normale de Varzy en 1914, caporal au 174<sup>e</sup> d'infanterie, promu sous-lieutenant à compter du 23 avril 1916.

● Citation à l'ordre de la brigade, du 22 juin 1915 :

« *Sous un bombardement d'une extrême violence a pris le commandement de la section ; a maintenu ses hommes en place grâce à son énergie et à son courage.* »

● Citation à l'ordre de la division :

« *Le sous-lieutenant Lamoussièrre (Lucien), officier plein d'entrain, d'énergie, d'une activité, d'un sang-froid, d'une ténacité qui ont fait l'admiration de tous pendant les combats du 28 avril au 9 mai 1916 et particulièrement au cours du terrible bombardement du 7.mai, à la suite duquel trois violentes attaques ennemies ont été repoussées.* »

● Citation à l'ordre de l'armée :

« *Excellent officier qui a fait preuve en toutes circonstances du plus absolu dévouement. A été blessé très grièvement le 4 juillet 1916, dans l'accomplissement de ses devoirs. Amputé de*

*l'avant-bras droit. La présente nomination comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec palme. »*

● Chevalier de la Légion d'Honneur pour prendre rang du 7 septembre 1916 :

LAMOISSIÈRE (Lucien), matricule 9351. Sous-lieutenant à la 9<sup>e</sup> compagnie du 174<sup>ème</sup> régiment d'infanterie : « *Excellent officier qui a fait preuve en toutes circonstances du plus absolu dévouement. A été blessé très grièvement le 14 juillet 1916 dans l'accomplissement de ses devoirs. Amputé de l'avant-bras droit* ».

- **LESPINASSE, Marcel**, né le 28 janvier 1893, instituteur en congé, précédemment à Brassy.

### Citations :

- **LABOUREAU**, instituteur adjoint à Brassy, sous-officier au 132<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie, a été promu sous-lieutenant au 30<sup>e</sup> d'infanterie le 18 octobre 1916.

● Citation à l'ordre de la division :

« *Officier de territoriale d'une grande valeur morale et d'un grand courage. A eu une très belle attitude au cours de l'attaque du 23 octobre 1917.* »

- **LAFRANCHISE, Pierre**, élève-maître sorti en 1915 de l'École Normale de Varzy, promu aspirant au 155<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

● Citation à l'ordre de la division :

« *Jeune aspirant ardent et courageux. Le 15 décembre 1916, a brillamment conduit sa section jusqu'à l'extrême limite assignée au régiment, y organisa immédiatement sa troupe et tint tête pendant quarante-huit heures à toutes les contre-attaques ennemies.* »

- **LEMAÎTRE, Edouard**, instituteur adjoint à Blismes en congé, caporal téléphoniste au ....<sup>e</sup> régiment d'infanterie :

● Citation à l'ordre du régiment :

« *Caporal téléphoniste d'un zèle et d'un dévouement absolus. Pendant les périodes du 1<sup>e</sup> au 25 mars et du 18 au 24 avril 1917 s'est dépensé nuit et jour sans compter et malgré les tirs continuels pour maintenir une liaison constante entre les bataillons et le colonel. A donné à son personnel le plus bel exemple d'homme de devoir.* »

- **LUCAS, Joseph**, ancien élève maître de l'École Normale de Varzy, sorti en 1915, soldat ....<sup>e</sup> régiment d'infanterie, promu aspirant.

● Citation à l'ordre de la brigade :

« *Jeune soldat exceptionnellement brave, énergique et plein d'allant. Le 14 juillet 1917 a brillamment pris part à un coup de main sur les positions ennemies et s'y est fait remarquer par son ardeur, son entrain et son mépris du danger. Douze mois de présence au front.* »

## M

### † Morts pour la France :

- **MARRIAUX, Victor**, élève-maître de l'École Normale de Varzy, caporal au 21<sup>e</sup> d'infanterie.

● Citation à l'ordre de la brigade :

« *Excellent caporal fusilier-mitrailleur. Dans la journée du 22 octobre 1917, a conduit sous un feu de barrage des plus violents son escouade à l'assaut des tranchées allemandes. Est tombé mortellement frappé au cours de la progression* ».

- **MARTIN, Louis Achille**, instituteur à Marigny-l'Église, en congé, sergent au 29<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Décédé le 5 novembre 1917 à l'Hôpital de Limoges (Haute-Vienne) de maladie contractée en service (Bacillose pulmonaire).

● Citation à l'ordre du régiment :

« *Sous-officier dévoué, brave et faisant preuve d'une belle attitude au feu. Blessé le 6 octobre 1914 au bois de la Louvière, et le 7 juillet 1915 à la Tête-à-Vache.* »

- **MAUPETIT, Pierre**, instituteur à Crux-la-Ville, en congé. Né le 23 février 1893 à Moussy. Sergent au 29<sup>ème</sup> R.I. Décédé le 14 décembre 1916 d'une affection pulmonaire alors qu'il était prisonnier à Sechfeld (Bavière).

- **MAZEY, Achille**, né le 4 mars 1893 à Marzy, remplissait, avant son incorporation, les fonctions d'instituteur suppléant. Tué à l'ennemi le 20 août 1914.

- **MERLIN, Raymond Octave**, né le 29 juillet 1892 à Limanton ; ancien élève du Lycée de Nevers, avait occupé les postes de Villapourçon et de Luzy. Parti avec sa classe en octobre 1913, il est tombé au champ d'honneur en novembre 1914.

- **MÉTAIS, Marcel**, instituteur adjoint à Clamecy, mobilisé en août 1914, est mort, le 2 avril 1917, à l'ambulance militaire de Creil, des suites de blessures graves reçues à B... (Somme). Il était âgé de trente-neuf ans et comptait vingt et une années de services dans l'enseignement. Ancien élève de l'École Normale de Varzy, il avait occupé successivement les emplois d'instituteur adjoint à Arquian, à Bouhy, à Dun-les-Places (1900-1903), à Luzy (1903-1906) ; il avait obtenu Clamecy en 1906, sur sa demande, pour se rapprocher de sa famille. C'était un maître actif, consciencieux et dévoué, qui aimait sa profession, et dont l'enseignement était clair et méthodiquement ordonné.

- **MICHOT, Justin Flavien Jean Baptiste**, né le 3 décembre 1893 à Varennes-lès-Narcy. Caporal fourrier au 13<sup>ème</sup> R.I. Disparu le 2 octobre 1914 au Bois-Jura, près Apremont (Meuse).

- **MILOT, Marius Joseph Edouard**, né le 16 mars 1870 à Varzy, sorti de l'École Normale de Varzy en 1889. Chef de Bataillon au 161<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie. Tué à l'ennemi le 25 septembre 1915 à Saint-Hilaire-le-Grand (Marne).

- **MOREAU, Abel**, né le 26 septembre 1886 à Varzy, a exercé, après sa sortie de l'École Normale, à Villapourçon, Lucenay-les-Aix, Prémery et, en dernier lieu, à Corvol-l'Orgueilleux. Mobilisé dans le service auxiliaire, est décédé à l'hôpital de Beaune des suites d'une bronchite.

- **MOREAU, Émile**, instituteur stagiaire en 1914 à Ternant. Né le 19 juin 1890 à La Machine. Caporal au 2<sup>ème</sup> Zouave. Décédé le 22 mars 1919 à l'Hôpital d'évacuation n° 12 de Metz d'une maladie contractée en captivité.

- **MOURIGNOT, Paul**, né le 22 octobre 1885 à Varzy, était instituteur adjoint à Fours au moment de la mobilisation. Sorti de l'École Normale de Varzy en 1905, il a exercé à Dornes et à Fours. Tué à l'ennemi en janvier 1915.

### Blessés :

- **MANNEVY, Paul**, instituteur à Corbigny.

- **MASSON, André**, élève-maître en congé ; soldat au ...<sup>e</sup> d'infanterie :

● Médaille militaire :

« *Jeune soldat plein d'ardeur et d'un magnifique courage. A été grièvement blessé au moment où, sous un bombardement d'une extrême violence, il allait s'élancer à l'assaut des positions ennemies.* »

### Citation :

- **MAGNIEN, Gaston**, élève maître de l'École Normale de Varzy, sorti en décembre 1917, sergent au ...<sup>e</sup> bataillon de Chasseurs à pied, promu aspirant.

● Citation à l'ordre de la division :

« *Sous-officier patrouilleur des plus remarquables ; le 27 octobre 1917, chargé avec douze hommes de reconnaître si les lignes ennemies situées en avant du front de la compagnie étaient occupées, n'a pas hésité à pénétrer le premier dans la tranchée allemande ; a parfaitement accompli sa mission, ce qui a permis au commandement d'être renseigné sur la situation.* »

- **MARLIN, René**<sup>5</sup>, élève maître de l'École Normale de Varzy, soldat au ...<sup>e</sup> d'infanterie.

● 1<sup>ère</sup> citation à l'ordre de la brigade :

« *Très bon soldat, brave et dévoué. Est resté seul à son poste de combat malgré des tirs violents d'artillerie et d'obus toxiques. Le 30 août 1918 a pris part à une patrouille de reconnaissance et a rapporté de précieux renseignements au commandement.* »

● 2<sup>ème</sup> citation à l'ordre de la division :

« *Le 17 septembre 1918, une mitrailleuse ennemie venant d'être capturée, s'est porté courageusement à la poursuite d'un groupe de tirailleurs qui fuyaient, a pénétré dans le bois, et a permis à la compagnie d'en occuper la lisière et de progresser pendant la nuit.* »

● 3<sup>ème</sup> citation à l'ordre de la brigade :

« *Chef d'escouade énergique et de sang-froid. Le 18 octobre 1918 a secondé avec beaucoup d'initiative son chef de section pendant une opération de reconnaissance à grande distance qui a rapporté de précieux renseignements pour le commandement.* »

Croix de guerre.



### Promotion

- **MAGNE, Raoul**, instituteur à Chiddes, promu sous-lieutenant.

---

<sup>5</sup> René MARLIN naît le 15 octobre 1898 à Tannay en Bazois. Il étudie à Château Chinon puis à l'École Normale de Varzy. Il est mobilisé sur le front en avril 1917. Marié à une institutrice, il enseigne successivement à Imphy, Nevers Ronde, puis Imphy, Thianges et Cercy-la-Tour en 1936. Grand militant syndical, il sera secrétaire départemental du S.N.I. Dès 1923, il adhère au Parti Socialiste et est l'un des principaux rédacteurs de l'Aurore du Centre. Militant de la Ligue de l'enseignement, il fut Vice-Président de la F.O.L. Fin 1938, il abandonne l'enseignement pour prendre la direction de l'Hôpital de Nevers (à l'époque Hôtel Dieu). Dès 1941, il adhère au réseau dirigé à Paris par Georges Lapiere et en 1942 à Libération Nord, mouvement nivernais clandestin dirigé par Pierre Gauthé. Avec courage, il utilisera au maximum l'hôpital de Nevers pour permettre l'évasion de prisonniers, l'accueil des blessés des maquis, la fourniture de médicaments, la dissimulation de résistants. Il sera membre du Comité Clandestin de libération de la Nièvre. Membre du Conseil Supérieur des Hôpitaux il est nommé, en 1963, Directeur Général des Hôpitaux et Hospices Publics. Décédé en 1992 dans sa 94<sup>ème</sup> année.

# N

## † Morts pour la France :

- **NAULT, Gustave Albert**, élève-maître en congé. Né le 4 juin 1898 à Cosne. Soldat au 32<sup>ème</sup> R.I. Tué à l'ennemi le 12 juin 1918 à Mouchy-Hunières.
- **NAULT, Louis Emile**, né le 20 juillet 1889 à Cosne ; soldat 2<sup>ème</sup> classe au 4<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie. Tué à l'ennemi le 3 septembre 1914 à Cierge (Meuse).

## Blessé :

- **NORMAND, Louis**, instituteur adjoint à l'École Annexe de l'École Normale de Varzy, sergent au 61<sup>e</sup> territorial, blessé deux fois, promu sous-lieutenant.

## Citations :

- **NOIZET, Auguste**, instituteur public à Lormes, né le 13 septembre 1892.
  - 2<sup>e</sup> citation à l'ordre du régiment :  
« *Mitrailleur consommé. Dans la période du 2 au 8 octobre 1918, a fait l'admiration de ses camarades par son coup d'œil, son sang-froid et sa bravoure, notamment le 8 octobre où il a fait preuve d'une grande énergie en mettant en batterie sous un bombardement particulièrement intense.* »
- **NOUVELLON, Maurice**, élève-maître sorti de l'École Normale de Varzy en juillet 1915, soldat au 89<sup>e</sup> d'infanterie, promu aspirant, puis sous-lieutenant.
  - Citation à l'ordre de la Division :  
« *Excellent officier, plein d'allant ; a fait preuve dans les derniers combats des plus belles qualités militaires. Le 2 août 1918, sous un violent bombardement, a réussi à effectuer la reconnaissance puis le passage d'une rivière ; s'est maintenu sous un feu intense aux lisières d'un village.* »

# P

## † Morts pour la France :

- **PAILLARD, Louis**, instituteur adjoint à Imphy, est tombé glorieusement sur le champ de bataille de la Somme en juillet 1916. Né le 18 juin 1889 à Fourchambault, il était entré à l'École Normale de Varzy en 1905 ; à sa sortie, il avait été désigné pour le poste d'Imphy, où il exerçait quand la guerre survint. Instituteur consciencieux et dévoué, très aimé de ses élèves, M. Paillard remplit courageusement son devoir : blessé plusieurs fois, il avait été promu lieutenant.
- **PANNETIER, Jean**, instituteur à Cervon, né le 10 mars 1884 à Brinay, mobilisé comme sergent.
  - Citations à l'ordre de la division :  
« *Pannetier (Jean), sergent à la 20<sup>e</sup> compagnie du 285<sup>e</sup> a tenté avec le plus grand sang-froid de ramener et de grouper les hommes de sa fraction qui se sont repliés en bon ordre.* »  
« *Pannetier (Jean), sous-officier d'un rare mérite, proposé pour officier. Disparu en entraînant sa section à l'assaut.* »

- **PERREAU, Pierre**, né le 10 juin 1887 à Saint-Hilaire-Fontaine. Etait à l'E.P.S de Saint-Fargeau au tableau du personnel de 1913. Sous-Lieutenant au 85<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie. Mort des suites de blessures de guerre sur le champ de bataille le 22 avril 1915 à Apremont (Meuse).

- **PERRIN, Emile-Alfred**, élève maître sorti de l'École Normale de Varzy en juillet 1914, caporal au 256<sup>e</sup> régiment d'infanterie, promu sergent.

● 1<sup>ère</sup> citation à l'ordre de la brigade :

« *Très bon caporal, courageux et dévoué. A pris part comme volontaire à un coup de main sur la tranchée de première ligne allemande. Il y a fait preuve de sang-froid et d'entrain, donnant le plus bel exemple à ses camarades.* »

● Citation à l'ordre du régiment :

« *Très bon caporal, énergique, intelligent, dévoué. A pris part comme volontaire à un coup de main sur la tranchée ennemie. Constamment en tête du groupe qu'il anima de son entrain et de son courage, a donné à ses camarades le plus bel exemple.* »

● 2<sup>ème</sup> citation à l'ordre du corps d'armée :

« *Gradé d'un courage et d'une bravoure admirables. Toujours volontaire pour les missions dangereuses. Le 12 mai 1917, au cours d'une reconnaissance offensive, a montré à nouveau les plus brillantes qualités d'audace et de sang froid en procédant au nettoyage des abris allemands et en participant à la capture de plusieurs prisonniers.* »

● Citation aux armées, le 31 août 1917 :

« *Sous-officier d'élite, toujours volontaire pour les missions périlleuses. Mortellement blessé, le 18 août 1917, en regagnant nos lignes, après avoir exécuté une audacieuse patrouille malgré un violent bombardement. A fait preuve de la plus belle abnégation et d'un magnifique sang-froid en continuant à donner ses ordres au groupe de volontaires dont il avait le commandement et en leur criant, jusqu'à son dernier souffle : « Tirez, tirez ! »* »

- **PONTIGNY, Paul**, sorti de l'École Normale de Varzy en 1912, né le 25 janvier 1893 à Champlin. Mort pour la France.

### Blessés :

- **PLEUCHOT, Alfred**, instituteur en congé.

- **POITREAU, Charles**, instituteur adjoint à Lormes, sergent au 85<sup>e</sup> régiment d'infanterie, blessé deux fois.

● Cité à l'ordre du jour du corps d'armée :

« *Excellent sous-officier. Blessé une première fois à Vermelles, a été blessé par plusieurs éclats de bouteille, le 18 septembre 1915, dans les tranchées de première ligne, alors que, sous un bombardement violent, il surveillait avec le plus grand calme le service des guetteurs. A gardé malgré ses blessures un moral excellent qui a fait une heureuse impression sur tous.* »

- **POULARD, Louis**, instituteur à Glux, blessé trois fois.

### Citations :

- **PEIGNOT, Jean**, élève-maître en congé, cycliste à la 152<sup>e</sup> division d'infanterie.

● Citation à l'ordre du régiment 30 mai 1915 :

« *A assuré avec une bravoure et un sang-froid remarquables la remise des plis urgents émanant du poste de commandement dans une zone des plus dangereuses et sans cesse battue par l'artillerie adverse.* »



- **PERRIN, Camille**, élève-maître de l'École Normale de Varzy, sorti en 1914, caporal fourrier au 95<sup>e</sup> d'infanterie, promu sergent fourrier.

● Citation à l'ordre du régiment :

« Dans les combats de Douaumont du 24 au 27 février 1916, a assuré volontairement, de jour et de nuit, des liaisons périlleuses ; a d'autre part, par son sang-froid et son exemple, pu maintenir sous des bombardements très violents une fraction qui lui a été confiée, le 26 février. Très bon gradé. »

● Citation à l'ordre de la brigade :

« En l'absence de brancardiers s'est dévoué pour aller, sous un feu violent de mitrailleuses, panser son commandant de compagnie grièvement blessé, le défendre de l'approche des Allemands et le rapporter dans nos lignes. »

- **PHILIPPON, Louis**, élève-maître de la Nièvre en congé, soldat au ....<sup>e</sup> d'infanterie :

● Citation à l'ordre du Régiment :

« Bon soldat, courageux et dévoué. A l'attaque du 8 août 1918, a assuré constamment la liaison avec sa section, montrant le plus grand mépris du danger, malgré des rafales incessantes de mitrailleuses. »

### Promotion :

- **PASQUET, Gustave**, sorti de l'École Normale de Varzy en 1914, instituteur adjoint en congé, caporal au 79<sup>e</sup> d'infanterie ; promu aspirant au 79<sup>e</sup> d'infanterie en septembre 1916

## R

Jean Raymond

### † Morts pour la France :

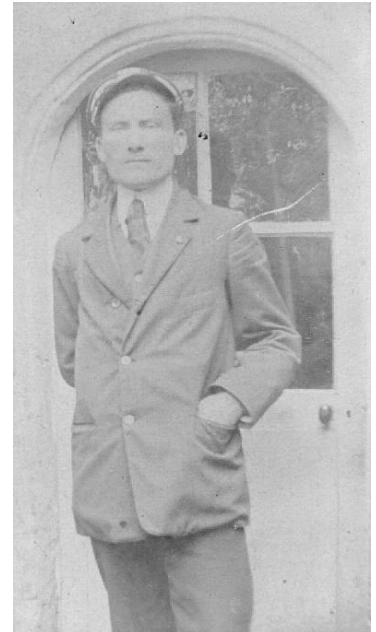
- **RAYMOND, Jean**, élève-maître en congé. Né le 7 septembre 1898 à Saint-Martin-des-Lais (03). Soldat de 2<sup>ème</sup> classe au 49<sup>ème</sup> Bataillon de Chasseurs à Pied. Mort intoxiqué par gaz le 11 mai 1918 à l'ambulance 3/56 d'Einville (Meurthe et Moselle).

- **RENARD, Joseph**, né le 13 août 1883, à Piffonds (Yonne). Après avoir été élève de l'École Normale de Varzy, a exercé les fonctions d'instituteur adjoint à Urzy, Marigny-l'Église, Millay, Saint-Saulge. Depuis le 24 septembre 1913, il dirigeait l'école de garçons des Rollins, commune de Saint-Léger-de-Fougeret. Tombé glorieusement à Thann. M. Renard avait trente-et-un ans.

- **RIBAILLIER, Gabriel Louis Laurent Marie**, né 1<sup>er</sup> novembre 1881 à Saint-Germain-des-Bois. Résident à Empury. Sergent-Major au 408<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie. Décédé le 17 novembre 1918 à l'Hôpital n° 19 à Châlons-sur-Marne d'une maladie contractée en service (Grippe).

- **ROBLIN, Emile**, instituteur à Fourchambault, en congé. Né le 9 avril 1893 à Alligny-Cosne Caporal au 85<sup>ème</sup> R.I. Décédé de maladie le 14 juin 1917 à l'Hôpital régional n° 135.

- **ROQUEL, Gaston Lucien Nicolas**, sorti de l'École Normale de Varzy en 1914. Né le 17 mars 1894 à Paris. Caporal au 147<sup>ème</sup> R.I. Disparu le 2 mars 1915 à Mesnil-les-Hurlus (Marne).



- **ROUGELOT, Marcel**, né le 14 juillet 1880 à Empury. Sapeur au 8<sup>ème</sup> Régiment du Génie. Mort le 26 novembre 1918 à l'Hôpital mixte de Mirecourt (Vosges) de maladie contractée en service (Grippe et pneumonie).

### Blessés :

- **RAOUL, Lucien**, instituteur en congé, caporal au ....<sup>e</sup> d'infanterie.

- Citation à l'ordre de la Brigade :

« *Gradé plein d'entrain et de vaillance. A été blessé par balle et éclat d'obus, le 15 mai 1915, à Ablain-Saint-Nazaire.* »

- Citation à l'ordre du corps d'armée :

« *Gradé dont le courage est au-dessus de tout éloge. Volontaire, pour les actions les plus périlleuses. Chargé d'assurer la liaison avec une unité voisine, s'est acquitté de sa mission d'une manière remarquable. S'est distingué particulièrement le 10 octobre, en parcourant maintes fois le terrain battu sans trêve par le tir ennemi, afin de renseigner exactement le commandement sur la situation des unités avancées voisines.* »

- **RAVEAUX, Simon**, instituteur à Saint-Hilaire-en-Morvand, adjudant au ....<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

- Citation à l'ordre du régiment :

« *Excellent adjudant, brave, dévoué et consciencieux, a fait preuve de caractère et d'énergie au moment où il a été blessé le 12 avril 1918, au cours d'un violent bombardement.* »

- **REUILLARD**, instituteur en congé : blessé.

- **ROBLIN, Raoul**, élève-maître sorti de l'École Normale de Varzy en 1914, caporal téléphoniste au ....<sup>e</sup> tirailleurs.

- Citation à l'ordre de la brigade :

« *Téléphoniste ayant assuré la liaison entre le régiment et la brigade sous un bombardement violent. A été blessé et a refusé de se faire évacuer.* »

- **ROY, Camille**, élève-maître sorti en 1914 de l'École Normale de Varzy, instituteur adjoint à Cosne en congé, caporal au 29<sup>e</sup> Régiment d'infanterie, promu sergent. Deux fois blessé.

- Citation à l'ordre de la brigade :

« *Gradé courageux, énergique et plein d'allant. Le 13 août 1917 a brillamment entraîné les hommes de sa fraction à l'assaut d'une de nos positions où l'ennemi avait pris pied. Blessé en dirigeant, au mépris du danger, les hommes placés sous ses ordres.* »

### Promotion :

- **RIGAULT, Louis**, professeur à l'École Normale de Varzy, sergent au 61<sup>e</sup> territorial, promu sergent-major.

## S

### † Morts pour la France :

- **SAVARD, Lucien**, élève-maître de troisième année en congé. Est tombé au champ d'honneur le 22 juillet 1915 à Lorette (Pas de Calais).

- **SEPTIER, Maxime**, élève-maître sorti en 1915 de l'École Normale de Varzy, soldat au 29<sup>e</sup> d'infanterie ; tué aux Épargnes le 4 septembre 1916.

- **SIMON, Lucien Georges Pierre**, né le 10 mars 1895, à Marigny-sur-Yonne, a été admis à l'École Normale en 1911 et est parti avec sa classe au début de la guerre.

### Blessé :

- **SÉGUIN, Louis**, élève-maître sorti en 1914 de l'École Normale de Varzy, adjudant au 4<sup>e</sup> régiment d'infanterie, promu sous-lieutenant au 4<sup>e</sup> d'infanterie à dater du 29 mars 1916. (Journal officiel du 12 avril 1916).

● Citation à l'ordre de la division :

« *Officier d'un entrain et d'un courage remarquables. Après l'explosion d'une forte mine allemande, a maintenu par sa présence l'ardeur de ses grenadiers au cours d'une contre-attaque.* »

● Citation à l'ordre de l'armée :

« *Le 25 juillet 1916, à la suite de l'explosion d'une forte mine allemande, a fait preuve d'intelligence, de calme et de courage en se précipitant le premier dans l'entonnoir en tête de ses hommes, au cri de : « En avant, à la lèvre nord ! » et en dirigeant les travaux d'organisation jusqu'au moment où il fut blessé.* »

### Citations :

- **SIMÉON, Emile**, instituteur à Montjouan (commune de Larochemillay), sergent au ....<sup>e</sup> d'infanterie :

● Citation à l'ordre de la division :

« *Observateur intelligent, courageux et infatigable. A assuré son service le 20 août 1917 et les jours suivants dans un observatoire plusieurs fois atteint et endommagé par l'artillerie ennemie. A montré un mépris absolu du danger.* » -

- **SALLÉ, Charles**, ancien élève-maître, instituteur en congé, promu aspirant au ....<sup>e</sup> d'infanterie.

● Citation à l'ordre de la division :

« *Bon chef de section, brave et énergique. A parfaitement conduit sa section au cours de notre progression de septembre à octobre 1918. Grâce à une manœuvre audacieuse et rapide, a permis la capture de plusieurs prisonniers, dont un sous-officier.* »

## T

### † Morts pour la France :

- **TOURNIER COLETTA, Prosper**, professeur à l'École Normale de Varzy, sous-lieutenant de réserve au 17<sup>e</sup> bataillon de Chasseurs à pied, tué à l'ennemi, le 12 septembre, aux environs de Rambervilliers. M. Tournier avait vingt-six ans. Il débutait dans le professorat, étant arrivé il n'y a pas encore un an à Varzy, où la valeur de son enseignement et le ton aimable de son caractère lui avaient gagné l'estime et l'affection de ses élèves et de ses collègues. M. Tournier était originaire d'Echallon, dans l'Ain, où habitent sa vieille mère et son frère.

- **TREILLE, Marceau Antoine**, né le 30 août 1887 à Moulins-Engilbert. Caporal 213<sup>ème</sup> R.I. Disparu le 3 janvier 1915 à Steinbach (Alsace).

- **TRINQUET, Lucien-Jean-Simon**, né le 21 mai 1890 à Château-Chinon, élève de l'École Normale de la promotion de 1907 ; a exercé à Corbigny et à Lormes. Décédé des suites de ses blessures.

**Blessé :**

- **THEIGNY, Adrien**, élève-maître sorti en 1914 de l'École Normale de Varzy, caporal au 4<sup>e</sup> régiment d'infanterie, promu sergent. Blessé.

**Citation :**

- **TROMPAT, Georges**, instituteur à Cosne, adjudant au ...<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

- Citation à l'ordre du régiment :

« *Excellent sous-officier topographe, actif autant que consciencieux et dévoué. Fait preuve presque journellement d'une belle crânerie et d'un mépris absolu du danger pour assurer, avec son exactitude et sa précision habituelles, son service spécial qui l'appelle aux endroits les plus exposés.* »

- **TAPIN**, instituteur à Saint-Pierre-le-Moûtier, en congé, caporal au ...<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

- Citation à l'ordre du régiment n°274 :

« *A de sa propre initiative établi en avant de la position conquise une nouvelle barricade, la première étant rendue momentanément inutilisable par suite d'un mouvement de l'ennemi* ».

# V

**Blessé :**

- **VANNIER**, instituteur en congé.

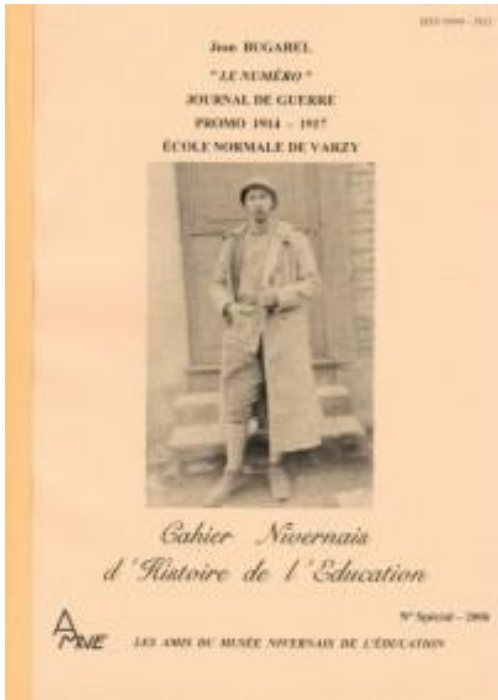
**Citation :**

- **VÉRON, Louis**, brigadier à la 4<sup>e</sup> batterie du ...<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie Lourde.

- Citation à l'ordre du régiment :

« *Dans la nuit du 19 au 20 août 1917 a, par son calme, son sang-froid et son exemple, sous un violent bombardement à obus toxiques et à obus explosifs, contribué à assurer la régularité du tir des pièces pendant plus de deux heures consécutives* ».

**Cahiers Nivernais d'Histoire de l'Éducation. N° spécial 2006 :  
"LE NUMÉRO". JOURNAL DE GUERRE. PROMO 1914 – 1917  
ÉCOLE NORMALE DE VARZY**



Parmi les nombreux documents remis au Musée Nivernais de l'Éducation par notre ancienne collègue Madame MARLIN, nous avons eu la chance de retrouver la collection complète des 28 « NUMÉROS » du journal de liaison des élèves de la promotion 114 – 117 de l'École Normale de Varzy, à laquelle appartenait son mari René MARLIN qui a marqué la vie de la ville de Nevers et du département. (voir plus haut les références issues du Livre d'Or du Bulletin de l'Instruction primaire).

Ces précieux feuillets, tirés selon la technique de la pierre humide, concernant la période allant de leur appel sous les drapeaux jusqu'à leur démobilisation soit du 9 septembre 1917 au 3 juin 1920, ont été méticuleusement analysés par **Jean BUGAREL** pour nous permettre de comprendre comment ces normaliens de la promo 114 – 117 ont vécu cette tragédie.



Illustrations du journal de liaison des élèves de la promotion 114 – 117 de l'École Normale de Varzy : « le Numéro » ; écrit à la main, décoré et tiré selon une technique alors connue dans les écoles : la pierre humide.

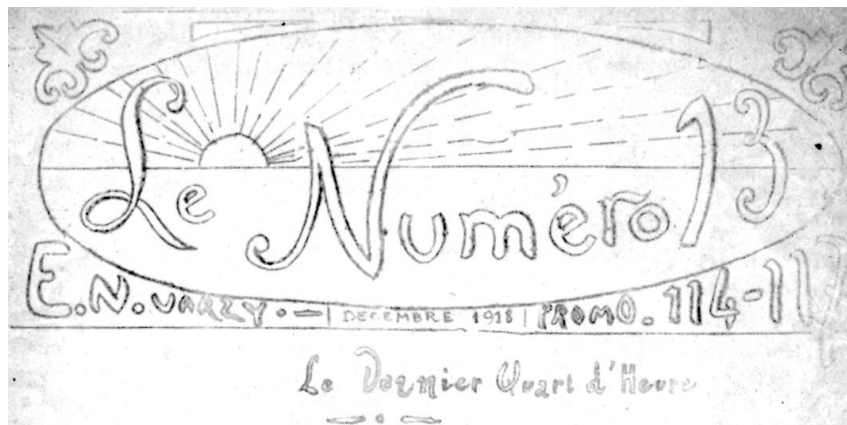


TABLEAU SYNOPTIQUE DES INSTITUTEURS DE LA NIEVRE ET DES PROFESSEURS

Nom	Prénoms	Entrée EN Varzy	Sorti EN Varzy	Né le	lieux de naissance	Grade
<b>Antoine</b>	Louis Claude	1910	1913	2 mars 1894	Nevers	Lieutenant
<b>Arnould</b>	Gustave	1900	1903	7 octobre 1884	Flez-Cuzy	Adjudant
<b>Aulard</b>	Joseph Alexandre	1904	1908	26 juillet 1887	Guérigny	Soldat 1 <sup>ère</sup> classe
<b>Barau</b>	Henri Pierre	1903	1907	24 septembre 1886	St-Léger-des-Vignes	Sergent
<b>Barbier</b>	Alexis Frédéric	1889	1892	1 <sup>er</sup> mars 1871	Alligny-Cosne	Sergent Fourrier
<b>Bernot</b>	Eugène Marie Robert Antonin	1908	1911	10 mai 1891	Surgy	Capitaine
<b>Biffard</b>	Jules Henri Alfred André	1912	1914	25 septembre 1894	Montbéliard (Doubs)	Soldat
<b>Billot</b>	Théodore	1899	1902	12 décembre 1882	Dompierre-sur-Nièvre	Soldat 2 <sup>ème</sup> classe
<b>Billot</b>	François Emmanuel Joseph	Prof EPS		26 mars 1883	Blangy-sur-Ternoise (Pas de Calais)	Sergent
<b>Blanchard</b>	Robert Louis Ambroise	1912	1914	12 octobre 1894	St-Amand	Caporal
<b>Bonnot</b>	Louis François	1905	1908	10 janvier 1889	Ourouër	Sous-Lieutenant
<b>Bontemps</b>	Amédée	1912	1914	24 août 1895	St-Malo près Donzy	Sous-Lieutenant
<b>Bouchier</b>	Georges	1904	1908	27 février 1888	Myennes	Sergent
<b>Bourgeois</b>	Jean Louis Apollinaire	1904	1907	29 mai 1888	Alligny-Cosne	Capitaine
<b>Bouvier</b>	Pierre	1910	1913	13 août 1894	Cossaye	Sous-Lieutenant
<b>Bredeau</b>	François Isidore	1894	1897	1 <sup>er</sup> mars 1878	Neuville-sous-Brinon	Sergent
<b>Bruère</b>	Jean François Albert	1913	1915	29 juin 1897	Arbourse	Sergent
<b>Burtiaux</b>	Pierre Gaspard	1911	1914	26 novembre 1893	Rouy	Soldat 2 <sup>ème</sup> classe
<b>Cabourg</b>	Joseph Philibert	1913	1915	2 juillet 1896	Anlezy (St Benin)	Sous-Lieutenant
<b>Cogny</b>	Louis	1909	1912	15 juin 1893	Savigny-Poil-Fol	Sous-Lieutenant
<b>Corbier</b>	Ferdinand François	1908	1911	27 mai 1892	Fourchambault	Sergent
<b>Delorme</b>	Elie Louis Alphonse	1909	1912	13 juin 1893	Paris	Sergent

DE L'E.N DE VARZY MORTS POUR LA FRANCE DURANT LA GUERRE DE 1914 -1918

Corps	Date du décès	Lieu du décès	Genre de mort	Nom
13 <sup>ème</sup> R.I	9 juin 1918	Rubescourt (Somme)	Tué à l'ennemi	<b>Antoine</b>
256 <sup>ème</sup> R.I	27 juin 1918	Hôpital 36 Catenoy (Oise)	Suite de blessure de guerre	<b>Arnould</b>
256 <sup>ème</sup> R.I	15 octobre 1916	Devant St-Aurin (Somme)	Tué à l'ennemi	<b>Aulard</b>
95 <sup>ème</sup> R.I	1 <sup>er</sup> janvier 1915	Marbotte (Meuse)	Tué à l'ennemi	<b>Barau</b>
261 <sup>ème</sup> R.T.I	3 septembre 1916	Hôpital 10 Amiens	Maladie provenant de circonstance de guerre	<b>Barbier</b>
1 <sup>er</sup> régiment De Marche de Zouaves	20 juillet 1918	Ambulance 7/20 Crépy-en-Valois (Oise)	Suite de blessures de guerre	<b>Bernot</b>
29 <sup>ème</sup> R.I	24 juillet 1916	Nevers	Maladie contractée en service	<b>Biffard</b>
85 <sup>ème</sup> R.I	28 septembre 1914	Bois-d'Ailly (Meuse)	Tué à l'ennemi	<b>Billot</b>
29 <sup>ème</sup> R.I	1 <sup>er</sup> janvier 1915	Hôpital mixte de Commercy (Meuse)	Suite de blessures de guerre	<b>Billot</b>
31 <sup>ème</sup> bataillon chasseurs à pied	21 novembre 1915	Hôpital 63 St Genis Laval (Rhône)	Suites de maladie contractée en captivité	<b>Blanchard</b>
13 <sup>ème</sup> R.I	29 août 1914	Veimezey-Mattel (Meurthe et Moselle)	Tué à l'ennemi	<b>Bonnot</b>
1 <sup>er</sup> régiment de marche de Zouaves	7 octobre 1918	Berry-au-Bac (Aisne)	Tué à l'ennemi	<b>Bontemps</b>
85 <sup>ème</sup> R.I	16 juin 1915	Angres (Pas de Calais)	Disparu	<b>Bouchier</b>
125 <sup>ème</sup> R.I	7 mai 1916	Esnes, côte 304 (Meuse)	Tué à l'ennemi	<b>Bourgeois</b>
408 <sup>ème</sup> R.I	9 mars 1916	Combat de Vaux (Meuse)	Tué à l'ennemi	<b>Bouvier</b>
99 <sup>ème</sup> R.I	13 juin 1917	Ambulance 2/14 à Oeuilly (Aisne)	Blessures de guerre	<b>Bredeau</b>
70 <sup>ème</sup> R.I	19 juillet 1918	Blanzay (Aisne)	Tué à l'ennemi	<b>Bruère</b>
85 <sup>ème</sup> R.I	26 février 1916	La ferme D'Houdrômout Verdun (Meuse)	Disparu	<b>Burtiaux</b>
209 <sup>ème</sup> régiment d'artillerie de campagne	23 février 1919	Hôpital 58 Fontainebleau	Suites de maladie contractée en service	<b>Cabourg</b>
334 <sup>ème</sup> R.I	15 octobre 1915	Hartmannswillerkopf (Alsace)	Tué à l'ennemi	<b>Cogny</b>
227 <sup>ème</sup> R.I	16 mars 1917	Ravin de Leskovets (Serbie)	Tué à l'ennemi	<b>Corbier</b>
4 <sup>ème</sup> régiment de marche de Zouaves	29 octobre 1916	Douaumont (Meuse)	Tué à l'ennemi	<b>Delorme</b>

TABLEAU SYNOPTIQUE DES INSTITUTEURS DE LA NIEVRE ET DES PROFESSEURS

Nom	Prénoms	Entrée EN Varzy	Sorti EN Varzy	Né le	lieux de naissance	Grade
<b>Denaux</b>	Émile	1900	1903	27 janvier 1884	Oisy	Sergent
<b>Desbouis</b>	Louis Germain	1910	1913	31 juillet 1892	Saulieu	Aspirant
<b>Dessieau</b>	Paul Hippolyte Jean-Baptiste	1908	1911	18 novembre 1892	Guérigny	Sous-Lieutenant
<b>Dupont</b>	Edmond Claude	1895		15 septembre 1877	Blet (Cher)	Sergent
<b>Follereau</b>	Louis	1907	1910	14 juin 1890	Sougy	Capitaine
<b>Fontaine</b>	Marcel François	1898	1901	28 janvier 1882	Neuvy-sur-Loire	Sous-Lieutenant
<b>Gaillard</b>	Lucien	1910	1913	15 juin 1894	Bona	Sous-Lieutenant
<b>Garnier</b>	Louis François	1904	1907	19 avril 1888	Crux-la-Ville	Lieutenant
<b>Gauchot</b>	Fernand Lucien	1909	1912	24 mars 1893	Trucy-l'Orgueilleux	Sergent
<b>Gaudry</b>	Joseph	1899	1902	21 décembre 1882	Montenoison	Sergent
<b>Germain</b>	Gaston Jean Emile	1904	1907	29 août 1888	Arleuf	Capitaine
<b>Guérémy</b>	Constant Henri	1902	1905	17 mars 1886	Arquian	Sergent
<b>Guyot</b>	Paul	1902	1905	29 novembre 1885	St-Léger-des-Vignes	Sous-Lieutenant
<b>Huard</b>	Charles Emile	prof EN		10 février 1882	Essômes (Aisne)	Soldat 2 <sup>ème</sup> classe
<b>Jacq</b>	René Auguste Antonin	1911	1914	26 mars 1894	Myennes	Soldat 2 <sup>ème</sup> classe
<b>Jacquiau</b>	Charles François Eugène	1895	1898	22 mars 1879	Marigny-l'Église	Adjudant
<b>Jeanguyot</b>	Pierre Eugène	1898	1901	25 mars 1882	Chaumard	Adjudant
<b>Joly</b>	Lucien Louis	1906	1909	20 janvier 1891	Nevers	Sous-Lieutenant
<b>Lebrot</b>	Ferdinand	1898	1901	22 août 1881	Ougny	Sergent
<b>Lurier</b>	Charles Edme	1886	1889	28 janvier 1870	Imphy	Capitaine
<b>Lussier</b>	René Louis Frédéric	1909	1912	4 juillet 1892	Varzy	Caporal
<b>Marriaux</b>	Victor	1914	1915	30 septembre 1897	Varzy	Caporal
<b>Martin</b>	Louis Achille	1909	1912	23 décembre 1892	Trucy-l'Orgueilleux	Sergent
<b>Maupetit</b>	Pierre	1910	1913	23 février 1893	Moussy	Sergent



DE L'E.N DE VARZY MORTS POUR LA FRANCE DURANT LA GUERRE DE 1914 -1918

Corps	Date du décès	Lieu du décès	Genre de mort	Nom
285 <sup>ème</sup> R.I	15 mars 1916	Woesten (Belgique)	Tué à l'ennemi	<b>Denaux</b>
174 <sup>ème</sup> R.I	17 mars 1915	Mesnil-les-Hurlus (Marne)	Tué à l'ennemi	<b>Desbouis</b>
35 <sup>ème</sup> R.I	13 septembre 1916	Bouchavesnes (Somme)	Tué à l'ennemi	<b>Dessieau</b>
70 <sup>ème</sup> R.I	23 septembre 1917	Beaumont (Meuse)	Tué à l'ennemi	<b>Dupont</b>
416 <sup>ème</sup> R.I	24 avril 1918	Ambulance anglaise 36 Rousbrugge (Belgique)	Suite de blessures de guerre	<b>Follereau</b>
136 <sup>ème</sup> R.I	10 octobre 1915	Vienne-le-Château (Marne)	Tué à l'ennemi	<b>Fontaine</b>
121 <sup>ème</sup> bataillon Chasseurs à pied	23 juin 1916	Thiaumont (Meuse)	Tué à l'ennemi	<b>Gaillard</b>
85 <sup>ème</sup> R.I	23 avril 1915	La Tête-de-Vache en forêt d'Apremont (Meuse)	Tué à l'ennemi	<b>Garnier</b>
95 <sup>ème</sup> R.I	30 juin 1915	Hôpital mixte de Commercy (Meuse)	Suites de blessures de guerre	<b>Gauchot</b>
13 <sup>ème</sup> R.I	14 janvier 1915	Bois-Brûlé devant Apremont (Meuse)	Tué à l'ennemi	<b>Gaudry</b>
77 <sup>ème</sup> R.I	9 mai 1916	Champ de bataille de l'Esnes, côte 304 (Meuse)	Tué à l'ennemi	<b>Germain</b>
85 <sup>ème</sup> R.I	6 mars 1918	Arquian	Maladie contractée en service commandé	<b>Guérémy</b>
13 <sup>ème</sup> R.I	19 avril 1916	Aux Eparges (Meuse)	Tué à l'ennemi	<b>Guyot</b>
29 <sup>ème</sup> R.I	1er août 1916	Chaumont-sur-Aire (Meuse)	Suites de blessures de guerre	<b>Huard</b>
13 <sup>ème</sup> R.I	1 <sup>er</sup> avril 1916	Bois-le-Prêtre (Meurthe et Moselle)	Tué à l'ennemi	<b>Jacq</b>
35 <sup>ème</sup> R.I	30 août 1917	Hôpital n°3 Salonique Grèce	Suites de maladie contractée au service	<b>Jacquiau</b>
256 <sup>ème</sup> R.I	27 octobre 1914	Cuinchy (Pas de Calais)	Tué à l'ennemi	<b>Jeanguyot</b>
133 <sup>ème</sup> R.I	3 septembre 1917	Souain, ferme Navarin (Marne)	Tué à l'ennemi	<b>Joly</b>
13 <sup>ème</sup> R.I	24 avril 1916	Côtes des Hures près Mesnil-sous-les-Côtes (Meuse)	Tué à l'ennemi	<b>Lebrot</b>
46 <sup>ème</sup> R.I	28 septembre 1916	Hôpital d'évacuation n° 15 Cérizy-Gailly (Somme)	Suites de blessures de guerre	<b>Lurier</b>
95 <sup>ème</sup> R.I	25 avril 1916	Aux Eparges (Meuse)	Tué à l'ennemi (Disparu)	<b>Lussier</b>
69 <sup>ème</sup> puis 21 <sup>ème</sup> R.I	22 octobre 1917	Veltoeck (Belgique)	Tué par obus	<b>Marriaux</b>
29 <sup>ème</sup> R.I. 3 <sup>ème</sup> compagnie	5 novembre 1917	Hôpital Bellevue Naugeat à Limoges (Haute Vienne)	Maladie contractée en service (Bacillose pulmonaire)	<b>Martin</b>
29 <sup>ème</sup> R.I	14 décembre 1916	Prisonnier à Sechfeld (Bavière)	Affection pulmonaire	<b>Maupetit</b>

TABLEAU SYNOPTIQUE DES INSTITUTEURS DE LA NIEVRE ET DES PROFESSEURS

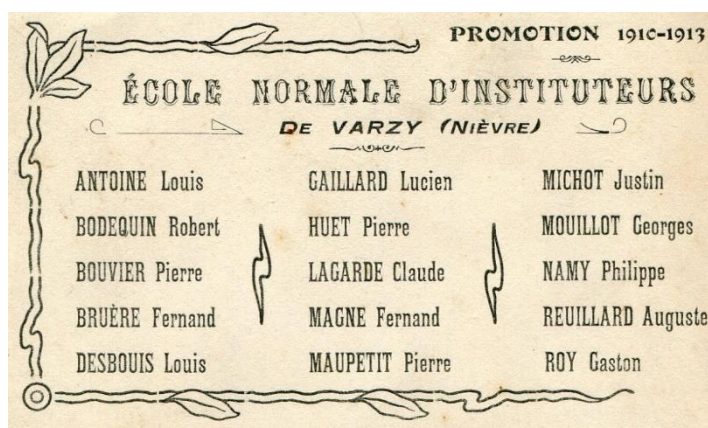
Nom	Prénoms	Entrée EN Varzy	Sorti EN Varzy	Né le	lieux de naissance	Grade
<b>Mazey</b>	Achille	suppléant		4 mars 1893	Marzy	Soldat 2 <sup>ème</sup> classe
<b>Merlin</b>	Raymond Octave François Léopold	1913		29 juillet 1892	Limanton	Soldat 2 <sup>ème</sup> classe
<b>Métais</b>	Marcel Antoine Amable Léon	1894	1897	14 janvier 1878	Surgy	Sergent
<b>Michot</b>	Justin Flavien Jean Baptiste	1910	1913	3 décembre 1893	Varennes-lès-Narcy	Caporal fourrier
<b>Milot</b>	Marius Joseph Edouard	1886	1889	16 mars 1870	Varzy	Chef de Bataillon
<b>Moreau</b>	Abel	1903	1907	26 septembre 1886	Varzy	Sergent
<b>Moreau</b>	Émile	1913		19 juin 1890	La Machine	Caporal
<b>Mourignot</b>	Paul Baptiste Alexandre	1902	1905	22 octobre 1885	Varzy	Caporal
<b>Nault</b>	Gustave Albert	1914	1917	4 juin 1898	Cosne	Soldat
<b>Nault</b>	Louis Emile	1905	1908	20 juillet 1889	Cosne	Soldat 2 <sup>ème</sup> classe
<b>Paillard</b>	Louis Jean	1906	1909	18 juin 1889	Fourchambault	Lieutenant
<b>Pannetier</b>	Jean	1900	1903	10 mars 1884	Brinay	Sergent
<b>Perreau</b>	Pierre	1903	1906	10 juin 1887	St-Hilaire-Fontaine	Sous-Lieutenant
<b>Perrin</b>	Émile Alfred	1911	1914	31 mars 1894	Saint-Malo	Sergent
<b>Pontigny</b>	Paul	1909	1912	25 janvier 1893	Champlin	?
<b>Raymond</b>	Jean	1914		7 septembre 1898	St-Martin-des-Lais (Allier)	Soldat 2 <sup>ème</sup> classe
<b>Renard</b>	Joseph Léon	1900	1903	13 août 1883	Piffonds (89)	Soldat 2 <sup>ème</sup> classe
<b>Ribaillier</b>	Gabriel Louis Laurent Marie	1898	1901	1 <sup>er</sup> novembre 1881	St-Germain-des-Bois	Sergent-Major
<b>Roblin</b>	Émile	1909	1912	9 avril 1893	Alligny-Cosne	Caporal
<b>Roquel</b>	Gaston Lucien Nicolas	1911	1914	17 mars 1894	Paris	Caporal
<b>Rougelot</b>	Marcel	1897	1900	14 juillet 1880	Empury	Sapeur
<b>Savard</b>	Lucien Alfred Louis	1913	1914	16 février 1895	Champlemy	Chasseur 2 <sup>ème</sup> Classe

DE L'E.N DE VARZY MORTS POUR LA FRANCE DURANT LA GUERRE DE 1914 -1918

Corps	Date du décès	Lieu du décès	Genre de mort	Nom
56 <sup>ème</sup> R.I	20 août 1914	Combat de Gosselmingen (Alsace)	Tué à l'ennemi	<b>Mazey</b>
85 <sup>ème</sup> R.I	29 août 1914	Lazaret de Lechfeld (Allemagne)	Décédé en captivité	<b>Merlin</b>
95 <sup>ème</sup> R.I	2 avril 1917	Hôpital d'évacuation n° 16 secteur 60 Creil (Oise)	Suite blessures en service commandé	<b>Métais</b>
13 <sup>ème</sup> R.I	2 octobre 1914	Bois-Jura, près Apremont (Meuse)	Disparu	<b>Michot</b>
161 <sup>ème</sup> R.I	25 septembre 1915	Saint-Hilaire-le-Grand (Marne)	Tué à l'ennemi	<b>Milot</b>
20 <sup>ème</sup> Bataillon Chasseurs à pied	13 avril 1916	Hospice Mixte de Beaune	Maladie (Tuberculose) aggravée en service	<b>Moreau</b>
2 <sup>ème</sup> Zouave	22 mars 1919	Hôpital d'évacuation n° 12 Metz	Maladie contractée en captivité	<b>Moreau</b>
213 <sup>ème</sup> R.I	26 décembre 1914	Steinbach (Alsace)	Tué à l'ennemi	<b>Mourignot</b>
32 <sup>ème</sup> R.I	12 juin 1918	Mouchy-Hunières	Tué à l'ennemi	<b>Nault</b>
4 <sup>ème</sup> R.I	3 septembre 1914	Cierge (Meuse)	Tué à l'ennemi	<b>Nault</b>
418 <sup>ème</sup> R.I	20 juillet 1916	Hardcourt (Somme)	Tué à l'ennemi	<b>Paillard</b>
285 <sup>ème</sup> R.I	16 juin 1915	Angres (Pas-de-Calais)	Disparu	<b>Pannetier</b>
85 <sup>ème</sup> R.I	22 avril 1915	Apremont (Meuse)	Blessures de guerre sur le champ de bataille	<b>Perreau</b>
256 <sup>ème</sup> R.I	12 août 1917	Fort de la Pompelle devant Nogent-l'Abbesse (Meuse)	Tué à l'ennemi	<b>Perrin</b>
				<b>Pontigny</b>
49 <sup>ème</sup> Bataillon Chasseurs à Pied	11 mai 1918	Ambulance 3/56 à Einville (Meurthe et Moselle)	Intoxication par gaz	<b>Raymond</b>
213 <sup>ème</sup> R.I	11 septembre 1914	Steinbach (Alsace)	Tué à l'ennemi	<b>Renard</b>
408 <sup>ème</sup> R.I	17 novembre 1918	Hôpital n° 19 Châlons-sur-Marne	Maladie contractée en service (Grippe)	<b>Ribaillier</b>
85 <sup>ème</sup> R.I	14 juin 1917	Hôpital régional n° 135	Maladie	<b>Roblin</b>
147 <sup>ème</sup> R.I	2 mars 1915	Mesnil-les-Hurlus (Marne)	Disparu	<b>Roquel</b>
8 <sup>ème</sup> Régiment du Génie	26 novembre 1918	Hôpital mixte de Mirecourt (Vosges)	Maladie contractée en service (Grippe et pneumonie)	<b>Rougelot</b>
17 <sup>ème</sup> Bataillon Chasseurs Alpains	22 juillet 1915	Lorette (Pas de Calais)	Tué à l'ennemi	<b>Savard</b>

TABLEAU SYNOPTIQUE DES INSTITUTEURS DE LA NIEVRE ET DES PROFESSEURS

Nom	Prénoms	Entrée EN Varzy	Sorti EN Varzy	Né le	lieux de naissance	Grade
<b>Septier</b>	Maxime Léon	1913	1915	26 juillet 1896	Surgy	Soldat 2 <sup>ème</sup> classe
<b>Simon</b>	Lucien	1911	1914	10 mars 1895	Marigny-sur-Yonne	Soldat 2 <sup>ème</sup> classe
<b>Tournier-Coletta</b>	Prosper Emile	Professeur E.N		27 mars 1888	Echallon (Ain)	Sous-Lieutenant
<b>Treille</b>	Marceau Antoine	1903	1907	30 août 1887	Moulins-Engilbert	Caporal
<b>Trinquet</b>	Lucien Jean Simon	1907	1910	21 mai 1890	Château-Chinon	Sergent



Carton de la promotion de l'EN de Varzy 1910-1913 qui a payé un lourd tribut à la guerre : pas moins de 6 normaliens ont été tués : Antoine, Bouvier, Desbouis, Gaillard, Maupetit, Michot.



Mort pour la France de cette promotion 1913-1916 : Bruère, Cabourg, Merlin, Savard et Septier

DE L'E.N DE VARZY MORTS POUR LA FRANCE DURANT LA GUERRE DE 1914 -1918

Corps	Date du décès	Lieu du décès	Genre de mort	Nom
29 <sup>ème</sup> R.I	4 septembre 1916	Aux Eparges (Meuse)	Tué à l'ennemi	<b>Septier</b>
85 <sup>ème</sup> R.I	7 juin 1915	La Ville-Issy (Meuse)	Noyé	<b>Simon</b>
57 <sup>ème</sup> Bataillon Chasseurs Alpains	10 septembre 1914	Combat de Champ-Chaudron (Vosges)	Tué à l'ennemi	<b>Tournier-Coletta</b>
213 <sup>ème</sup> R.I	3 janvier 1915	Steinbach (Alsace)	Disparu	<b>Treille</b>
85 <sup>ème</sup> R.I	19 août 1914	Eiche (Moselle)	Disparu	<b>Trinquet</b>



*La promotion 1914-1917 en décembre 1915, avant le départ de la classe 17.  
Jean Raymond le 1<sup>er</sup> assis à droite, major de promotion, tombé asphyxié par les gaz le 9 mai 1918. Deux autres normaliens de cette promotion ont été tués : Marriaux et Nault. Debout 3<sup>ème</sup> à partir de la gauche : René Marlin.*

Depuis 2014, dans le cadre du centenaire de la première Guerre Mondiale, les Cahiers Nivernais d'Histoire de l'Éducation avaient entrepris de publier les rapports de l'Inspecteur d'Académie J. Peltier sur la situation de l'enseignement dans le département pendant le conflit. Ainsi ont été publiés :

- le rapport pour l'année 1914 : Cahier Nivernais d'Histoire de l'Éducation n° 26 pp. 32-40
- le rapport pour l'année 1915 : Cahier Nivernais d'Histoire de l'Éducation n° 27 pp. 5-8
- le rapport pour l'année 1916 : Cahier Nivernais d'Histoire de l'Éducation n° 28 pp. 49-56

Le cahier n° 29 en 2017 ayant été entièrement consacré au guide des collections du nouveau musée installé Boulevard Victor-Hugo, il nous semble intéressant pour ce n° 30, en partie consacré à la commémoration du centenaire de l'armistice, de reprendre ces rapports et d'y joindre ceux de 1917 et 1918. Un panorama complet de la situation scolaire pendant la Grande Guerre s'offre ainsi à nous.

Ces rapports sont une mine de renseignements sur la manière dont fut désorganisé, géré et réorganisé l'enseignement dans le département au gré des départs, malheureusement parfois sans retour, des instituteurs mobilisés, de l'afflux de réfugiés, des réquisitions de locaux qui manquent aussi bien pour l'enseignement que pour les internats, des remplacements à opérer sur fond d'effort de guerre et de moyens réduits. Le rôle des femmes, des institutrices et institutrices-intérimaires y apparaît fondamental. Ces rapports montrent aussi l'action du « front de l'arrière », à travers les œuvres périscolaires, la propagande et le dévouement des enseignant(e)s et des élèves que ne manque pas de saluer l'Inspecteur d'Académie en poste dans le département pendant toute la guerre.

## **Rapport** **sur la situation de l'enseignement primaire<sup>1</sup>** **Année 1914**

Nevers, le 18 juillet 1915.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint mon rapport sur la situation de l'enseignement primaire, dans le département de la Nièvre.

---

### CHAPITRE PREMIER Écoles élémentaires et Écoles maternelles

#### *1. - LOCAUX SCOLAIRES*

Les nouveaux locaux, mis à la disposition du service de l'Instruction publique au cours de l'année 1914, sont ceux de : La Fiole (commune de Planchez) ; La Manille et Maison-Comte (commune de Corancy), Les Bruyères-Radon (commune de Luthenay-Uxeloup) (écoles mixtes), Ternant (2<sup>e</sup> classe à l'école de garçons et logement de l'instituteur adjoint), Nevers (école maternelle de la Chaumière).

Des locaux sont en construction ou vont être ouverts incessamment à Glux (groupe scolaire), Saint-Léger-de-Fougeret (école de filles), Arleuf (appropriation de l'école de filles), Mhère (école de garçons), Sardy-les-Epiry (classe enfantine), Challement (école mixte).

Plusieurs de ces constructions ont dû être ajournées en raison de la guerre.

Des améliorations diverses ont été effectuées aux écoles suivantes : Saint-Parize-le-Châtel (logement de l'instituteur) ; Livry (réfection des peintures des classes), Toury-sur-Jour (construction d'un préau et de privés), Sermoise (mur de clôture et agrandissement de la cour), Saint-Parize-en-Viry (une pompe a été placée sur le puits de l'école et un bûcher établi), Saint-Seine (appropriation de l'école de filles).

Des projets de construction ou d'appropriation intéressant les communes de Tronsanges, Sichamps (appropriation de l'école mixte), Cosne (école de filles et école maternelle), Le Mouroux (commune de Lucenay-les-Aix), Alligny-Cosne (école de garçons), Pougny, Garchizy (appropriation des écoles), Saint-Aubin-les-Forges construction d'une école mixte au hameau de La Forêt), Villapourçon (groupe scolaire au hameau de Fragny), ont été soumis à

---

<sup>1</sup> Académie de Dijon, Département de la Nièvre, Bulletin de l'instruction primaire, 46<sup>ème</sup> année, N° 4, Juillet-Août-Septembre 1915, pages 109-125

l'avis du Conseil départemental, mais n'ont pas reçu l'approbation ministérielle au 31 décembre 1914.

Enfin, un certain nombre de projets sont à l'étude : Prémary (école de filles et école maternelle), Saint-Honoré (école de filles), Villapourçon (école de filles), Decize (école maternelle), La Charité (construction de locaux pour la section agricole, agrandissement de l'école de filles, aménagement d'une troisième classe à l'école maternelle), Chaulgnes (agrandissement du groupe scolaire), Nevers (construction d'une école maternelle dans le quartier de la Rotonde), Sougy, Saint-Jean-aux-Amognes, Neuville-lès-Decize (appropriation des locaux scolaires), Saint-Benin-d'Azy (construction d'une classe à l'école de filles).

Voici, d'autre part, les améliorations qu'il y aurait lieu de réaliser :

1° *Circonscription de Nevers.* – Coulanges-lès-Nevers (appropriation du logement de l'institutrice), Cossaye (appropriation des écoles), Imphy et Montigny-aux-Amognes (écoles de garçons), Montambert-Tannay (établissement d'une cour et d'un préau pour les filles), Cizely (construction d'un préau), Luthenay-Uxeloup (réparations à l'école de garçons), Saint-Parize-le-Châtel, hameau de Moiry (construction de privés pour les filles).

2° *Circonscription de Château-Chinon.* - Château-Chinon-Ville (appropriation de l'école de filles), Château-Chinon-Campagne (appropriation de l'école de garçons), Villapourçon, Poil, Corancy, Châtillon (filles), Bazolles (garçons) (appropriation des écoles).

3° *Circonscription de Clamecy.* - Dun-les-Places (agrandissement de l'école de filles).

4° *Circonscription de Cosne.* – Arthel, Murlin, Nolay, La Celle-sur-Nièvre (appropriation des écoles ou aménagement des dépendances), Fourchambault (agrandissement des deux écoles).

En 1914, il a été créé

1° *Circonscription de Nevers.* – École mixte au hameau des Bruyères-Radon (commune de Luthenay-Uxeloup) en compensation de la suppression du poste d'adjoint à Luthenay-Uxeloup ; 4° emploi d'institutrice adjointe à l'école de filles d'Imphy.

2° *Circonscription de Cosne.* - 5° emploi d'institutrice adjointe à l'école de filles de La Charité.

Les projets de création suivants sont soumis à l'approbation ministérielle :

Nevers : Transformation de l'école maternelle de la Chaumière en école primaire avec classe enfantine. - Création d'un deuxième emploi d'institutrice adjointe à l'école de la Chaumière (filles). - Création d'un 4° emploi d'adjoint à l'école de la Rotonde (garçons).

Villapourçon : Création d'un groupe scolaire au Hameau de Fragny.

Saint-Aubin-les-Forges : Création d'une école mixte au Hameau de La Forêt.

II. — SITUATION COMPARÉE AU 31 DÉCEMBRE 1913 ET AU 31 DÉCEMBRE 1914

1° Écoles

CIRCONSCRIPTIONS	Cantons	Communes	ÉCOLES PUBLIQUES				TOTAUX			ÉCOLES PRIVÉES				TOTAUX			TOTAUX généraux		DIFFÉRENCE totale pour 1914
			1913		1914		1913	1914	DIFFÉRENCE pour 1914	1913		1914		1913	1914	DIFFÉRENCE pour 1914	Écoles prim. publiques et privées	Écoles prim. publiques et privées	
			primaires	maternelles	primaires	maternelles				primaires	maternelles	primaires	maternelles						
Nevers.....	6	69	139	5	139	5	144	144	»	36	3	36	3	39	39	»	183	183	»
Château-Chinon.....	5	62	148	»	150	»	148	150	+ 2	23	1	23	1	24	24	»	172	174	+ 2
Clamecy.....	7	104	161	4	161	4	167	167	»	23	»	23	»	23	23	»	190	190	»
Cosne.....	7	78	151	6	151	6	157	157	»	22	3	22	3	25	25	»	182	182	»
Totaux....	25	313	599	15	601	15	616	618	+ 2	104	7	104	7	111	111	»	727	729	+ 2

III. — SITUATION COMPARÉE AU 31 DÉCEMBRE 1913 ET AU 31 DÉCEMBRE 1914

2<sup>o</sup> Classes

CIRCONSCRIPTIONS	Cantons	Communes	ÉCOLES PUBLIQUES				TOTAUX		DIFFÉRENCE pour 1914	ÉCOLES PRIVÉES				TOTAUX		DIFFÉRENCE pour 1914	TOTAUX généraux		DIFFÉRENCE totale pour 1914
			1913		1914		1913	1914		1913		1914		1913	1914				
			primaires	maternelles	primaires	maternelles				primaires	maternelles	primaires	maternelles				Écoles primaires publiques et privées	Écoles primaires publiques et privées	
Nevers.....	6	69	268	8	270	8	276	278	+ 2	95	4	98	4	99	102	+ 3	375	380	+ 5
Château-Chicon.....	5	62	246	»	250	»	246	250	+ 4	48	1	46	1	49	47	- 2	295	297	+ 2
Clamecy.....	7	104	235	7	236	7	242	243	+ 1	42	»	44	»	42	44	+ 2	284	287	+ 3
Cosne.....	7	78	259	9	259	9	268	268	»	54	4	55	4	58	59	+ 1	326	327	+ 1
Totaux.....	25	213	1.008	24	1.015	24	1.032	1.039	+ 7	239	9	243	9	248	252	+ 4	1.280	1.291	+ 11

CHAPITRE II

Personnel

1. - TABLEAU DES ÉLÈVES

NOMBRE D'ENFANTS reçus DANS LES ÉCOLES		ÉCOLES PUBLIQUES			ÉCOLES PRIVÉES		
		Année 1913-1914	Année 1912-1913	Différence pour 1914	Année 1913-1914	Année 1912-1913	Différence pour 1914
De moins de 6 ans.	garçons...	3.627	3.715	- 88	447	425	+ 22
	filles .....	3.272	3.355	- 83	820	947	- 127
De 6 à 13 ans.....	garçons...	19.125	17.534	- 409	1.073	1.089	- 16
	filles .....	14.966	15.263	- 297	3.180	3.171	+ 9
De plus de 13 ans..	garçons...	1.056	1.027	+ 29	122	120	+ 2
	filles .....	837	857	- 20	411	467	- 56
TOTAUX .....		40.883	41.751	- 868	6.053	6.219	- 166

Les résultats comparés des effectifs de 1913 et 1914 accusent une diminution, pour cette année, de 868 élèves dans les écoles publiques et de 166 dans les écoles privées. Mais si l'on tient compte des circonstances dans lesquelles se sont rouvertes et ont fonctionné les écoles depuis dix mois, et des difficultés particulièrement grandes que nous avons rencontrées dans certains centres, et spécialement à Nevers, pour faire face, avec des locaux insuffisants en nombre et en étendue, aux besoins du service scolaire, on pourra trouver que la fréquentation n'a pas été cette année, en dépit des événements, inférieure à la normale dans ce département.



TABLEAU DES MAITRES

ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES				ÉCOLES PRIMAIRES ÉLÉMENTAIRES								ÉCOLES Matern <sup>les</sup>		TOTAUX GÉNÉRAUX					OBSERVATIONS					
GARÇONS				FILLES				INSTITUTEURS				INSTITUTRICES												
Directeurs	Professeurs	Maîtres adjoints	Total	Directrices	Professeurs	Maitresses adj.	Total	Directeurs	Titulaires	Stagiaires	Total	Directrices	Titulaires	Stagiaires	Total	Directrices	Titulaires adjointes	Directeurs et directrices	Professeurs	Maitres et maitresses adjoints	Titulaires	Stagiaires	Total	
<i>1<sup>o</sup> Enseignement public</i>																								
4	9	9	22	1	1	3	5	333	156	11	500	259	240	26	549	15	9	612	10	12	405	37	1.076	
<i>2<sup>o</sup> Enseignement privé</i>																								
»	»	»	»	»	»	»	»	15	27	»	42	87	114	»	201	7	2	109	»	»	143	»	252	

A vrai dire, cette statistique ne s'applique qu'aux huit premiers mois de l'année 1914. La guerre, en mobilisant 203 instituteurs sur 550, a modifié sensiblement l'état numérique du personnel et, par voie de conséquence, l'organisation habituelle des classes. Ces 200 maîtres, en effet, n'ont pu être tous remplacés : il a fallu, pour assurer leur service, réunir parfois deux écoles, le plus souvent deux classes. Encore ce résultat n'a-t-il pu être obtenu qu'en faisant appel d'abord aux élèves-maîtresses de l'École Normale - 17 d'entre elles, des promotions de 3<sup>e</sup> et de 2<sup>e</sup> années, nous ont ainsi prêté leur concours - puis aux instituteurs et institutrices auxiliaires - au nombre de 60 - faisant partie du cadre des suppléances ; enfin, aux 25 maîtres et maîtresses réfugiés des départements envahis ; 2 instituteurs retraités, d'autre part, ont accepté de rentrer en fonctions. Au total, une centaine de postes sur les deux cents privés temporairement de leurs titulaires ont pu ainsi être pourvus.

### Écoles maternelles

Plus encore que pour les écoles élémentaires, les conditions d'installation et d'organisation matérielle importent essentiellement à la bonne marche et au développement des écoles maternelles. Nous avons eu le regret de constater que, sauf de très heureuses, mais trop rares exceptions, ces conditions ne se trouvent pas remplies dans ce département. Déjà, l'an dernier, nous appelions l'attention sur les réformes indispensables qu'il y aurait lieu de réaliser pour que ces écoles répondent exactement à leur destination et rendent les services que nous en attendons. Nous nous bornerons, cette année, à renouveler les desiderata que nous formulions à cet égard, et nous ne doutons pas que, dans tous les centres où il sera possible de donner satisfaction à nos vœux, les municipalités ne s'attachent à rendre plus sains, plus confortables, plus gais, les locaux où les petits viennent recevoir et doivent trouver les premiers éléments grâce auxquels se développera leur activité naissante, tant physique que morale.

## CHAPITRE III

---

### Enseignement primaire supérieur

#### I. - ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES

Nos établissements d'enseignement primaire supérieur se sont également trouvés atteints par la guerre, à la rentrée d'octobre, et dans leur personnel et dans les locaux où ils étaient installés. Des cinq écoles que compte le département, aucune n'a pu continuer de fonctionner dans les bâtiments qu'elle occupait antérieurement. L'une d'elles - et non la moins florissante - celle de Nevers n'a même pas pu, malgré tous les efforts et les démarches que l'administration a pu faire dans ce but, effectuer sa rentrée. Deux autres, les écoles de La Charité et de Château-Chinon, ont dû restreindre leur service et se résigner à n'assurer, dans un local très réduit - une seule pièce - que le service de l'externat, en limitant, faute de personnel, les études aux matières d'enseignement absolument essentielles. Deux enfin, l'école de Decize et l'école de Clamecy, ont eu la bonne fortune de conserver tout leur personnel et de pouvoir installer dans des conditions presque normales, de telle sorte que l'une et l'autre, en maintenant à quelques unités près leurs effectifs des années précédentes, ont pu ainsi remplir leur tâche ordinaire.

#### II. - COURS COMPLÉMENTAIRES

La vie de nos cours complémentaires n'a pas été trop sensiblement affectée par la mobilisation et par les réquisitions. C'est ainsi que les cours de jeunes filles de Nevers, de Guérigny et de Varzy ont, sans interruption, assuré leur service et obtenu, cette année, des résultats particulièrement satisfaisants, tant au point de vue du nombre des élèves qu'ils ont groupés que des succès atteints. Nous avons plaisir à signaler la libéralité du Conseil municipal de Nevers qui a permis de constituer au cours complémentaire de cette ville un matériel scientifique assez important et d'attribuer à des élèves très méritantes des bourses de fournitures allégeant la charge des familles. Il reste à y organiser - autant d'ailleurs que dans les autres cours de jeunes filles du département - un cours régulier de coupe et de repassage en même temps que l'enseignement rationnel de l'économie ménagère et domestique. Ce sera l'œuvre de l'an prochain.

Les cours complémentaires de garçons de Corbigny et de Fourchambault ont maintenu également leur bonne réputation d'établissements bien dirigés et où le travail est la règle. Le premier a dû, à la rentrée d'octobre, céder la place au service de santé militaire, mais a pu s'organiser dans une maison louée ; le second, malgré quelques tribulations, a été en état de recevoir les élèves dans ses locaux ordinaires.

---

## CHAPITRE IV

---

### Écoles normales

#### I. - ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS DE VARZY

*1° Situation matérielle.* - L'année scolaire 1913-1914 était à peine achevée lorsque la mobilisation fut décrétée. Le 6 août le service de santé militaire prenait possession des bâtiments de l'école.

La réfection du carrelage du couloir du rez-de-chaussée, commencée dès le départ des candidats, put cependant être achevée avant la prise de possession effective du local par l'autorité militaire. C'est la seule réparation importante qu'ait subie le bâtiment en 1914 en dehors des améliorations déjà signalées dans notre dernier rapport annuel et qu'il y aura lieu de réaliser dès que les circonstances le permettront.

L'hôpital auxiliaire n° 51 a occupé tout l'établissement, y compris l'école annexe, à l'exception seulement des logements du directeur et de l'économe, de la lingerie du rez-de-chaussée, de la bibliothèque et de la salle des collections. Il utilise tout le matériel de couchage et de cuisine et certains meubles. Un inventaire détaillé des salles et du matériel qu'il a pris en charge a été dressé.

L'installation provisoire de l'école a pu se faire dans de bonnes conditions. L'école de filles de Varzy se trouva assez vaste pour recevoir les enfants de l'école annexe, répartis en deux classes au lieu de quatre, et ceux de l'école maternelle. Le local de l'école maternelle, ainsi rendu libre, a été mis à notre disposition. Nous y avons installé notre mobilier scolaire. Les seuls frais notables ont été nécessités par l'organisation de l'éclairage et du chauffage. Les deux grandes salles de l'établissement ont suffi largement aux besoins de nos deux promotions. Deux petites chambres servent, l'une de dépôt des modèles, produits, fournitures, etc... ; l'autre de bureau pour le directeur et les réunions des maîtres.

Au moment de la rentrée, qui s'est faite le 22 octobre, les élèves, réduits à la 1<sup>re</sup> et à la 2<sup>e</sup> années, étaient au nombre de 28. On trouva facilement à les loger comme pensionnaires dans une dizaine de familles.

2° *État sanitaire.* - Il a été bon en 1914-1915 comme en 1913-1914. Un élève toutefois ayant contracté, chez lui, de toute évidence, une fièvre typhoïde, dut rester absent de l'école pendant plus de deux mois, à partir de novembre 1914.

3° *Situation intellectuelle et morale.* - Étant donné les circonstances dans lesquelles s'est rouverte, en octobre dernier, notre école normale d'instituteurs, on ne s'étonnera pas qu'elle apparaisse, dans sa situation, dans ses dispositions et dans son esprit, sensiblement différente de ce qu'elle était avant les événements qui ont eu sur elle une action si soudaine et si forte.

Et, tout d'abord, quand l'école se reforma, du personnel ordinaire deux maîtres seulement se retrouvaient : le directeur et l'économe. Il fallait cependant organiser les études. Grâce au précieux concours que nous apportèrent deux professeurs : l'un, M. Martin, ancien maître de l'école normale de Varzy ; l'autre, M. Dessignolle, du collège de La Fère ; réfugié dans la Nièvre, l'administration put assurer la continuation de la vie de l'école. De même à l'école annexe, où nous eûmes la douleur de voir mourir en pleine tâche un jeune maître, M. Roudot, qui avait entrepris courageusement de suppléer, avec l'aide d'une adjointe, ses deux collègues mobilisés, il nous fut possible de surmonter les difficultés en accueillant l'offre que nous fit de ses services le directeur de école annexe de Charleville, également réfugié dans notre département.

Ainsi purent être donnés régulièrement tous les enseignements essentiels, tandis que, de leur côté, les élèves répondaient par leur application empressée et leur bonne tenue au zèle et au dévouement de leurs maîtres. Dès le début des hostilités, d'ailleurs, un nombre important d'entre eux avaient été appelés à remplir leur tâche d'hommes, quelques-uns dans les postes d'instituteurs qu'on avait dû leur confier avant l'heure pour y remplacer leurs aînés, les autres, plus nombreux, à la caserne, pour s'y préparer à servir le pays quelques mois plus tard sur la ligne de feu où l'un d'eux, hélas ! devait succomber. Seuls donc restaient à l'école une partie de la 2<sup>e</sup> année et la promotion de la 1<sup>re</sup>. Il nous est agréable de dire que, par le sérieux de l'esprit, par la docilité parfaite avec laquelle ils ont reçu les leçons et les conseils de leurs maîtres, ces élèves ont mérité l'estime et l'affection de ceux qui avaient à préparer leur entrée dans la vie laborieuse. La gravité des circonstances a contribué, sans nul doute, à développer en eux ces qualités : ils y ont puisé d'eux-mêmes des motifs supérieurs en même temps que des exemples magnifiques de désintéressement, de discipline de soi, de fermeté d'âme qui, s'ajoutant aux enseignements et aux directions qu'ils ont reçus, les disposeront à bien remplir leur double fonction d'éducateurs et de citoyens.

A cet égard, jamais peut-être ne s'était produite et n'était apparue plus nécessaire à poursuivre, sous la pression même ou simplement la suggestion des événements et de la vie, une association aussi étroite, une harmonie aussi complète entre le besoin de la culture intellectuelle et l'obligation de former les caractères. Nos élèves-maîtres de l'année qui vient de

s'écouler auront eu l'avantage, et le mérite, de sentir vivement cette solidarité profonde. Ils ne garderont pas pour eux seuls le bénéfice de telles dispositions si précieuses, si favorables ; ils sauront s'en inspirer, nous en sommes assurés, pour les faire pénétrer dans l'âme des jeunes élèves qu'à leur tour ils auront la mission de préparer à leur devoir d'hommes.

## II. - ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTRICES DE NEVERS

*1° Situation matérielle.* - De même que l'école normale d'instituteurs, l'école normale d'institutrices a été, dès le début de la mobilisation, transformée en hôpital temporaire. Mais, par contre, l'administration a rencontré des difficultés plus grandes pour trouver un local où l'on pût organiser - à défaut des services d'internat - il n'y fallait pas songer - les services d'enseignement. Nous avons pu y réussir cependant en louant, dans le voisinage de l'école, une maison qui, sans être bien vaste, présentait une distribution de pièces assez commode pour l'installation des classes et l'organisation des cours.

C'est dans ces pièces qu'ont vécu, à partir d'octobre dernier, la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> années des élèves-maîtresses - les besoins du service nous ayant obligés à faire appel à la promotion de 3<sup>e</sup> année - ainsi que les enfants des écoles annexes élémentaire et maternelle, dont les effectifs sont restés fort élevés et auraient été plus nombreux encore si les salles dont nous disposions avaient été plus spacieuses.

*2° État sanitaire.* Il est resté bon toute l'année et aucune affection importante ou grave n'a atteint les élèves-maîtresses. L'école n'a subi en aucune manière les effets des épidémies, nombreuses et persistantes, que la présence de malades blessés dans les hôpitaux de la ville avait provoquées à Nevers déjà dans le dernier trimestre de l'année 1914.

*3° Situation intellectuelle et morale.* En dépit d'une installation matérielle un peu précaire, les études ont donné des résultats sensiblement équivalents à ceux des années précédentes. Grâce à la bonne tenue et à l'esprit de discipline des élèves, grâce aussi à la surveillance discrètement exercée sur elles et à l'autorité doucement, mais fermement affirmée des professeurs et de la directrice, le régime de l'externat que les circonstances ont imposé n'a point apporté dans la vie de l'école le trouble que l'on aurait pu craindre. C'est le plus généralement avec le sentiment très net de leur devoir et avec le désir plus vif de justifier la confiance mise en elles, que les jeunes filles ont appliqué tous leurs efforts à acquérir avec des connaissances plus étendues et plus précises, de solides méthodes de travail, appuyées sur la réflexion et le jugement personnels. Les unes et les autres ont eu d'ailleurs l'avantage de pouvoir, dès leurs premières années d'études à l'école, remplaçant leurs compagnes de 3<sup>e</sup> année déjà en fonctions - commencer leur initiation pédagogique aux écoles annexes : c'est un profit qu'elles savent apprécier et qu'elles apprécieront encore davantage si, comme nous l'espérons, nous pouvons, à la rentrée scolaire prochaine, leur assurer la troisième année d'études qui complétera leur apprentissage professionnel.

---

## CHAPITRE V

---

### Œuvres complémentaires de l'École

Les événements qui ont bouleversé notre pays depuis la rentrée scolaire dernière devaient avoir fatalement une répercussion fâcheuse sur les œuvres complémentaires de l'école. On ne peut pas dire cependant qu'ils en aient arrêté ou suspendu complètement la marche et le fonctionnement. Ce sont surtout, comme il fallait s'y attendre, les **Conférences populaires** qui ont été le plus atteintes ; il en a été donné très peu et sans doute cela tient-il surtout à ce que les conférenciers habituels étaient à leur poste de combat, sur la ligne de front, ou peut-être à ce qu'on était moins disposé, à cause des circonstances, à organiser des réunions de ce genre qui prennent facilement le caractère de fêtes. La même crise s'est fait sentir dans les *Œuvres de*

*mutualité* ; il était difficile, en effet, que, tant de familles étant touchées par la guerre, les enfants puissent apporter au fond de solidarité leur contribution, si minime qu'elle soit.

Les **Cours d'adultes** ont pu davantage être sauvegardés. Ils ont réuni 2.080 jeunes gens et 1.971 jeunes filles. Ces chiffres sont évidemment très inférieurs à ceux des années précédentes (3.564 et 2.348 dans l'hiver de 1913-1914). Toutefois, on peut assurer que le travail et l'activité post-scolaires, dans cet ordre d'idées, ne se sont pas ralentis. Ces cours ont tout naturellement eu cette année pour objet principal - en outre des matières ordinaires d'enseignement - l'exposé des événements actuels et des faits de guerre, le commentaire des dépêches officielles, le récit des actes de bravoure, d'endurance et d'abnégation que nos soldats ont généreusement multipliés pour faire face au danger et défendre le pays.

Cette orientation qu'ont prise les cours d'adultes pendant cet hiver nous la retrouvons plus accentuée encore dans le travail qu'ont fourni, sous l'impulsion de nos dévouées institutrices, les associations et les groupements d'élèves et d'anciennes élèves de nos écoles publiques. Il y a eu, parmi toutes ces jeunes filles, un élan de générosité et une émulation d'initiatives que nous ne saurions trop louer. Par la vertu rayonnante de l'exemple, maîtresses et élèves ont su attirer, dans maints endroits, le concours effectif des mères de famille, les intéresser aux œuvres qu'elles avaient entreprises, et ainsi s'est constituée, sous l'inspiration la plus noble, la collaboration étroite que nous souhaiterions voir s'établir d'une façon durable entre l'école et la famille.

Grâce à cette activité si spontanément offerte et si ingénieusement dépensée, institutrices et élèves ont apporté aux œuvres d'entraide que la guerre a fait naître une contribution importante et précieuse. Sans parler des dons en argent, des envois d'œufs frais, de friandises aux blessés des hôpitaux, et nous bornant à relever la liste des ouvrages confectionnés dans les écoles publiques du département pour le vêtement du soldat, nous avons pu évaluer approximativement à plus de 100.000 francs ce magnifique effort. Un tel résultat indique assez l'élan et l'ardeur avec lesquels nos écoles ont coopéré à l'œuvre de défense nationale.

\*  
\* \*

Aussi bien convient-il de généraliser, en l'étendant à tout le personnel enseignant du département, l'appréciation que nous venons de porter sur les institutrices de la Nièvre. Lorsqu'en effet surgit, au mois d'août dernier, avec tant de brutale soudaineté, la terrible crise qui menaça notre existence nationale, nous avons pu tout de suite juger combien nos maîtres étaient dignes de la confiance que tous avaient mise en eux. Si nous n'avons pu être surpris, les connaissant bien, du zèle patriotique avec lequel ils sont allés au devant de toutes les tâches que commandaient les circonstances, il nous est permis du moins d'en concevoir pour eux quelque fierté. Jamais fierté ne fut plus légitime. Pendant qu'un grand nombre d'entre eux accourait au premier appel de la nation pour prendre leur place dans les rangs de l'armée, tandis que plusieurs, hélas! nobles victimes d'une lutte implacable et maudite, payaient de leur sang le généreux élan de leur foi patriotique, les autres, ceux que l'âge ou la santé précaire maintenaient à leur foyer, accomplissaient, eux aussi, tout leur devoir, avec le même esprit de dévouement à la cité et au pays, se donnant à tout et à tous, menant de front la tâche scolaire avec les multiples et lourdes besognes qu'exigeaient les services d'assistance et de ravitaillement, secondant plus que jamais les municipalités, souvent privées de leur chef, parfois un peu désarmées, stimulant ou dirigeant de leurs conseils et de leurs démarches, aidant quelquefois même de leurs bras les travailleurs et les travailleuses des champs, assurant partout enfin dans les jours critiques, grâce à leur autorité et par leur exemple même, le calme et le sang-froid des populations. Aux heures de l'action virile, tous ces bons ouvriers de l'école ont fait honneur à la haute et difficile mission que le pays leur a confiée : qu'ils en reçoivent ici le public témoignage ; aucune récompense de leurs efforts et de leurs succès ne leur sera - nous en sommes sûrs - plus agréable et plus précieuse.

Nevers, le 18 juillet 1915.

*L'Inspecteur d'Académie,*  
J. PELTIER.

## Rapport sur la situation de l'enseignement primaire <sup>2</sup> Année 1915

En raison de la maladie qui a retenu pendant trois mois et jusqu'à ces jours derniers M. l'inspecteur d'académie éloigné de ses fonctions, l'autorité académique a dû se borner cette année à adresser à M. le Préfet, au lieu du rapport ordinaire, les documents, tableaux et statistiques sur la situation de l'enseignement primaire que l'on trouvera ci-après.

### LOCAUX SCOLAIRES

Aucune appropriation d'école, aucune création d'emploi n'a été décidée ou mise à exécution. Les projets antérieurs, énumérés dans le rapport de l'an dernier, ont été ajournés en raison des circonstances.

*Tableau des élèves*

NOMBRE D'ENFANTS reçus DANS LES ÉCOLES	ÉCOLES PUBLIQUES			ÉCOLES PRIVÉES			
	Année 1913-1914	Année 1914-1915	Différence pour 1915	Année 1913-1914	Année 1914-1915	Différence pour 1915	
	TOTAUX.....	42.883	41.749	-1134	6.053	6.148	+ 95
De moins de 6 ans.	garçons...	3.627	3.304	- 323	447	432	- 15
	filles .....	3.272	3.081	- 191	820	748	- 72
De 6 à 13 ans.....	garçons...	19.125	18.069	-1056	1.073	1.207	+ 134
	filles .....	14.966	15.594	+ 628	3.180	3.309	+ 129
De plus de 13 ans..	garçons...	1.056	884	- 172	122	108	- 14
	filles .....	837	817	- 20	411	344	- 67

La diminution du nombre des élèves des écoles publiques est due en partie à la fermeture d'un certain nombre d'écoles réquisitionnées par l'autorité militaire et en particulier des écoles de la ville de Nevers.

<sup>2</sup> Académie de Dijon, Département de la Nièvre, Bulletin de l'instruction primaire, 47<sup>ème</sup> année, N° 6, Septembre - Octobre 1916, pages 200-209

TABLEAU DES MAITRES

ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES				ÉCOLES PRIMAIRES ÉLÉMENTAIRES								ÉCOLES Matern <sup>***</sup>		TOTAUX GÉNÉRAUX					OBSERVATIONS					
GARÇONS				FILLES				INSTITUTEURS				INSTITUTRICES				Directrices	Titulaires adjointes	Directeurs et directrices		Professeurs	Maîtres et maîtresses adjoints	Titulaires	Stagiaires	Total
Directeurs	Professeurs	Maîtres adjoints	Total	Directrices	Professeurs	Maîtresses adj <sup>***</sup>	Total	Directeurs	Titulaires	Stagiaires	Total	Directrices	Titulaires	Stagiaires	Total									
<i>1° Enseignement public</i>																								
4	7	9	20	1	2	2	5	330	121	6	457	266	228	10	504	15	9	601	9	11	349	16	986	
<i>2° Enseignement privé</i>																								
»	»	»	»	»	»	»	»	17	18	»	35	88	113	»	201	8	2	113	»	»	133	»	246	

Nombre des instituteurs actuellement sous les drapeaux (Y compris les anciens élèves-maîtres) : 252

	Instit <sup>eur</sup>	Instit <sup>ice</sup>	Totaux	
Nombres d'intérimaires	Instituteurs retraités	1	1	2
	Anciens normaliens	1	4	5
	Réfugiés étrangers	1	»	1
	Autres intérimaires	11	67	78
<b>Totaux</b>	<b>14</b>	<b>72</b>	<b>86</b>	
Nombres des instituteurs réfugiés	8	20	28	

SITUATION COMPARÉE AU 31 DÉCEMBRE 1914 ET AU 31 DÉCEMBRE 1915

*1° Écoles*

CIRCONSCRIPTIONS	Cantons	ÉCOLES PUBLIQUES						TOTAUX			ÉCOLES PRIVÉES				TOTAUX			TOTAUX généraux		DIFFÉRENCE totale pour 1915
		1915		1914		1915	1914	DIFFÉRENCE pour 1915	1915		1914		1915	1914	DIFFÉRENCE pour 1915	Écoles prim <sup>***</sup> publiques et privées	Écoles prim <sup>***</sup> publiques et privées			
		primaires	maternelles	primaires	maternelles				primaires	maternelles	primaires	maternelles								
Nevers.....	6 69	140	5	139	5	145	144	+ 1	36	3	36	3	39	39	»	184	183	+ 1		
Château-Chinon.....	5 62	151	»	150	»	151	150	+ 1	22	1	23	1	23	24	- 1	174	174	»		
Clamecy.....	7 104	161	4	161	4	165	165	»	25	»	23	»	25	23	+ 2	190	188	+ 2		
Cosne.....	7 78	151	6	151	6	157	157	»	22	3	22	3	25	25	»	182	182	»		
<b>Totaux....</b>	<b>25 213</b>	<b>603</b>	<b>15</b>	<b>601</b>	<b>15</b>	<b>618</b>	<b>616</b>	<b>+ 2</b>	<b>105</b>	<b>7</b>	<b>104</b>	<b>7</b>	<b>112</b>	<b>111</b>	<b>+ 1</b>	<b>730</b>	<b>727</b>	<b>+ 3</b>		

SITUATION COMPARÉE AU 31 DÉCEMBRE 1914 ET AU 31 DÉCEMBRE 1915

2° Classes

CIRCONSCRIPTIONS	Cantons	Communes	ÉCOLES PUBLIQUES				TOTALS		DIFFÉRENCE pour 1915	ÉCOLES PRIVÉES				TOTALS		DIFFÉRENCE pour 1915	TOTALS généraux		DIFFÉRENCE totale pour 1915
			1915		1914		1915	1914		1915		1914		1915	1914		1915	1914	
			primaires	maternelles	primaires	maternelles				primaires	maternelles	primaires	maternelles						
Nevers.....	6	69	(1) 264	8	270	8	272	278	- 6	89	4	98	4	93	102	- 9	365	380	- 15
Château-Chinon.....	5	62	250	»	250	»	250	250	»	41	1	46	1	42	47	- 5	292	297	- 5
Clamecy.....	7	104	236	7	236	7	243	243	»	42	»	44	»	42	44	- 2	285	287	- 2
Cosne.....	7	78	260	9	259	9	269	268	+ 1	49	4	55	4	53	59	- 6	322	327	- 5
<b>Totaux....</b>	<b>25</b>	<b>213</b>	<b>1.010</b>	<b>24</b>	<b>1.015</b>	<b>24</b>	<b>1.034</b>	<b>1.039</b>	<b>- 5</b>	<b>221</b>	<b>9</b>	<b>243</b>	<b>9</b>	<b>230</b>	<b>252</b>	<b>- 22</b>	<b>1.264</b>	<b>1.291</b>	<b>- 27</b>

(1) L'E. P. S. de Nevers n'a pas fonctionné.

STATISTIQUES DES ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES

ÉTABLISSEMENTS	EFFECTIF		OBSERVATIONS
	En 1913-1914	En 1914-1915	
Ecole primaire supérieure de Nevers. . . . .	207	»	Réquisitionnée par l'autorité militaire, l'école primaire supérieure de Nevers n'a pas fonctionné en 1914-1915.
— — — — — Decize. . . . .	53	61	
— — — — — La Charité . . . . .	70	34	L'internat n'a pas fonctionné.
— — — — — Château-Chinon . . . . .	32	27	Id.
— — — — — Clamecy. . . . .	127	99	

ÉCOLES NORMALES

1° École normale d'Instituteurs de Varzy

a) RECRUTEMENT

	En 1914	En 1915
Candidats inscrits. . . . .	35	34
— présentés . . . . .	33	31
— éliminés à l'examen médical . . . . .	»	2
— admissibles. . . . .	23	23
— admis . . . . .	14	17
— admis sur la liste supplémentaire . . . . .	7	3



b) STATISTIQUE

ANNÉES	EFFECTIF DE L'ÉCOLE	
	A la rentrée d'octobre 1915	Au 1 <sup>er</sup> janvier 1916 (après le départ de la classe 1917)
3 <sup>me</sup> Année. . . . .	Appelés sous les drapeaux ou instituteurs intérimaires.	Appelés sous les drapeaux ou instituteurs intérimaires.
2 <sup>me</sup> Année. . . . .	14 + 2 auditeurs libres.	11 + 2 auditeurs libres.
1 <sup>re</sup> Année. . . . .	17	17

2° École normale d'Institutrices de Nevers

a) RECRUTEMENT

	En 1914	En 1915
Candidates inscrites . . . . .	67	65
— présentées. . . . .	64	61
— éliminées à l'examen médical. . . . .	»	»
— admissibles . . . . .	49	59
— admises . . . . .	14	17
— admises sur la liste supplémentaire	6	5

b) STATISTIQUE

ANNÉES	EFFECTIF DE L'ÉCOLE A LA RENTRÉE D'OCTOBRE 1915
3 <sup>e</sup> année . . . . .	14 + 3 auditrices libres
2 <sup>e</sup> année . . . . .	14 + 5 auditrices libres
1 <sup>re</sup> année . . . . .	18

COURS D'ADULTES ET ŒUVRES AUXILIAIRES DE L'ÉCOLE

ANNÉES	NOMBRE de cours ouverts		NOMBRE des instituteurs et institutrices qui ont tenu des cours		NOMBRE d'auditeurs		MUTUALITÉS scolaires			OBSERVATIONS
	Hommes	Femmes	Instituteurs	Institutrices	Hommes	Femmes	Nombre	Nombre de Sociétaires		
								Garçons	Filles	
1913-1914 . . . . .	265	191	357	318	3.564	2.348	20	5.600	6.612	
1914-1915 . . . . .	105	135	109	236	1.371	1.532	20	2.717	3.088	
Différence en moins . . . . .	165	56	248	82	2.193	816	»	2.883	3.524	

## Rapport sur la situation de l'enseignement primaire <sup>8</sup> Année 1916

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint mon rapport sur la situation de l'enseignement primaire dans le département de la Nièvre pendant l'année 1916.

### CHAPITRE PREMIER

#### ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES ET ÉCOLES MATERNELLES

##### I.- Locaux scolaires

Par suite de la continuation de la guerre, aucune construction ni appropriation d'école n'a été faite au cours de l'année et l'exécution des projets établis a été différée en raison des circonstances. La situation, à cet égard, reste donc ce qu'elle était en 1914 et nous ne pouvons que renvoyer à notre rapport de l'année 1915 pour l'exposé des projets de construction et d'amélioration qu'il y aura lieu, après la guerre, de mettre à exécution.

Quelques-unes de nos écoles sont encore occupées par des formations sanitaires. Toutefois, un progrès sensible a été réalisé dans ce sens à la rentrée d'octobre 1916 par la restitution que nous avons obtenue, notamment à Nevers, des locaux qui avaient été réquisitionnés et le fonctionnement des classes a, de ce fait, pu reprendre à peu près partout dans des conditions normales.

##### II. - Création d'écoles et de postes

Aucun changement ne s'est produit dans la situation des écoles et des emplois, ainsi qu'on pourra s'en rendre compte d'après les tableaux ci-après. Il a été possible toutefois de reconstituer quelques classes qui avaient dû, pendant les deux premières années de la guerre, être réunies à d'autres. Il va de soi, d'ailleurs, que l'éventualité de modifications importantes, par suppression, création ou meilleure répartition de postes, ne pourra être utilement envisagée qu'après la cessation des hostilités.

#### SITUATION COMPARÉE AU 31 DÉCEMBRE 1915 ET AU 31 DÉCEMBRE 1916

##### 1° Écoles

CIRCONSCRIPTIONS	Cantons Communes		ÉCOLES PUBLIQUES				TOTAUX		DIFFÉRENCE pour 1916	ÉCOLES PRIVÉES				TOTAUX		DIFFÉRENCE pour 1916	TOTAUX généraux		DIFFÉRENCE totale pour 1916
			1915		1916		1915	1916		1915		1916		1915	1916		Écoles prim <sup>es</sup> publiques et privées	Écoles prim <sup>es</sup> publiques et privées	
			primaires	maternelles	primaires	maternelles				primaires	maternelles	primaires	maternelles						
			1915	1916	1915	1916	1915	1916		1915	1916	1915	1916						
Nevers.....	6	69	140	5	140	5	145	145	»	36	3	36	3	39	39	»	184	184	»
Château-Chinon .....	5	62	151	»	151	»	151	151	»	22	1	22	»	22	22	- 1	174	173	- 1
Clamecy.....	7	104	161	4	161	4	165	165	»	25	»	25	»	25	25	»	190	190	»
Cosne.....	7	78	151	6	151	6	157	157	»	22	3	22	3	25	25	»	182	182	»
Totaux....	25	213	603	15	603	15	618	618	»	105	7	105	6	112	111	- 1	730	729	- 1

<sup>8</sup> Académie de Dijon, Département de la Nièvre, Bulletin de l'instruction primaire, 48<sup>ème</sup> année, N° 4, Août - Septembre 1917, pages 155-170

SITUATION COMPARÉE AU 31 DÉCEMBRE 1915 ET AU 31 DÉCEMBRE 1916

2° Classes

CIRCONSCRIPTIONS	Cantons	Communes	ÉCOLES PUBLIQUES				TOTAUX		DIFFÉRENCE pour 1916	ÉCOLES PRIVÉES				TOTAUX		DIFFÉRENCE pour 1916	TOTAUX généraux		DIFFÉRENCE totale pour 1916
			1915		1916		1915	1916		1915		1916		1915	1916		Ecoles prim <sup>es</sup> publiques et privées	Ecoles prim <sup>es</sup> publiques et privées	
			primaires	maternelles	primaires	maternelles				primaires	maternelles	primaires	maternelles						
Nevers.....	6	69	<sup>(1)</sup> 264	8	268	8	272	276	+ 4	89	4	96	4	93	100	+ 7	365	376	+ 11
Château-Chinon.....	5	62	250	»	250	»	250	250	»	41	1	42	»	42	42	»	292	292	»
Clamecy.....	7	104	236	7	236	7	243	243	»	42	»	45	»	42	45	+ 3	285	288	+ 3
Cosne.....	7	78	260	9	260	9	269	269	»	49	4	54	4	53	58	+ 5	322	327	+ 5
Totaux....	25	213	1.010	24	1.014	24	1.034	1.038	+ 4	221	9	237	8	230	245	+ 15	1.264	1.283	+ 19

(1) L'E.P.S de Nevers n'a pas fonctionné

II. PERSONNEL – TABLEAU DES MAÎTRES

ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES				ÉCOLES PRIMAIRES ÉLÉMENTAIRES								ÉCOLES Matern <sup>es</sup>		TOTAUX GÉNÉRAUX						OBSERVATIONS			
GARÇONS		FILLES		INSTITUTEURS				INSTITUTRICES				Directrices	Titulaires adjointes	Directeurs et directrices	Professeurs	Maîtres et maîtresses adjoints	Titulaires	Stagiaires	Totaux				
Directeurs	Professeurs	Maîtres adjoints	Total	Directrices	Titulaires	Stagiaires	Total	Directrices	Titulaires	Stagiaires	Total												
<i>1° Enseignement public</i>																							
4	7	9	20	1	2	2	5	328	120	7	455	266	240	11	517	15	9	614	9	11	369	18	1021
<i>2° Enseignement privé</i>																							
»	»	»	»	»	»	»	»	17	18	»	35	88	116	»	202	6	2	111	»	»	134	»	245

Du total des maîtres porté sur ce tableau il convient de retrancher les 259 instituteurs mobilisés, ce nombre comprenant d'ailleurs les anciens élèves-maîtres des promotions sorties de l'École normale depuis 1914. Comme les années dernières, le service de ces instituteurs a pu être assuré, grâce aux réunions d'écoles ou de classes que l'effectif scolaire et les dispositions des locaux ont permises, par des intérimaires appartenant soit au cadre du personnel de l'enseignement primaire des départements envahis (30), soit au cadre des auxiliaires de la Nièvre (53) ; d'autre part, deux instituteurs retraités, qui étaient rentrés en fonction dès le début de la guerre, nous ont continué leur concours, ainsi qu'un instituteur belge réfugié dans notre département.

On ne saurait prétendre évidemment que l'organisation actuelle du service scolaire présente les mêmes garanties, offre la même stabilité, produise des résultats aussi profitables que le régime normal. La proportion est élevée, en effet, dans ce personnel de remplacement, de jeunes gens et de jeunes filles qui font leurs premières armes dans l'enseignement, et si les connaissances générales dont ils sont munis - presque tous ont obtenu le brevet supérieur - sont à la hauteur de la tâche qui leur est assignée, il n'en va pas toujours ainsi de leur compétence pédagogique et de leur préparation professionnelle. Dans la mesure où il était possible de remédier à cette insuffisance, l'administration scolaire l'a fait, en fournissant aux intérimaires les moyens de s'initier à la conduite d'une classe, au choix des méthodes, à la pratique des meilleurs procédés d'enseignement. Des réunions spéciales ont été organisées, en effet, où ces jeunes gens viennent recevoir, soit de l'Inspecteur primaire, sous forme d'exposés oraux touchant les questions pédagogiques essentielles, soit de maîtres et de maîtresses éprouvées en assistant à leurs leçons, les directions qui doivent les mettre aussi rapidement que possible en état de remplir utilement leur fonction. Nous sommes heureux de dire que ces séances ont été suivies avec beaucoup de fruit par les intérimaires, ainsi qu'en ont témoigné les visites d'inspection faites dans leurs classes et les mémoires intéressants où la plupart ont fixé avec intelligence les impressions et le souvenir qu'ils avaient gardés de ces réunions.

*Tableau des élèves*

NOMBRE D'ENFANTS reçus DANS LES ÉCOLES	ÉCOLES PUBLIQUES			ÉCOLES PRIVÉES			
	Année 1915-1916	Année 1914-1915	Différence pour 1915-16	Année 1915-1916	Année 1914-1915	Différence pour 1915-16	
De moins de 6 ans .	garçons...	3.353	3.304	+ 49	481	432	+ 49
	filles .....	3.052	3.081	- 29	868	748	+ 60
De 6 à 13 ans.....	garçons...	17.987	18.069	- 82	1.174	1.207	- 33
	filles .....	15.512	15.594	- 82	3.323	3.309	+ 14
De plus de 13 ans..	garçons...	899	884	+ 15	123	108	+ 15
	filles .....	1.130	817	+ 313	424	344	+ 80
TOTAUX.....	41.933	41.749	+ 184	6.333	6.148	+ 185	

Les résultats comparés des effectifs de 1914-1915 et 1916 accusent un écart, en faveur des deux dernières années, de 1.188 unités. Cette différence provient presque exclusivement du changement heureux qui s'est produit dans la situation des écoles de Nevers ; la charge de la réquisition militaire, qui avait pesé si lourdement sur elles en 1914 et pendant une grande partie de l'année 1915, ayant notablement diminué, le nombre des enfants reçus dans ces écoles a retrouvé la moyenne des années ordinaires. Est-ce à dire que nous devons nous satisfaire de ce retour à un état de choses considéré jusqu'ici comme normal ? Nous le pourrions si le nombre des écoliers fréquentant effectivement et régulièrement les classes coïncidait avec celui des élèves nominalement inscrits. Mais il s'en faut que nous constatons cette équivalence. Et, sans doute, nous savons qu'il y a dans les circonstances actuelles des motifs sérieux qui expliquent, pour les enfants de nos campagnes, leurs absences fréquentes ou prolongées, et nous n'ignorons pas le concours actif qu'il a été possible de demander à leurs jeunes forces pour les travaux de la terre et de la ferme. Mais, s'il faut nous résigner pour un temps à voir l'enfant remplacer aux champs le père ou le frère mobilisé, nous voudrions du moins qu'à la ville, dans les centres urbains, où aucune considération d'ordre national ne justifie l'oubli dans lequel on laisse tomber

la loi, l'autorité municipale, secondant l'autorité scolaire, veillât rigoureusement à ce que l'obligation de fréquenter une école devienne enfin pour tous les enfants une réalité. Bien dangereux il serait de remettre après la guerre le soin de prendre les mesures que réclame la situation. C'est dès maintenant qu'il convient d'agir. Nous avons entre les mains un instrument, dont on peut bien dire comme de tout instrument, qu'il n'est point parfait, mais qu'on n'a pas le droit, pour cette seule raison, de laisser sans emploi et qui, au surplus, toutes les fois qu'on a bien voulu l'utiliser, a rendu les services qu'on attendait de lui. Que la loi du 28 mars 1882 doive être ou non retouchée plus tard sur ce point, il n'importe : elle doit, pour l'instant, être respectée et appliquée telle quelle dans toutes ses dispositions. Aussi bien est-il imprudent de laisser croire que la loi, dans quelque domaine que ce soit, peut ne pas être obéie et que les sanctions qu'elle prescrit au cas où on la viole resteront lettre morte : l'esprit public ne gagne rien en force et en discipline à tant de négligence ou de faiblesse.

## **ECOLES MATERNELLES**

Nous avons déjà, à plusieurs reprises, appelé l'attention sur les conditions d'installation matérielle de ces écoles : elles sont trop souvent défectueuses. Soit que la disposition du local ait été mal conçue – salle unique, ou trop vaste, ou mal éclairée, cour étroite et sans soleil – soit qu'il y manque une partie du mobilier indispensable – ici les lavabos n'existent qu'à l'état rudimentaire ; là, ce sont des tables vétustes et mal appropriées à l'âge des enfants – l'école ne répond pas, dans la plupart des cas, à la fonction qu'elle doit remplir, au but qu'elle se propose : offrir aux tout petits un milieu clair, hygiénique, gai, où ils puissent s'éveiller peu à peu à la vie de l'intelligence et du sentiment, en laissant s'épanouir joyeusement leur jeune activité. Nous avons toutes raisons de penser que les municipalités voudront bien nous apporter leur concours pour la réalisation des réformes et des améliorations qui mettront nos écoles maternelles en état de rendre tous les services qu'il y a lieu d'attendre d'elles.

## **CHAPITRE II**

### **ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR**

#### *I. Écoles primaires supérieures*

Ces écoles supportent encore les charges de la réquisition militaire. Une seule – l'école de La Charité – a pu reprendre possession de ses locaux. A vrai dire deux autres de ces établissements – l'école de Clamecy et l'école de Decize – ont été installées, dès le début de la guerre, dans des bâtiments convenables et dans des conditions à peu près normales. Il n'en a pas été ainsi malheureusement pour les écoles de Château-Chinon et de Nevers, qui restent toujours occupées par des formations sanitaires. Nous regrettons, tout particulièrement, qu'en dépit d'accords interministériels formels, l'autorité militaire ait commis l'imprudence d'affecter les bâtiments de l'école normale de Nevers au traitement des malades contagieux et de maintenir cette affectation malgré les réclamations les plus justifiées et les démarches les plus pressantes des administrations préfectorale, municipale et académique. Sans parler du présent – l'effectif de l'école est descendu de 260 élèves à 94 – il y a tout à craindre pour l'avenir, lorsqu'il s'agira de reconstituer les services d'internat, des conséquences que pourra avoir sur le recrutement une mesure aussi arbitraire que dangereuse contre laquelle, une fois de plus, nous nous élevons avec force.

#### *II. Cours complémentaires*

Nos cours complémentaires continuent à mener leur existence laborieuse et utile. Ce n'est pas que leur installation matérielle, particulièrement aux cours de Guérigny et de Fourchambault, soit de nature à faciliter la tâche des maîtresses et des maîtres qui les dirigent, et il y aurait beaucoup à dire sur les améliorations à réaliser à ce point de vue ; nous reviendrons

plus tard sur ce sujet. D'autre part, ces établissements sont presque tous très pauvres en matériel d'enseignement scientifique et il faudra songer au plus tôt à les en pourvoir. L'esprit d'observation et la curiosité des élèves ont besoin, pour se développer, d'être appuyés par la perception directe des faits et des expériences : il ne faudrait pas que, faute de moyens matériels et des appareils appropriés, on demandât presque exclusivement au livre des leçons qu'il convient de dégager surtout de la nature, judicieusement interrogée et consultée.

### CHAPITRE III

#### ÉCOLES NORMALES

##### I. - École normale d'instituteurs de Varzy

*1° Situation matérielle.* – Les bâtiments de l'école restant toujours réquisitionnés, sinon occupés (car aucun blessé n'y a été reçu depuis la rentrée scolaire dernière) par l'autorité militaire, les services d'enseignement ont fonctionné, comme en 1914 et en 1915, dans les locaux de l'école maternelle et – pour les élèves-maîtres de 3<sup>e</sup> année – dans la salle de la Justice de paix, à l'hôtel de ville. On ne voit vraiment pas les raisons pour lesquelles le Service de santé se refuserait à accueillir favorablement la demande de restitution des bâtiments qui lui a été adressée par l'autorité scolaire ; mais, jusqu'à ce jour, aucune solution n'est intervenue qui nous permette d'espérer que l'école sera rendue bientôt à sa destination et nous n'envisageons pas sans crainte le renouvellement, une année encore, du régime que l'Administration a dû se résigner à appliquer depuis trois ans et qui l'oblige à s'en remettre à des familles, à des conditions qui deviennent chaque jour plus onéreuses, du soin de loger et de nourrir les élèves-maîtres. Il n'y a rien d'excessif à penser que le Service de santé, qui ne fait aucun usage des bâtiments de l'école, pourrait, sans négliger les intérêts dont il a la charge, favoriser le retour à un état de choses normal.

*2° État sanitaire.* – Il a été satisfaisant toute l'année, si nous exceptons toutefois une épidémie d'angine qui se produisit à la fin de juin et qui détermina le renvoi anticipé dans leurs familles des élèves de première année. L'un de ces élèves, atteint d'appendicite au cours des vacances qui suivirent, dut être opéré à l'hôpital de Nevers. D'autre part, un accident terrible, qui affecta vivement l'école, amena la mort, dans des conditions tragiques d'un élève-maître de deuxième année, André Camus : ce jeune homme, qui se rendait en vacances, fut écrasé par le train qui l'amenait à destination.

*3° Situation intellectuelle et morale.* – Aucun changement ne s'est produit dans le personnel enseignant et les concours précieux qui nous avaient permis, dès la première année de la guerre, d'assurer la formation intellectuelle et la préparation professionnelle des élèves-maîtres nous ont été continués en 1916. Nous nous plaisons à redire ici, en particulier, avec quelle activité M. Martin, ancien professeur, s'est donné, pour le plus grand profit de nos jeunes gens, à des enseignements aussi différents que l'histoire et la géographie, la musique et la gymnastique. L'école a contracté envers ce maître une dette de reconnaissance dont elle s'acquitte en entourant M. Martin d'un affectueux respect. Grâce également au zèle aimable de M<sup>lle</sup> Boguet, professeur à l'école primaire supérieure de Clamecy, il a été possible de réorganiser, dès la rentrée scolaire de 1915, l'enseignement de l'allemand ; il n'est que juste de rendre hommage à un dévouement dont les élèves-maîtres ont recueilli tout le prix.

Ainsi, par le concours de tous, la vie intellectuelle de l'école a été assurée dans des conditions qu'on pourrait considérer comme tout à fait normales, si les événements actuels, par la nécessité qu'ils ont créée d'appeler avant l'heure les jeunes Français à remplir leur devoir de soldats, n'avaient obligé à distribuer sur un temps plus court, en particulier pour les élèves de troisième année, les études prescrites par les programmes. Tout compte fait et malgré les limitations imposées par les circonstances, le travail fourni par les élèves-maîtres a été régulier et fructueux

; les examens qui l'ont sanctionné en ont donné le témoignage le plus satisfaisant, puisque, tant au brevet supérieur qu'au certificat de fin d'études normales, tous les élèves ont été admis.

4° *Recrutement.* – Les conditions dans lesquelles s'est fait le recrutement en 1916 ressortent du tableau ci-après :

	En 1915	En 1916
Candidats inscrits . . . . .	34	34
— présentés . . . . .	31	32
— éliminés à l'examen médical . . .	2	»
— admissibles . . . . .	23	24
— admis . . . . .	17	17
— admis sur la liste supplémentaire .	3	6

Des chiffres ci-dessus, il résulte que le recrutement de l'école de Varzy est assuré dans des conditions suffisantes et qui, d'ailleurs, n'ont pas sensiblement varié depuis quelques années : la guerre n'a pas eu de répercussion appréciable sur elles.

5° *Effectif à la rentrée d'octobre 1916 :*

3 <sup>e</sup> année (promotion 1914-17) :	10 élèves-maîtres,	2 auditeurs	12
2 <sup>e</sup> — ( — 1915-18) :	15	»	15
1 <sup>ère</sup> — ( — 1916-19) :	17	»	17
Total	<u>42</u>	<u>2</u>	<u>44</u>

## II. École normale d'institutrices de Nevers :

1° *Situation matérielle.* – Elle reste ce qu'elle a été en 1914 et en 1915. – L'école occupe toujours le très petit local où nous n'avions pensé l'installer que pour quelques mois, au début de la guerre. Cette situation est évidemment fort défectueuse et nous souhaitons qu'elle cesse au plus tôt.

Un instant, nous avons eu l'espoir que nous allions pouvoir rentrer en possession des bâtiments de l'école dans leur totalité. Mais il nous a fallu nous rendre à l'évidence : des aménagements nouveaux, appropriés à des besoins que comportait sans doute le service médical de la place ont été faits dans les locaux, qui rendent improbable la restitution intégrale que nous avons demandée. Il reste peut-être que l'autorité militaire nous autorisera à reprendre les salles affectées en temps ordinaire aux services des écoles annexes et où nous pourrions – en apportant quelques modifications à leur distribution – organiser un régime d'externat plus commode que dans la petite maison qui nous sert actuellement de refuge. Cette amélioration laisserait, d'ailleurs, entière la question la plus importante, celle de l'internat : sans parler des motifs d'ordre général qui nous font désirer, à cet égard, le retour à un état de choses normal, nous entrevoyons les plus grandes difficultés, à la rentrée prochaine, en raison des conditions économiques particulièrement dures, pour le placement en pension des élèves-maîtresses.

2° *État sanitaire.* – La santé a été généralement bonne et aucune épidémie n'a sévi sur l'école. Si l'exiguïté des pièces où se pressent chaque jour cent cinquante personnes environ, n'est point très favorable à l'observation des lois de l'hygiène, du moins, par des promenades aussi fréquentes que possible, essaie-t-on de prévenir les effets fâcheux que pourrait avoir sur la santé des élèves l'insuffisance des locaux.

3° *Situation intellectuelle et morale.* – L'année a donné les meilleurs résultats pour le travail et de belles promesses, en ce qui concerne quelques-unes de nos élèves-maîtresses, pour l'avenir. Les besoins du service ont voulu que toutes les élèves de troisième année fassent un stage – en dehors de celui qu'elles accomplissent normalement aux écoles annexes – dans les écoles publiques. L'expérience, qu'imposaient les circonstances, a réussi et ces jeunes filles ont pu ainsi éprouver, en les appliquant dans un milieu un peu différent de celui que représentent les écoles annexes, la valeur des méthodes et des directions qu'elles ont appris à connaître et à suivre.

Comme les années précédentes, l'école s'est appliquée à servir de son mieux les œuvres nées de la guerre. Les travaux de couture et de tricot ont été activement poursuivis et ont fourni une importante contribution au vêtement du soldat. En outre, s'inspirant d'instructions officielles, maîtresses et élèves ont collaboré ensemble à un essai de culture dans un terrain de huit ares loué par l'administration de l'État et ont montré qu'elles étaient capables de s'employer, non seulement avec goût, mais avec succès, à des travaux de jardinage. Il y a là une expérience heureuse à tous égards : elle devra survivre aux circonstances qui en ont été l'occasion.

4° *Recrutement.* – Le fléchissement qu'accuse sur le tableau ci-dessous le nombre des aspirantes à l'école en 1916, comparé à celui de 1915, n'est pas tel qu'il puisse empêcher un recrutement suffisant et une sélection nécessaire.

	En 1915	En 1916
Candidates inscrites . . . . .	65	51
— présentées. . . . .	61	49
— éliminées à l'examen médical. . . . .	»	»
— admissibles . . . . .	59	37
— admises . . . . .	17	17
— admises sur la liste supplémentaire	5	18

## CHAPITRE IV

### OEUVRES COMPLÉMENTAIRES DE L'ÉCOLE

Il fallait s'attendre à ce que la continuation de la guerre eût une répercussion sensible sur l'enseignement postscolaire, l'appel successif des jeunes classes ayant enlevé aux cours d'adultes la majeure partie de ceux qui étaient appelés à les suivre. D'autre part, l'exceptionnelle rigueur de la température, l'hiver dernier, a nui également à la fréquentation de la classe du soir. Ainsi, les cours d'adultes n'ont réuni que 2.410 auditeurs, en diminution de 493 sur le nombre atteint en 1915. Aussi bien et en dehors de toutes considérations inspirées des circonstances actuelles, y aura-t-il lieu de réorganiser sur des bases nouvelles l'enseignement postscolaire, en donnant aux adolescents non plus seulement un complément de connaissances générales solides, mais encore une instruction technique appropriée à leurs aptitudes et qui leur permettra de remplir utilement, dans la profession qu'ils auront choisie, leur fonction individuelle et sociale. La nécessité urgente de cette œuvre s'impose et, d'ores et déjà, un projet de loi très étudié est soumis au Parlement. Nous souhaitons que ce projet passe dans l'application le plus tôt possible et que le principe d'obligation qui est à sa base trouve, à la faveur du problème de l'enseignement des adultes, des forces nouvelles qui assureront son succès dans tout l'ordre de nos lois scolaires.

La participation de nos maîtres et de nos institutrices aux œuvres complémentaires de l'école a pris, comme il était naturel, une orientation conforme aux préoccupations que les événements imposent à nos esprits. Cette inspiration qui a animé les cours d'adultes ou les conférences populaires s'est plus directement fait sentir encore dans le concours empressé que



tous ont apporté aux œuvres de guerre proprement dites : collecte de l'or, causeries sur l'emprunt, mise en culture des jardins scolaires, Œuvre du Tricot, Œuvre des Pupilles de l'École publique en plein fonctionnement depuis le mois d'avril 1916. Toutes ces manifestations de l'esprit national ont trouvé chez les membres du personnel enseignant des propagandistes zélés et des organisateurs experts.

En répondant à tous les appels qui leur ont été adressés, quelque fréquents qu'ils aient pu être, en satisfaisant à toutes les tâches qui leur ont été confiées, quelque lourdes qu'elles aient été, les instituteurs et les institutrices de la Nièvre ont continué à montrer, du même cœur et du même élan, cet esprit de dévouement à la cité et au pays dont ils avaient donné, dès la première année de la guerre, un si précieux et si réconfortant témoignage. Qu'ils en soient remerciés : ils se sont montrés dignes de ceux des leurs qui, sur un autre champ de lutte et de devoir, ont donné à la patrie le concours de leurs forces et de leur vaillance. Parmi ces derniers, hélas ! quelques-uns lui ont donné leur vie et nous avons dû, cette année encore, ajouter une nouvelle page au Livre d'or du personnel pour y inscrire les noms de six instituteurs et de deux élèves de l'École normale morts pour la France. Ces noms, notre reconnaissance les associe pieusement à ceux des vingt-cinq maîtres que la guerre avait déjà, les années précédentes, enlevés à leurs familles et à l'école, et notre souvenir garde à la mémoire de ces hommes braves et généreux l'éclat de noblesse qui éclaira leur sacrifice.

Nevers 22 juillet 1917

L'Inspecteur d'Académie,  
J. PELTIER

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

**BARAU**

Nom.....

Prénoms *Henri Pierre*

Grade *Sergent*

Corps *99<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie*

N° *1031* au Corps. — Cl. *1904*

Matricule. *1031* au Recrutement de *Nevers*

Mort pour la France le *1<sup>er</sup> Janvier 1918*

à *Marbette (Meuse)*

Genre de mort *Etué à l'ennemi*

Né le *24 Septembre 1886*

à *St Léger des Lignes* Département *de la Nièvre*

Arr<sup>s</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), }  
à défaut rue et N°.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Jugement rendu le.....

par le Tribunal de.....

acte ou jugement transcrit le *16 Juin 1918*

à *La Charité 4 Loire*

N° du registre d'état civil *97/181 (Neve)*

534-708-1921. [26434.]

**Rapport**  
**sur la situation de l'enseignement primaire<sup>9</sup>**  
**Année 1917**

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur la situation de l'enseignement primaire dans le département de la Nièvre pendant l'année 1917.

**CHAPITRE PREMIER**

**ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES ET ÉCOLES MATERNELLES**

**III. - Locaux scolaires**

La situation des écoles, à ce point de vue, n'a subi aucune modification depuis l'année dernière. En raison de la guerre, tous les projets de construction ou d'appropriation ont été ajournés. Au surplus, dans la plupart des cas, le seul défaut de main-d'œuvre et de matériaux en aurait empêché la réalisation. Nous devons toutefois signaler les améliorations que la municipalité de Nevers a pu apporter à l'état des locaux de l'école maternelle du Parc en les aménageant de telle sorte que la lumière et l'air pénétrant plus largement dans les salles de classe, assurent des conditions d'hygiène plus favorables qui préviendront sans doute le retour des épidémies trop nombreuses dont cette école avait souffert les années précédentes.

Quelques-uns de nos groupes scolaires restent encore occupés par le service de santé militaire. Tel est le cas de l'importante école de la Barre, à Nevers. Il ne faut évidemment pas songer à attendre leur restitution d'ici la fin de la guerre. Grâce, d'ailleurs, à des locaux de remplacement à peu près suffisants, le fonctionnement des classes a continué à se faire de façon régulière dans ces écoles.

Pour les mêmes raisons que celles qui ont été rappelées plus haut, nous avons dû renvoyer à plus tard les démarches auprès des municipalités qu'exigerait pourtant dès aujourd'hui et que rendra demain tout à l'ait urgentes le souci d'améliorer dans un grand nombre de groupes scolaires un mobilier d'enseignement qui ne fut jamais approprié aux besoins de l'enfant et qui dispose celui-ci à prendre de mauvaises attitudes au détriment de sa santé générale. La question devra être reprise le plus tôt qu'il sera possible avec le désir de part et d'autre de la solutionner en conformité des prescriptions du règlement d'hygiène scolaire.

**IV. - Création d'écoles et d'emplois**

Rien à ajouter non plus sur ce chapitre à ce que nous avons dit déjà et, en particulier, l'an dernier. Il devra y avoir, au lendemain de la guerre, une refonte d'ensemble en ce qui concerne les postes dont les circonstances auront permis d'envisager comme possible ou désirable soit la création, soit la suppression, soit la transformation.

Nous avons poursuivi cette année la reconstitution des classes que la mobilisation nous avait obligés à fusionner avec d'autres. Cette tâche nous a été rendue assez facile, d'une part, grâce à la mise en sursis d'un certain nombre d'instituteurs, - 38 sur 250 mobilisés, - d'autre part, grâce à l'envoi dans le département de quelques maîtres et maîtresses des régions envahies, qui exercent actuellement dans la Nièvre, grâce enfin et surtout au maintien dans leurs fonctions de presque toutes les institutrices intérimaires, - 67, - au concours desquelles nous avons dû faire appel dès le début de la guerre.

A vrai dire, le sort de ces jeunes filles, qui ont rendu, depuis quatre ans bientôt, à l'enseignement public des services dont il n'aurait pu sans danger se passer, ne laisse pas que de nous préoccuper pour un avenir prochain. Si, en effet, il a été possible jusqu'à ce jour, et par le

---

<sup>9</sup> Académie de Dijon, Département de la Nièvre, Bulletin de l'instruction primaire, 49<sup>ème</sup> année, N° 5, Septembre - Octobre 1918, pages 163-182.

jeu même de cette reconstitution progressive des classes auquel nous nous étions réservés de recourir au fur et à mesure que les maîtres reviendraient de l'armée, de continuer à faire appel aux institutrices auxiliaires en leur donnant les moyens de s'initier davantage et de s'adapter peu à peu à une tâche dont elles s'acquittent maintenant pour la plupart fort convenablement, nous savons bien que cette situation ne pourra pas se prolonger au-delà de la période de guerre.

**SITUATION COMPARÉE AU 31 DÉCEMBRE 1916 ET AU 31 DÉCEMBRE 1917**

*1° Écoles*

CIRCONSCRIPTIONS	Cantons Communes		ÉCOLES PUBLIQUES				TOTAUX		DIFFÉRENCE pour 1917	ÉCOLES PRIVÉES				TOTAUX		DIFFÉRENCE pour 1917	TOTAUX généraux		DIFFÉRENCE totale pour 1917
			1917		1916		1917	1916		1917		1916		1917	1916		Écoles primaires publiques et privées	Écoles primaires publiques et privées	
			primaires	maternelles	primaires	maternelles				primaires	maternelles	primaires	maternelles						
Nevers.....	6	69	140	5	140	5	145	145	»	37	3	36	3	40	39	+ 1	185	184	+ 1
Château-Chinon.....	5	62	151	»	151	»	151	151	»	22	»	22	»	22	22	»	173	173	»
Clamecy.....	7	104	161	4	161	4	165	165	»	25	»	25	»	25	25	»	190	190	»
Cosne.....	7	78	151	6	151	6	157	157	»	22	3	22	3	25	25	»	182	182	»
Totaux....	25	313	603	15	603	15	618	618	»	106	6	105	6	112	111	+ 1	730	729	+ 1

**SITUATION COMPARÉE AU 31 DÉCEMBRE 1916 ET AU 31 DÉCEMBRE 1917**

*2° Classes*

CIRCONSCRIPTIONS	Cantons Communes		ÉCOLES PUBLIQUES				TOTAUX		DIFFÉRENCE pour 1917	ÉCOLES PRIVÉES				TOTAUX		DIFFÉRENCE pour 1917	TOTAUX généraux		DIFFÉRENCE totale pour 1917
			1917		1916		1917	1916		1917		1916		1917	1916		Écoles primaires publiques et privées	Écoles primaires publiques et privées	
			primaires	maternelles	primaires	maternelles				primaires	maternelles	primaires	maternelles						
Nevers.....	6	69	267	8	268	8	275	276	- 1	102	4	96	4	106	100	+ 6	381	376	+ 5
Château-Chinon.....	5	62	250	»	250	»	250	250	»	42	»	42	»	42	42	»	292	292	»
Clamecy.....	7	104	236	7	236	7	243	243	»	44	»	45	»	44	45	- 1	287	288	- 1
Cosne.....	7	78	260	9	260	9	269	269	»	56	4	54	4	60	58	+ 2	329	327	+ 2
Totaux....	25	313	1.013	24	1.014	24	1.037	1.038	- 1	244	8	237	8	252	245	+ 7	1.289	1.283	+ 6

## II. PERSONNEL – TABLEAU DES MAÎTRES

ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES				ÉCOLES PRIMAIRES ÉLÉMENTAIRES								ÉCOLES Matern <sup>1</sup> **		TOTAUX GÉNÉRAUX					OBSERVATIONS				
GARÇONS		FILLES		INSTITUTEURS				INSTITUTRICES				Directrices Titulaires adjointes	Directeurs et directrices	Professeurs	Maîtres et maîtresses adjoints	Titulaires	Stagiaires	Totaux					
Directeurs	Professeurs	Maîtres adjoints	Total	Directrices	Titulaires	Stagiaires	Total	Directrices	Titulaires	Stagiaires	Total												
<i>1<sup>o</sup> Enseignement public</i>																							
4	9	9	22	1	2	2	5	322	125	3	450	269	242	7	518	15	9	611	11	11	376	10	1023
<i>2<sup>o</sup> Enseignement privé</i>																							
»	»	»	»	»	»	»	»	16	24	»	40	90	114	»	204	6	2	112	»	»	140	»	252

Les circonstances qui ont entraîné avant l'heure la mobilisation des jeunes classes prenant fin, le plus grand nombre - nous ne pouvons, hélas! dire la totalité - des élèves-maîtres qui ont quitté Varzy depuis quatre ans, devront trouver dans les écoles la place qui leur revient, et ainsi, dès maintenant, il nous faut envisager pour les maîtresses intérimaires la nécessité, évidemment pénible pour elles et à laquelle l'administration scolaire ne se résignera que difficilement, de retarder pour un temps dont il est malaisé d'assigner les limites, mais qui ne pourra être que fort long, l'entrée définitive dans les cadres avec tous les avantages d'avancement de carrière que cette entrée comporte. Mais peut-être l'application à un nombre moins parcimonieusement réglé des mesures d'admission à la retraite que sollicitent déjà beaucoup de nos instituteurs qui ont acquis vraiment par toute une vie de dévouement à l'école des titres et des droits au repos, fournira-t-elle, au moment opportun, les moyens de réaliser davantage, et plus rapidement que nous ne le pensons, les légitimes espoirs de ces jeunes institutrices dont quelques-unes ont déjà quatre et cinq ans de bons services comme intérimaires. Nous le souhaitons vivement.

Quand nous aurons rappelé ce que nous disions les années précédentes au sujet de la fréquentation scolaire, on ne sera pas surpris du fléchissement qu'accuse le tableau ci-dessus. Et, sans doute, ce fléchissement n'est pas, en soi, très considérable ; il n'en constitue pas moins un indice inquiétant de tendances regrettables et une menace sérieuse d'un danger qui s'accroît. Ce danger, il ne serait que temps de prendre les mesures susceptibles de l'enrayer, si on ne veut pas qu'il développe bientôt tous ses effets. N'oublions pas, au surplus, qu'il n'y a pas, tant s'en faut, une équivalence entre le nombre nominal des enfants inscrits et l'effectif réel des élèves fréquentant régulièrement l'école. Certes, nous n'ignorons pas que les circonstances actuelles expliquent en partie les absences qu'enregistrent nos statistiques. Nous savons que les champs retiennent loin de la classe des enfants qui se sont vus chargés du travail qui incombait avant la guerre à leur père ou à leurs frères. Mais ces causes mises à part et le compte fait de toutes les irrégularités de fréquentation que peuvent motiver les raisons d'ordre économique, il reste - et

Tableau des élèves

NOMBRE D'ENFANTS reçus DANS LES ÉCOLES	ÉCOLES PUBLIQUES			ÉCOLES PRIVÉES		
	Année 1915-1916	Année 1916-1917	Différence pour 1916-17	Année 1915-1916	Année 1916-1917	Différence pour 1916-17
	De moins de 6 ans .	garçons... 3.353	3.123	- 230	481	486
	filles ..... 3.052	3.327	+ 275	808	846	+ 38
De 6 à 13 ans.....	garçons... 17.987	17.843	- 144	1.174	1.161	- 13
	filles ..... 15.512	15.117	- 395	3.323	3.247	- 76
De plus de 13 ans..	garçons... 899	988	+ 89	123	141	+ 18
	filles ..... 1.130	1.140	+ 10	424	441	+ 17
TOTAUX .....	41.933	41.538	- 395	6.333	6.322	- 11

c'est, par-là surtout que le mal s'insinue - que trop de parents, en particulier dans les centres urbains, se laissant, par une sorte d'indifférence et d'abandon détourner des devoirs que la loi leur prescrit, négligent de pourvoir ou de veiller à l'instruction de leurs enfants. Il appartient aux pouvoirs publics de sanctionner ces défaillances. Mais les pouvoirs publics à leur tour s'abstiennent et se taisent. Nous ne nous lasserons pas pourtant de le dire : toute la bonne volonté des instituteurs, toute l'autorité dont ils disposent, toute l'aide que leur assure l'administration scolaire continueront de se briser impuissantes si on ne s'emploie pas à appliquer énergiquement enfin les mesures inscrites dans la loi ou celles que le législateur déciderait, d'urgence, de prendre comme plus appropriées et plus efficaces que les prescriptions de 1882. Une fois de plus nous souhaitons que les municipalités veuillent bien se souvenir que le sort de la loi sur l'obligation scolaire a été remis entre leurs mains. Si elles ont donné jusqu'ici l'impression d'être trop disposées à abandonner l'exercice de leurs droits en cette matière, du moins n'est-il pas trop tard pour elles de montrer qu'en présence du danger elles sentent vivement l'étendue de leurs devoirs. Nous leur demandons de se servir de la loi du 28 mars 1882. Comme toutes les lois, celle-ci doit être respectée et obéie. Il le faut, pour l'avenir de l'école publique que risquerait à la longue de compromettre tant de faiblesse.

### ÉCOLES MATERNELLES

A deux ou trois exceptions près, les écoles maternelles de la Nièvre ne sont ni installées ni organisées pour répondre à leur destination. Les locaux n'ont pas, le plus généralement, été choisis ou aménagés pour recevoir de tout petits enfants ; ils n'ont pas cet aspect accueillant qui attire et retient ; ils sont froids et nus, sans soleil et sans gaieté ; ils ne s'ouvrent pas assez sur le dehors, ils isolent l'enfant de la nature. et de la vie extérieure. C'est à peine si une cour, toute unie et où l'on chercherait vainement quelques plates-bandes fleuries vient rappeler que l'école maternelle, elle aussi, a besoin d'air et de lumière, et qu'elle doit être autre chose qu'un lieu de recueillement et de silence.

Il y aurait également bien des desiderata à formuler au sujet du mobilier, qui est trop souvent ou insuffisant ou mal adapté. Il y aurait aussi à envisager une réforme radicale dans l'organisation du service matériel. Les femmes qui sont chargées de ce service ne sont pas, dans la plupart des cas, ni par leur âge, ni par leurs habitudes, en état de bien remplir la tâche qui leur est confiée. Aussi le concours qu'elles apportent aux institutrices pour la tenue des locaux et pour les soins de propreté à donner aux enfants n'est-il pas tel qu'on le voudrait. Sans doute

convient-il de chercher également dans la modicité du salaire qui est alloué à ces femmes de service une des causes principales d'une situation qui ne laisse pas d'être préjudiciable aux intérêts des enfants et à laquelle il sera nécessaire que les administrations municipale et scolaire portent remède le plus tôt qu'il sera possible.

## **CHAPITRE II**

### **ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR**

#### **III. Écoles primaires supérieures**

Trois de ces écoles - celles de Nevers, de Decize et de Clamecy - continuent d'être occupées par le service de santé militaire. Elles le seront vraisemblablement jusqu'à la fin de la guerre. A vrai dire, deux de ces établissements ont pu suppléer à la privation de leurs locaux ordinaires par une installation presque normale dans des bâtiments qui suffisent, à la rigueur, aux besoins scolaires. Seule, notre école de Nevers reste, à cet égard, dans une situation des plus précaires. Le nombre des élèves qu'elle reçoit, s'il a dépassé cette année la centaine, se tient encore très loin de l'effectif de 1914 - 260. Aussi bien serait-il impossible d'en recevoir davantage dans les quelques salles de l'école élémentaire qui vous donne l'hospitalité. On ne peut qu'exprimer une fois de plus le regret qu'il n'ait pas été fait droit et donné suite aux requêtes réitérées de l'autorité académique pour une restitution de locaux que rendaient possible des propositions de remplacement parfaitement acceptables.

Fort heureusement par ailleurs, les ateliers de l'école nous ont été rendus en même temps qu'un certain nombre de machines-outils que le service de l'armement avait dû réquisitionner au début de la mobilisation. Bien plus, une initiative très opportune, due au Conseil d'administration de l'« Œuvre des mutilés de la guerre » et que n'ont pas manqué d'appuyer les administrations municipale et scolaire de Nevers, nous a valu un agrandissement sensible des ateliers et un accroissement fort appréciable du matériel. « L'Œuvre des mutilés » a eu, en effet, la pensée d'organiser à l'école primaire supérieure, en apportant à cette création une contribution budgétaire importante, une section industrielle spécialement affectée à la rééducation professionnelle des blessés de la guerre. Le concours, moral et financier, des divers groupements et administrations intéressés à la prospérité de l'établissement, sans parler de la collaboration active et généreuse de certains industriels de la région nivernaise, a achevé d'assurer le succès de l'initiative prise par l'« Œuvre des mutilés ». Nous nous en réjouissons, non seulement à cause des avantages immédiats qu'en retirent les malheureux dont la guerre a diminué la capacité de travail, mais encore pour le profit qu'il y a lieu d'escompter d'une installation tout à fait appropriée et d'un outillage complet, lorsqu'au jour de la paix il s'agira d'entreprendre sérieusement l'œuvre d'éducation technique et d'apprentissage professionnel des adolescents.

#### **IV. Cours complémentaires**

Toujours prospères, les cours continuent à rendre tous les services qu'on peut attendre de leur constitution, des moyens dont ils disposent pour la tâche qui leur est assignée. Aussi bien cette tâche va-t-elle, sans doute, devenir plus étendue et plus complexe avec la nécessité qui se fait de jour en jour sentir davantage d'une adaptation plus étroite, d'un assouplissement plus grand des études aux aptitudes spéciales, aux besoins locaux, aux exigences de la production. Il nous faut prévoir, et désirer, la multiplication de ces établissements. On ne conçoit guère, en effet, qu'il soit possible d'organiser utilement un enseignement complémentaire de l'enseignement donné à l'école élémentaire, et orientant nettement ses méthodes et son action vers la préparation au métier, à la profession, si l'on n'ouvre pas ces cours plus largement et en plus grand nombre, si on ne les munit pas aussi, plus qu'il n'a été d'usage jusqu'à maintenant de le faire, de tous les rouages, de tout le matériel, de tout l'outillage que suppose l'œuvre de formation technique. L'avenir, un avenir prochain, décidera qu'il faut délibérément entrer dans cette voie. Pour l'instant, et en attendant que notre vœu d'une extension des services des cours

complémentaires soit exaucé, nous demanderons plus modestement - et ce sera une manière de préparer la rénovation que nous souhaitons - que dans la Nièvre on s'attache à réaliser des conditions d'existence matérielle plus favorables pour certains de ces établissements, qui ont derrière eux un passé déjà long - et des plus honorables - et qui n'ont pas été soutenus, à cet égard, autant que l'auraient mérité leurs efforts et leurs succès. Qu'il me soit permis, en particulier, d'appeler l'attention des municipalités de Fourchambault et de Guérigny sur la défectueuse installation des cours complémentaires de leurs cités. Ne serait-il pas temps qu'on songeât à y apporter les améliorations si souvent demandées et sans cesse ajournées.

### CHAPITRE III

#### ÉCOLES NORMALES

##### III. - École normale d'instituteurs de Varzy

*1° Situation matérielle.* - Les bâtiments de l'École restent toujours affectés à une formation sanitaire. Ce n'est pas à dire qu'ils aient vraiment été utilisés pendant l'année 1917 pour l'usage auquel la réquisition les avait destinés ; car l'hôpital qui y a été installé n'a guère reçu durant une période de six mois plus de cent blessés légers ou convalescents. Peut-être pensera-t-on que, dans ces conditions, la restitution des locaux n'eût pas dû paraître impossible. Nous n'avons pas obtenu, pourtant, que cette mesure fût prise. Du moins - il n'est que juste de le reconnaître - nous a-t-on rendu l'école annexe où il a été possible de réorganiser les classes primaires, tandis que les services de l'École normale continuaient à fonctionner dans les salles de l'École maternelle et de la Justice de paix.



Ainsi le difficile problème du logement et de la pension pour les élèves-maîtres se posait une quatrième fois avec tous les inconvénients que présente un tel régime d'externat. Résolu toutefois pour une année encore, il garde la même acuité pour la prochaine année scolaire et nous ne sommes pas sans appréhender le moment où il faudra tenter à nouveau, dans une petite ville surpeuplée du fait des arrivées successives des réfugiés, de trouver les concours nécessaires pour héberger - et quel que soit le prix, qu'il ne faut plus songer à discuter, de ces concours - les quarante élèves de nos trois promotions actuelles.

2° *État sanitaire.* - Il a été satisfaisant pour l'ensemble des élèves dans le cours de l'année, sauf toutefois vers la fin de décembre, époque à laquelle une épidémie d'oreillons nécessita un licenciement de quinze jours.

3° *Situation intellectuelle et morale.* - Deux changements se sont produits dans le personnel enseignant. Un des professeurs, mobilisé depuis le début de la guerre, M. Rigault, a été mis en sursis et a repris à l'école son service d'enseignement de lettres, de géographie et d'allemand. D'autre part, un jeune professeur d'une école primaire supérieure du Nord, mutilé de la guerre, M. Canivez <sup>10</sup>, a été délégué à Varzy pour y remplacer, dans les cours de sciences, M. Dessignole, qui avait été chargé de ces cours de 1914 à 1917. M. Martin, ancien professeur, continue avec le même dévouement, la même activité et le même succès, à enseigner aux élèves-maîtres l'histoire, le dessin, la musique. Enfin, l'école annexe, dont le fonctionnement avait pu être assuré pendant trois années de guerre grâce au zèle d'un instituteur réfugié des Ardennes, M. Quillâtre, directeur de l'école annexe de Charleville, a bénéficié également du retour de M. Niaudet, son directeur, et ainsi, avec la collaboration de ces deux maîtres, elle a repris complètement, dans ses bâtiments propres, sa vie régulière et normale pour le plus grand bien des jeunes élèves et des élèves-maîtres.

Il resterait, pour reconstituer intégralement les services d'enseignement à l'École normale, à réorganiser les cours et les exercices de travail manuel. Mais nous ne pourrions combler cette lacune que le jour où nous reprendrions possession des ateliers. Il faudrait aussi, pour que l'enseignement scientifique présentât tout à fait le caractère expérimental qu'il doit avoir, que nous fussions en état d'utiliser les laboratoires et tous les appareils. Mais, dans ce domaine également, nous devons nous résigner à attendre, avec la restitution des locaux, la fin du régime de l'externat.

Aussi bien ce régime n'est-il pas, comme on s'en doute, aussi favorable que le régime de l'internat à une application régulière, soutenue des élèves à leur travail, non plus qu'à un contrôle direct de leurs efforts et de leur conduite. Hâtons-nous de dire que, s'il a été nécessaire de réprimer quelques défaillances et quelques écarts, la tenue et l'attitude de ces jeunes gens ont été le plus généralement convenables et que le succès de tous aux examens de juillet et d'octobre attesta et consacra un travail dans l'ensemble satisfaisant.

#### 4° *Recrutement*

	En 1917	En 1916
Candidats inscrits . . . . .	31	34
— présentés . . . . .	31	32
— éliminés à l'examen médical . . .	»	»
— admissibles . . . . .	17	24
— admis . . . . .	16	17
— admis sur la liste supplémentaire .	»	6

Ne tirons pas de la comparaison que comportent les chiffres de ce tableau la conclusion que les conditions du recrutement tendraient à devenir moins bonnes. Le fléchissement que traduit ce tableau est purement accidentel : la preuve en est que le nombre des candidats inscrits pour le concours de 1918 remonte à 37, dépassant même le contingent des aspirants aux concours de 1915 et de 1916. Au bout de quatre ans de guerre, la situation reste donc sensiblement ce qu'elle était avant 1914.

<sup>10</sup> Canivez, André, voir ses citations dans le livre d'or supra.



#### IV. École normale d'institutrices de Nevers :

1° *Situation matérielle.* - Elle ne s'est guère modifiée depuis l'année dernière. Le corps principal des bâtiments est resté affecté à une formation sanitaire. Toutefois, les locaux des écoles annexes, élémentaire et maternelle, ont été restitués, et cette restitution a permis de dégager les salles encombrées de la petite maison où, pendant trois ans, tous les services d'enseignement ont été installés. Il y a là certainement une amélioration appréciable du régime fait à l'école depuis la guerre. Mais, par ailleurs, en ce qui touche le placement en pension des élèves-maîtresses, la difficulté s'est accrue du fait de la surpopulation de Nevers et en raison de l'augmentation continue du prix de la vie. Il faut nous attendre à ne plus trouver à la rentrée prochaine de familles qui soient disposées à loger et à nourrir les jeunes filles de l'école. Nous n'entrevoions d'autre solution possible - et désirable - que la réorganisation d'un internat, au moins partiel, dans un établissement scolaire féminin, qui nous a été rendu par le service de santé, les cours secondaires. L'administration s'emploie activement à la réalisation de ce projet.

2° *État sanitaire.* - Faut-il attribuer à ce régime d'externat dans des pensions où il est difficile de surveiller de près la nourriture et les soins donnés, le fléchissement général qui s'est produit dans la santé des élèves ? Le fait est que les cas de fatigue et d'anémie ont été nombreux et ont entraîné des congés fréquents et prolongés. Il ne paraît pas douteux que ces accidents ont leur cause dans une hygiène alimentaire des plus médiocres.

3° *Situation intellectuelle et morale.* - Sans doute également y a-t-il lieu de chercher dans la même direction la raison - la raison principale tout au moins - d'une certaine baisse dans la qualité du travail, lequel a été dans l'ensemble moins vigoureux et plus lent que les années précédentes. La bonne volonté des élèves-maîtresses ne paraissant pas devoir être incriminée, il reste, pour expliquer que leur activité a été moins grande, l'influence déprimante des conditions matérielles fâcheusement exceptionnelles dans lesquelles elles se sont trouvées placées. Au surplus, ces jeunes filles ont poursuivi régulièrement, sinon avec le même profit qu'elles l'eussent fait dans des circonstances plus favorables, le cours de leurs études et elles ont su, pour la presque totalité, affronter convenablement les examens de fin d'année.

Quelques changements ont eu lieu dans la répartition entre les professeurs de l'école, des tâches et des emplois. C'est ainsi que M<sup>me</sup> Thuaire, directrice de l'école annexe, a remplacé, sur sa demande, comme professeur de lettres, M<sup>me</sup> Brugalières, appelée à une direction d'école normale. M<sup>me</sup> Bourdon qui, depuis trois ans, collaborait avec M<sup>me</sup> Thuaire à l'école annexe, a pris la succession de cette maîtresse, tandis qu'une autre institutrice, M<sup>me</sup> Dupont, veuve d'un instituteur tué à la guerre, était à son tour détachée comme adjointe dans cette même école.

#### 4° Recrutement

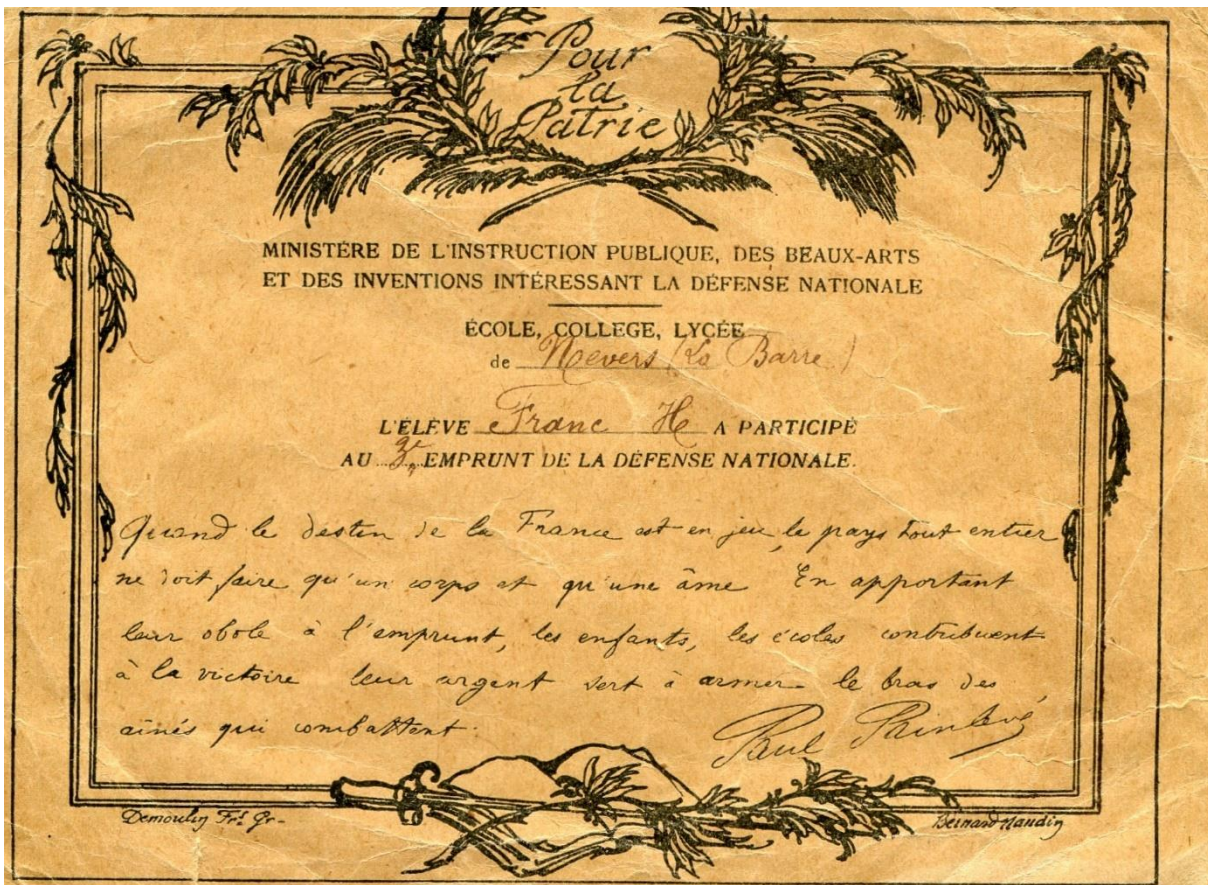
	En 1917	En 1916
Candidates inscrites . . . . .	51	51
— présentées . . . . .	40	49
— éliminées à l'examen médical . . . . .	»	»
— admissibles . . . . .	41	37
— admises . . . . .	17	17
— admises sur la liste supplémentaire	22	18

La diminution, d'ailleurs légère, que nous avons constatée l'an dernier dans le nombre des aspirantes par rapport à celui de 1915, ne s'est pas accentuée. Ce nombre reste exactement en 1917 ce qu'il a été en 1916 et la proportion, suffisante pour une sélection normale, se maintient de trois candidates pour une place.

## CHAPITRE IV

### OEUVRES COMPLÉMENTAIRES DE L'ÉCOLE

Parmi ces œuvres, celles qui concernent plus spécialement l'enseignement post-scolaire proprement dit ont continué à suivre le mouvement de décroissance que nous avons signalé l'an dernier. Les cours d'adultes ont été en effet moins nombreux cette année - 166 au lieu de 240 pour l'année 1916 - ; moins nombreux aussi ont été les jeunes gens qui les ont suivis - 2.111 contre 2.410. Les causes déterminantes - en particulier le départ à l'armée des jeunes classes - ont déjà été relevées. Sans doute y a-t-il d'autres raisons essentielles, sinon également sensibles, qui expliquent cette régression de nos classes du soir. On se rend compte que celles-ci, telles qu'elles étaient conçues naguère avec une variété mal organisée de programmes insuffisamment coordonnés, ne correspondent plus, correspondront moins encore demain aux besoins que doit satisfaire un enseignement post-scolaire qui soit vraiment, dans toute la force du terme, un enseignement, c'est-à-dire inspiré par une pensée directrice et un but précis, réglé sur un plan d'action réfléchi et susceptible de mener progressivement, reliant l'une à l'autre l'initiation technique et l'instruction générale, l'adolescent au seuil de la vie professionnelle et du travail utile, où chacun, à la place qui lui revient, pourra donner toute la mesure de ses aptitudes, de son intelligence, de ses énergies. Et tel est bien le but vers lequel tendent les efforts de tous ceux qui se sont appliqués, au Parlement et ailleurs, à préparer le passage de l'école à l'atelier, à l'usine, à la terre. On ne peut pas dire que l'œuvre soit encore suffisamment élaborée et le projet de loi qui devait consacrer, en leur donnant une forme définitive, les aspirations et les espoirs de tous à cet égard, a besoin d'une refonte qui l'adapte davantage aux données du problème qu'il s'agit de résoudre. Il n'y a pas de raisons de douter que cette mise au point ne soit obtenue pour le lendemain de la guerre, au jour où la France, après une victoire chèrement conquise, voudra porter au plus haut point de développement toutes ses forces, toutes ses valeurs.



Billet de participation à l'emprunt de la défense nationale, école de la Barre, Nevers, daté du 14 décembre 1917  
« Quand le destin de la France est en jeu, le pays tout entier ne voit faire qu'un corps et qu'une âme. En apportant leur obole à l'emprunt, les enfants, les écoles contribuent à la victoire leur argent sert à armer le bras des aînés qui combattent. Paul Painlevé »

Mais si l'activité de nos instituteurs et de nos institutrices a été moins que par le passé sollicitée par la tâche des cours d'adultes, elle a eu à s'exercer et à se dépenser, comme dans les deux premières années de la guerre, sur le vaste champ qu'offraient à leur dévouement les multiples œuvres confiées aux bonnes volontés des soldats de l'arrière. Il en est une, en particulier, à laquelle, dans la Nièvre, les écoles ont donné un concours empressé et fructueux : nous voulons parler de l'œuvre des jardins scolaires et du travail de la production agricole. On apprendra avec satisfaction que notre département s'est classé, à ce point de vue, dans un rang fort honorable. 1.500 élèves, sous la direction de leurs instituteurs ou de leurs institutrices, ont cultivé en 1917 quinze hectares de terrain et récolté plus de cinquante tonnes de produits variés pour une valeur de 13.000 francs.

Non moins méritoire a été l'effort des maîtres et des maîtresses en vue de faire participer l'école le plus largement possible au succès du dernier emprunt national et ce n'est pas sans fierté que nous pouvons dire que le capital souscrit à cet emprunt, directement ou indirectement, grâce à l'action de l'école publique, a été de près de 500.000 francs.

Mais notre exposé serait incomplet, si nous ne relevions pas en terminant à l'actif et à l'honneur du personnel enseignant de la Nièvre la collaboration qu'il a apportée à l'œuvre de la propagande nationale, et, s'il n'est que juste de faire une mention particulière pour quelques-uns des membres de ce personnel qui y ont coopéré d'une façon toute spéciale par des conférences, des réunions organisées par eux nous n'oublierons pas que tous, à l'école et en dehors de l'école, se sont appliqués, avec une intelligente persévérance, à entretenir les populations en bon état de confiance patriotique et de résistance morale.

\*

\*\*

Ainsi le même effort a groupé les volontés, a uni les esprits pour la défense du pays et l'accomplissement des devoirs qu'elle impose. Le front de l'arrière a su se rendre digne du front de l'avant. Maîtres et maîtresses ont su, dans le plan réservé à leur action, s'inspirer des exemples d'énergie, de désintéressement et de générosité qui leur venaient de là-bas, de la ligne de feu, fournis magnifiquement par ceux des leurs qui luttent avec une si belle vaillance pour la libération du territoire et la délivrance de la Patrie. Mais pourquoi faut-il que toujours la mort fauche dans les rangs de ces nobles jeunes hommes qui méritaient tant de vivre ! Hélas, treize noms encore - ceux de neuf instituteurs et de quatre élèves de l'École normale - se sont inscrits cette année sur une nouvelle page du Livre d'or : ils resteront pieusement confiés à notre souvenir fidèlement reconnaissant.

Nevers, le 30 juillet 1918.

*L'Inspecteur d'Académie,*

J. PELTIER.

**Rapport de M. l'Inspecteur d'Académie**  
**SUR LA SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE DANS LE**  
**DEPARTEMENT DE LA NIEVRE EN 1918**<sup>11</sup>

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur la situation de l'enseignement primaire dans le département de la Nièvre pendant l'année 1918.

**CHAPITRE PREMIER**

**ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES ET ÉCOLES MATERNELLES**

**I - Locaux scolaires**

La fin de l'année 1918 a vu s'achever la remise au service scolaire des établissements qui avaient été occupés pendant les quatre ans de guerre par l'autorité militaire. Cela ne veut pas dire que les classes aient pu être réorganisées tout de suite dans les locaux restitués, mais nous espérons bien que ce sera chose faite partout pour la rentrée prochaine.

La situation des bâtiments scolaires n'a point changé naturellement au cours de cette année. Aucune construction, de celles qui étaient prévues ou arrêtées en principe, n'a pu être entreprise pour les mêmes motifs que ceux exposés dans nos rapports des années précédentes. Ces travaux, qui étaient jugés nécessaires déjà en 1914, sont devenus indispensables aujourd'hui et c'est l'œuvre à laquelle il faudra s'employer sans retard dès que l'équilibre des forces économiques va être rétabli dans notre pays. Il va de soi qu'il y aura lieu de reprendre avant tous autres ceux qui étaient en cours au moment où la guerre éclata, notamment à Glux et à Mhère. Il conviendra également de mettre à exécution le plus tôt possible les devis préparés ou les projets élaborés pour les écoles du hameau de Mouroux (école mixte), de Decize (école maternelle), de Cosne (école de filles), de Challement, Sardy-les-Epiry (écoles mixtes). La sécurité et la santé des enfants reçus dans les locaux de ces écoles sont en jeu et il importe de mettre fin à un état de choses qui n'a que trop duré.

Nous signalerons, d'autre part, l'urgence des réparations à effectuer : à l'école de garçons de Luthenay-Uxeloup, qui menace ruine ; à l'école de Cizely, sans préau ni cour de récréation ; à Sougy, où la classe de filles est trop exiguë pour le nombre d'enfants qui la fréquentent. Nous appellerons enfin, et de façon instante, l'attention des municipalités sur les travaux d'entretien, qui ont été négligés presque partout depuis cinq ans faute de main d'œuvre et de matériaux. Sans doute, les crédits qui étaient prévus à cet effet aux budgets des communes et qui n'ont pas été employés pourront-ils être plus largement utilisés dans les années qui vont suivre. Une partie de ces crédits serait avantageusement affectée au renouvellement progressif du mobilier scolaire dont nous avons noté, à plusieurs reprises, l'état si défectueux et si peu approprié aux besoins organiques de l'enfant et à son développement physique.

---

<sup>11</sup> Académie de Dijon, Département de la Nièvre, Bulletin de l'instruction primaire, 50<sup>ème</sup> année, N° 4, Octobre – Novembre - Décembre 1919, pages 165-182.

II. - CREATION D'ÉCOLES ET D'EMPLOIS

SITUATION COMPARÉE AU 31 DÉCEMBRE 1917 ET AU 31 DÉCEMBRE 1918

1° Écoles

CIRCONSCRIPTIONS	Cantons	Communes	ÉCOLES PUBLIQUES				TOTAUX		DIFFÉRENCE pour 1918	ÉCOLES PRIVÉES				TOTAUX		DIFFÉRENCE pour 1918	TOTAUX généraux		DIFFÉRENCE totale pour 1918
			1917		1918		1917	1918		1917		1918		1917	1918		1917	1918	
			primaires	maternelles	primaires	maternelles				primaires	maternelles	primaires	maternelles						
Nevers.....	6	69	140	5	140	5	145	145	»	37	3	37	3	40	40	»	185	185	»
Château-Chinon.....	5	62	151	»	151	»	151	151	»	22	»	22	»	22	22	»	173	173	»
Clamecy.....	7	104	161	4	161	4	165	165	»	25	»	25	»	25	25	»	190	190	»
Cosne.....	7	78	151	6	151	6	157	157	»	22	3	23	3	25	26	+ 1	182	183	+ 1
Totaux....	25	313	603	15	603	15	618	618	»	106	6	107	6	112	113	+ 1	730	731	+ 1

SITUATION COMPARÉE AU 31 DÉCEMBRE 1917 ET AU 31 DÉCEMBRE 1918

2° Classes

CIRCONSCRIPTIONS	Cantons	Communes	ÉCOLES PUBLIQUES				TOTAUX		DIFFÉRENCE pour 1918	ÉCOLES PRIVÉES				TOTAUX		DIFFÉRENCE pour 1918	TOTAUX généraux		DIFFÉRENCE totale pour 1918
			1917		1918		1917	1918		1917		1918		1917	1918		1917	1918	
			primaires	maternelles	primaires	maternelles				primaires	maternelles	primaires	maternelles						
Nevers.....	6	69	267	8	267	8	275	275	»	102	4	93	4	106	97	- 9	381	372	- 9
Château-Chinon.....	5	62	250	»	250	»	250	250	»	42	»	42	»	42	42	»	292	292	»
Clamecy.....	7	104	236	7	236	7	243	243	»	44	»	41	»	44	41	- 3	287	284	- 3
Cosne.....	7	78	260	9	260	9	269	269	»	56	4	53	4	60	57	- 3	329	326	- 3
Totaux....	25	313	1.013	24	1.013	24	1.037	1.037	»	244	8	229	8	252	237	- 15	1.289	1.274	- 15

**PERSONNEL – I. TABLEAU DES MAÎTRES**

ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES				ÉCOLES PRIMAIRES ÉLÉMENTAIRES				ÉCOLES Matern <sup>1</sup> ***		TOTAUX GÉNÉRAUX					OBSERVATIONS								
GARÇONS		FILLES		INSTITUTEURS		INSTITUTRICES		Directrices Titulaires adjointes	Directeurs et directrices	Professeurs	Maîtres et maîtresses adjoints	Titulaires	Stagiaires	Total									
Directeurs	Professeurs	Maîtres adjoints	Total	Directrices	Titulaires	Stagiaires	Total																
<i>1<sup>o</sup> Enseignement public</i>																							
4	9	9	22	1	2	2	5	299	120	5	424	269	287	16	572	15	9	588	11	11	416	21	1047
<i>2<sup>o</sup> Enseignement privé</i>																							
»	»	»	»	»	»	»	»	16	24	»	40	91	114	»	205	6	2	113	»	»	140	»	253

Ainsi que nous le disions déjà l'an dernier, une refonte d'ensemble s'impose en ce qui concerne la répartition des postes et des emplois dans nos écoles. Des suppressions sont à envisager là où la population enfantine a sensiblement diminué ; des créations deviennent nécessaires dans quelques centres où l'effectif des classes est trop considérable. Ce travail de réadaptation et de mise au point, dont les bases sont dès maintenant posées, se traduira vraisemblablement par une réduction appréciable du nombre des emplois. Mais sans doute, son application doit-elle être réservée jusqu'au jour où les fluctuations, qui se sont produites du fait de la guerre depuis cinq ans dans le groupement des populations et qui prolongent encore leurs effets, auront pris fin et où l'équilibre normal de ces groupements sera rétabli.

Sans doute, aussi, y a-t-il lieu d'observer une grande prudence dans le règlement d'une question qui ne laisse pas d'être délicate en ce qu'elle n'engage pas seulement des intérêts d'ordre matériel, mais qu'elle touche également à des situations individuelles, personnelles. S'il est probable, en effet, comme nous le disions plus haut, que la révision des postes dans les écoles de la Nièvre doit avoir pour conséquence une diminution sensible de ces emplois, il ne faut pas perdre de vue, d'autre part, que le cadre de nos instituteurs et de nos institutrices, tel qu'il est constitué actuellement, suffit largement aux besoins du service. Nous avons eu déjà l'occasion de dire, à cette même place, que le département de la Nièvre, fort heureusement, ne connaît pas cette crise du recrutement du personnel de l'enseignement primaire que l'on a pu signaler ailleurs. La question se pose même de savoir si, au jour de la démobilisation totale, les disponibilités en postes seront suffisantes pour garantir à tous les élèves-maîtres de l'école normale des promotions qui vont de 1911 à 1917, les droits qu'ils tiennent de leur titre et de leur qualité. Et nous ne parlons pas de la catégorie d'institutrices, si dignes d'intérêt, les auxiliaires - près de 80 - qui ont été chargées, pendant la guerre, de suppléer les maîtres mobilisés et qui attendent toujours une nomination définitive, qui ne vient pas et qui reste pour la plupart des plus problématiques ! Qu'on songe qu'à la rentrée scolaire prochaine, certaines de ces jeunes filles, une dizaine environ, auront entre 5 et 6 ans de services comme intérimaires et que plus de quarante ont acquis le certificat d'aptitude pédagogique, ajoutant ce titre professionnel aux garanties qu'elles présentent d'une instruction générale solide consacrée par le brevet supérieur. N'avons-nous pas, dans ces conditions, raison de penser qu'il convient d'user avec précaution de mesures qui, appliquées strictement et sans délai dans leur intégralité risqueraient de nous enlever tout moyen de nous acquitter envers les meilleures de ces maîtresses auxiliaires des obligations qui ont été contractées envers elles ?

A s'en tenir aux données du tableau des élèves reproduit ci-contre, on pourrait croire que le fléchissement constaté les années précédentes dans l'effectif global est enrayé et que nous allons entrer dans la période du relèvement. Il serait dangereux de nourrir cette espérance. N'oublions pas non plus qu'il ne s'agit dans ce tableau que du nombre des élèves inscrits, non des élèves présents. Or, on sait assez que les deux courbes sont loin de coïncider et il serait malheureusement facile de montrer que la divergence s'accuse chaque année entre elles au point d'atteindre, dans certaines écoles, jusqu'à 35 % de l'effectif, sans qu'on puisse expliquer ces écarts par des motifs légitimes ou simplement plausibles. Et ainsi il nous faut, une fois de plus, jeter le cri d'alarme que justifie trop une situation vraiment inquiétante : l'enfant finira par ne plus connaître le chemin de l'école, si l'indifférence combinée des familles et des pouvoirs publics continue à développer ses pernicieux effets. Il est d'hier, ce communiqué d'un journal régional apprenant à ses lecteurs que, dans un chef-lieu de canton de la Nièvre, on avait «loué» sur le marché des enfants de 8, 9 et 10 ans ! Et ne croyons pas que le rédacteur du communiqué ait songé, nous ne dirons pas même à s'indigner (ce serait trop demander sans doute), mais à s'étonner qu'un tel trafic puisse s'exercer et au grand jour de la place publique ; seul, le taux élevé des salaires demandés et offerts avait retenu son attention...

Tableau des élèves

NOMBRE D'ENFANTS inscrits DANS LES ÉCOLES	ÉCOLES PUBLIQUES			ÉCOLES PRIVÉES		
	1 <sup>er</sup> Décemb. 1918	1 <sup>er</sup> Décemb. 1917	Différence pour 1918	1 <sup>er</sup> Décemb. 1918	1 <sup>er</sup> Décemb. 1917	Différence pour 1918
	De moins de 6 ans. { garçons...	2.011	2.050	— 39	390	474
{ filles .....	1.976	1.921	+ 55	661	675	— 14
De 6 à 13 ans..... { garçons...	16.355	15.761	+ 594	1.214	1.214	»
{ filles .....	14.455	14.083	+ 372	3.272	3.318	— 46
De plus de 13 ans.. { garçons...	524	487	+ 37	130	155	— 25
{ filles .....	785	806	— 21	445	477	— 32
TOTAUX.....	36.106	35.108	+ 998	6.112	6.313	— 201

Encore n'osons-nous pas penser que cet exemple soit unique, ni que les lois qui ont pour but de protéger l'enfant et qui interdisent notamment de l'employer au-dessous de l'âge de 13 ans à un travail mercenaire soient en général plus respectées que notre charte scolaire de 1882. Mais qui ne sent, qui ne voit que de telles pratiques ont la plus désastreuse répercussion sur le développement de notre race et compromettent gravement l'avenir de notre pays. Puisse le courage ne pas nous manquer toujours - et le temps presse - de secouer enfin l'indifférence qui tolère ou qui couvre, et de sanctionner, sans défaillance, les manquements à la discipline sociale, les violations, ouvertes ou sournoises, de la loi !

### ÉCOLES MATERNELLES

Les remarques que nous avons faites l'an dernier au sujet des écoles maternelles, de l'entretien des locaux où elles sont installées, gardent toute leur valeur. Aucune amélioration sensible n'a été apportée à leur situation et nous admettons bien qu'il n'était pas encore possible, dans cette dernière année de guerre, d'entreprendre l'œuvre dont nous avons dressé le programme. Aussi le mobilier et le matériel scolaires y sont-ils, dans beaucoup de cas, plus défectueux encore que dans le passé. L'attention des municipalités devra s'appliquer au plus tôt à cet objet ; nous ne nous ferons pas faute de la solliciter. Nous leur demanderons aussi de

s'attacher à résoudre, par des mesures qui ne lèseront aucune des situations acquises, la question si essentielle des femmes de service, dont il ne faudra pas escompter vraiment les « services » qu'il convient pourtant d'attendre d'elles, tout le temps que les conditions du recrutement de ce personnel, - âge, salaire, etc., - n'auront pas été modifiées en vue de trouver chez celles qui doivent être de véritables auxiliaires de nos institutrices maternelles, les qualités d'activité, d'éducation, de tenue qu'exige leur fonction.

## CHAPITRE II

### I - Écoles primaires supérieures

Toutes ces écoles sont actuellement rendues à leur destination. Non pas, sans doute, que leur réinstallation dans les locaux restitués soit pour toutes également un fait accompli. Il faut, en effet, compter avec la lenteur des inventaires, des expertises, des travaux de réfection ou de réaménagement et, à cet égard, nous pouvons être assurés du moins que toutes les précautions ont été prises pour que rien ne soit oublié de ce qui doit être recensé, ni négligé de ce qui doit être inscrit au devis des réparations à effectuer. Mais sans doute notre impatience à voir se clore les multiples séries de ces opérations variées est-elle excessive et n'y a-t-il pas moyen de rendre plus rapide l'exécution des formalités préliminaires dont il faut entourer ces opérations. Bornons-nous donc à souhaiter que l'ensemble des travaux soit terminé pour la rentrée prochaine.

Au point de vue scolaire, la situation des cinq écoles primaires supérieures est restée sensiblement la même pendant l'année 1918 qu'en 1917. Leurs effectifs n'ont guère varié, leur activité s'est maintenue dans les conditions et dans les limites que leur imposait l'occupation des locaux, leurs succès ont été au niveau de leurs efforts.

Pour des raisons assez différentes, l'école de Nevers et celle de Château-Chinon n'ont pas retrouvé le nombre d'élèves qui suivaient les cours de l'établissement avant 1914. Nous avons dit déjà, en ce qui concerne la première de ces écoles, comment les difficultés qu'avait rencontrées l'administration, dès le début de la guerre, pour loger en ville et d'une manière qu'elle pût juger acceptable le contingent, élevé, des pensionnaires, avaient fait baisser l'effectif dans des proportions considérables. La cause cessant, l'effet va disparaître, et déjà on peut noter à cet égard des symptômes favorables.

Quant à l'école de Château-Chinon qui a toujours vécu, à vrai dire, d'une existence un peu précaire, elle a pâti, elle aussi, durement de la guerre, et il y a lieu de craindre qu'elle n'ait été atteinte de façon plus profonde et plus durable. L'occupation - à deux reprises - des bâtiments, l'impossibilité où a cru se trouver la municipalité d'organiser, selon les sollicitations et les propositions de l'administration scolaire, les services d'internat dans un immeuble particulier qui était disponible ; enfin, le traitement singulièrement plus favorable qui a été fait et conservé pendant toute la durée de la guerre - qui dira les raisons d'un tel et exorbitant privilège, signalé pourtant et aussi souvent qu'il le fallait par ceux qui avaient le devoir de le faire - à un établissement privé qui a été soustrait jusqu'au bout aux charges de la réquisition, toutes ces causes expliquent, en grande partie du moins, une chute d'effectif que nous espérons n'être qu'accidentelle, mais qui est trop sensible en tout cas pour qu'il faille escompter à bref délai un relèvement appréciable. A ce relèvement contribuerait certainement, entre autres moyens, l'attribution - un peu trop parcimonieusement mesurée, sinon même parfois totalement suspendue, ces dernières années - d'un certain nombre de bourses, que justifieraient au surplus les succès persistants de l'école aux différents concours et examens.

### II. - Cours complémentaires

Nous ne pourrions que redire, cette année, tout le bien que nous pensons du travail sérieux, profitable que fournissent ces établissements et dans des conditions qui sont loin d'être toujours favorables. Nous reprendrions également volontiers les considérations développées, l'an dernier, dans notre rapport sur l'importante contribution que les cours complémentaires



apporteront à l'œuvre de relèvement technique et professionnel de notre pays, lorsqu'on les mettra davantage en état, aussi bien par l'octroi d'un outillage et d'un matériel suffisants que par une organisation plus simple de l'enseignement qu'ils distribuent, de préparer avant tout pour la terre, pour l'atelier, pour l'usine, des jeunes gens instruits, capables de s'adapter intelligemment à la profession qu'ils auront choisie, d'en relier les différents moments, de suivre dans leurs progrès et de mettre en pratique les méthodes qui donnent au travail humain toute sa valeur et tout son rendement. Un avenir prochain, disions-nous l'an dernier, décidera qu'il faut entrer délibérément dans cette voie. Il semble bien que les pouvoirs publics aient pris, dès maintenant, nettement position sur ce terrain et, dans une discussion récente au Parlement, M. le Ministre de l'Instruction publique n'hésita pas à déclarer que tous ses efforts allaient s'employer à étendre et à accroître l'action des cours complémentaires. Ainsi s'affirme, avec toute la force d'une parole autorisée, la volonté d'accomplir une réforme unanimement souhaitée par ceux qui connaissent le labeur de ces écoles et qui savent tout le parti qu'on en pourra tirer pour le développement économique de la nation. Nous ne doutons pas que les municipalités - et plusieurs nous en ont déjà donné l'assurance - voudront coopérer à ces efforts et accepteront de prendre leur part dans les aménagements matériels que rendra indispensable la réalisation des projets à l'étude.

### CHAPITRE III

#### ÉCOLES NORMALES

##### I. - École normale d'instituteurs de Varzy

*1° Situation matérielle.* - Les bâtiments de l'école ont été enfin rendus au service scolaire par décision du 12 décembre 1918. Mais l'œuvre de remise en état reste encore, six mois après, à peu près entière. L'état dans lequel les locaux ont été restitués exige d'ailleurs de très importantes réparations ; dans presque toutes les salles, de même que dans les couloirs et les escaliers, il faudra refaire les peintures, remplacer les papiers, réparer les serrures, réinstaller les canalisations électriques. N'oublions pas, d'autre part, que des travaux essentiels avaient été prévus ou même commencés avant la guerre et qu'il conviendra de les reprendre ; nous signalerons particulièrement dans cette catégorie le carrelage des couloirs du rez-de-chaussée entrepris et interrompu en juillet 1914, la réorganisation de la salle de bains, tout à fait insuffisante et incommode, à moins qu'on ne juge préférable d'y substituer une installation de bains-douches qui rendrait certainement plus de services qu'une cabine à quatre baignoires permettant à peine de donner un bain par mois à tous les élèves-maîtres, tandis que chacun pourrait prendre une douche au moins par semaine. Enfin, il y a urgence à solutionner le problème du matériel. Dans son rapport au Conseil d'administration, M. le Directeur de l'École normale a énuméré les objets qui déjà n'étaient plus neufs en 1914 et que l'occupation de quatre années par les services hospitaliers a achevé de mettre complètement hors d'usage ; de ce nombre sont les lits, leurs sommiers, les draps, au remplacement desquels il faudra pourvoir dès les vacances prochaines sous peine de s'exposer, pour la rentrée, aux pires embarras. Il ne sera pas de trop des indemnités dues par l'État au département pour faire face aux dépenses que réclament impérieusement la restauration des locaux et la reconstitution du matériel. Encore faudra-t-il qu'elles soient mises très rapidement à la disposition de l'administration de l'école si l'on veut que les travaux soient entrepris et les acquisitions faites en temps utile.

*2° État sanitaire.* - Satisfaisant pendant les deux premiers trimestres de l'année, il fut moins bon dans le dernier, pendant lequel l'épidémie de grippe atteignit la moitié des élèves et rendit indispensable un licenciement d'un mois et demi. La maladie ne présenta d'ailleurs de suites graves pour aucun des jeunes gens.

*3° Situation intellectuelle et morale.* - Elle est restée, au cours de 1918, ce qu'elle avait été en 1917. Le même personnel a apporté dans les différentes tâches de l'école la même laborieuse activité, le même précieux dévouement.

L'école annexe, qui avait repris possession de son local propre dès le mois de février, put ainsi retrouver, avec son organisation d'avant-guerre, son fonctionnement régulier et contribuer dans des conditions tout à fait normales à la formation pédagogique des élèves-maîtres.

Sur le travail de ces derniers, sur leur application, sur leur tenue générale, nous n'avons qu'à joindre notre témoignage à celui de leurs maîtres. Ces jeunes gens ont, pour la plupart, montré les plus sérieuses qualités de bonne volonté, de zèle, de docilité à recevoir les conseils et les directions qui leur étaient donnés et s'il y a eu sans doute quelques erreurs à relever dans leur attitude et dans leur conduite, il n'y a eu aucune faute vraiment grave à réprimer. Les résultats des examens ont consacré d'ailleurs les bonnes dispositions de presque tous et sanctionné de méritoires et utiles efforts.

4° *Recrutement.* - 37 candidats se sont fait inscrire au concours de 1918 : 27 ont été admissibles aux épreuves orales et 17 admis définitivement à l'école, 7 ayant, en outre, figuré sur la liste supplémentaire. Le concours de 1917 n'avait groupé que 31 aspirants. On ne peut qu'être satisfait des conditions dans lesquelles se maintient le recrutement des élèves-maîtres de Varzy. Beaucoup de départements envient sans doute à cet égard le sort de la Nièvre.

## II. - École normale d'institutrices de Nevers

1° *Situation matérielle.* - Les locaux de l'école n'ont cessé d'être tenus par le Service de Santé français que pour être occupés, à la fin de janvier, par le Service de Santé américain, qui a même disposé des salles de classes annexes que l'hôpital français nous avait rétrocédées. Il nous aurait donc fallu nous contenter, cette année encore, de l'installation de fortune que nous avons déjà fait vivre pendant trois ans et demi si nous n'avions pu organiser, en octobre dernier, aux Cours secondaires, avec l'aide de la municipalité qui s'est prêtée avec beaucoup de bonne grâce à assurer le succès de nos efforts et avec le concours dévoué de M<sup>me</sup> Nolot, surveillante générale de l'établissement, un service d'internat qui a permis de recevoir, dans des conditions très satisfaisantes de confort matériel et de sécurité morale, trente élèves-maîtresses, cinq autres de ces jeunes filles étant logées dans leurs familles et dix étant placées chez des personnes présentant les plus solides garanties. Ce régime a donné les bons résultats qu'on en attendait. La rentrée prochaine pourra, d'ailleurs, se faire dans les locaux ordinaires de l'école dont l'occupation a pris fin et à la réfection desquels il va être procédé.

2° *État sanitaire.* - Il n'a pas été bon. L'épidémie de grippe de l'automne a touché assez sérieusement un certain nombre d'élèves-maîtresses et le licenciement de l'école a dû être ordonné. Un retour du mal, à la fin de l'hiver dernier, a obligé l'administration à prendre la même mesure.

3° *Situation intellectuelle et morale.* - Cette interruption à deux reprises du travail ne pouvait manquer d'avoir une répercussion fâcheuse sur les études qui ont, en raison de cette discontinuité, fléchi quelque peu, sans que, pourtant, les efforts aient été moins soutenus et la bonne volonté moins grande.

Les écoles annexes continuent d'être bien fréquentées : l'effectif y a atteint 78 élèves pour les classes élémentaires et 37 pour la classe maternelle. Plus de 110 élèves ont dû ainsi être groupées toute l'année 1918 encore dans les salles exigües de la maison qui a tenu lieu d'école pendant la guerre. Fort heureusement, cet état de choses a cessé depuis quelques mois.

4° *Recrutement.* - 46 candidates, au lieu de 51 en 1917, ont pris part au concours de 1918; 41 ont subi avec succès les épreuves écrites et 17 ont été admises définitivement; 22 ont été jugées dignes d'être comprises sur une liste supplémentaire. Il semble bien que l'école normale d'institutrices attire un moins grand nombre d'aspirantes que par le passé et il y a à craindre que ce symptôme ne s'accuse au cours des années qui vont venir. Il ne manque point, en effet, depuis la guerre, de carrières administratives ou commerciales qui s'ouvrent toutes grandes aux jeunes filles simplement munies du brevet élémentaire et qui leur offrent des emplois suffisamment rémunérateurs, les détournant ainsi d'une préparation souvent longue à un concours réputé difficile.

## CHAPITRE IV

### OEUVRES COMPLÉMENTAIRES DE L'ÉCOLE

Bien éprouvées par la guerre, les œuvres post-scolaires proprement dites sont en recul marqué. Plus encore que les années précédentes, les cours d'adultes ont diminué et pour le nombre de réunions et pour le nombre d'auditeurs. Nous avons signalé, dans notre dernier rapport, les causes déterminantes de ce déclin de l'enseignement post-scolaire. Tel qu'il a été distribué jusqu'ici, et en dépit des efforts dépensés et des dévouements qu'il a suscités, cet enseignement n'a pas donné les résultats qu'on avait escomptés et cela très évidemment parce qu'il ne correspondait pas, institué comme il l'était, aux besoins qu'il avait pour objet de satisfaire.

Au lieu de cours dispersés, sans le lien d'une pensée directrice, il fallait organiser un enseignement véritable conçu d'après un plan nettement déterminé et susceptible d'assurer à la fois le complément d'instruction générale indispensable et la préparation à la vie professionnelle et au travail utile. Souhaitons que cette charte de l'enseignement post-scolaire, en voie d'élaboration depuis plusieurs années, soit bientôt établie et que des mesures efficaces soient prises pour en garantir l'application. Est-il besoin d'ajouter qu'il serait tout à fait vain d'organiser des cours pour les adolescents si on devait continuer à laisser s'évader des classes du jour, à l'âge de dix, onze et douze ans, les enfants qui doivent y recevoir les connaissances élémentaires ou à tolérer des irrégularités de fréquentation qui rendent impossible toute formation intellectuelle. Le sort des deux enseignements scolaire et post-scolaire est lié solidairement et tout ce qui porte atteinte au premier ne peut que léser gravement le second, sinon mène le tarir dans sa source.

Nous avons plaisir à signaler à nouveau les efforts, particulièrement méritoires en ce moment, des maîtres et des maîtresses qui ont pu maintenir ou créer dans leur commune, avec l'appui des municipalités, des cantines scolaires. Cette œuvre si propre à favoriser la fréquentation, soit à la campagne en raison des distances, soit à la ville lorsque les parents sont retenus à l'usine ou à l'atelier, est de celles qui appellent toute notre sollicitude et nos encouragements. On aimerait voir se multiplier d'aussi heureuses initiatives.

Comme les années précédentes, l'activité du personnel s'est employée, avec beaucoup de zèle à soutenir les œuvres de guerre. Des résultats appréciables ont été obtenus en particulier pour les jardins scolaires. Nous n'oublierons pas non plus la participation très large des instituteurs et des institutrices à toutes les manifestations où le sentiment national avait à s'exprimer. Nous leur restons aussi toujours reconnaissant de l'aide si spontanée et si efficace qu'ils nous ont apportée pour assurer le succès de l'Œuvre des pupilles de l'école publique.

\*

\*\*

Dernière et dure année de guerre, 1918 aura, comme les trois années qui l'ont précédée, jeté le deuil sur le corps enseignant de la Nièvre. Onze maîtres ou élèves-maîtres encore sont tombés au service de la France. Douleuruse rançon d'une victoire chèrement acquise ! De tels sacrifices nous imposent des obligations plus strictes, des devoirs plus graves. Diminuées par le nombre, affaiblies par des pertes profondément ressenties, les forces vives de l'école se doivent, plus que jamais, de resserrer leur union et de coordonner leur action afin d'être égales à la lourde tâche qui leur incombe. L'œuvre de relèvement et de développement du pays ne vaudra que par les intelligences et par les caractères des jeunes hommes qui auront à l'assurer, et c'est à l'école que revient la charge - et l'honneur - de les former. Mais, ainsi que nous le disions récemment, nous adressant aux instituteurs et aux institutrices de ce département, si la tâche est vaste et ardue, les bons ouvriers aussi sont prêts et le souvenir qu'ils gardent fidèlement à ceux des leurs qui ont disparu dans la tourmente les soutient, les inspire et les guide dans l'accomplissement d'une grande mission.

Nevers: 24 juillet 1919.

*L'Inspecteur d'Académie,*  
J. PELTIER.

Le Musée Nivernais de l'Éducation possède, dans sa vitrine consacrée à l'enseignement musical, un petit ensemble très attirant de trois boîtes d'un rouge éclatant portant en lettres dorées le titre suivant :



Chaque boîte contient dans des casiers bien alignés des petits signes musicaux en métal noir.



Qui était M. Chassevant ce « professeur au conservatoire de Genève » ? Quelle était sa méthode d'éducation et d'instruction musicales ? Comment utilisait-on ces boîtes à casiers contenant des signes mobiles pour apprendre le solfège ?

## Le compositeur musical de M. Chassevant

Philippe JOLY 



Marie Chassevant. In : Nos centenaires, 1914. Centre d'iconographie genevoise. Tiré de *Minder Jeanneret Femmes musicienne en suisse romande* p. 51

Née le 31 août 1836 à Alençon, Marie Chassevant était cantatrice, pianiste, compositrice et fut, comme indiqué sur nos boîtes de signes mobiles, professeure de musique à Genève de 1895 à 1912. Elle était la fille de Julien Chassevant, professeur de mathématiques à Alençon, à Brest et au Mans de 1833 à 1851, date à laquelle il quitta l'enseignement. Adepte des idées fouriéristes, ses convictions phalanstériennes font de lui un membre de la *Colonie sociétaire* de Condé-sur-Vesgre, près de Rambouillet, première tentative d'expérimentation des principes de Fourier. Il administra la colonie de 1882 à 1888 <sup>12</sup>.

Marie Chassevant fréquentait *La Colonie* de Condé-sur-Vesgre et y a côtoyé Marie Pape-Carpantier que son père connaissait bien. Marie Joséphine-Olinde Pape-Carpantier (1815-1878) a commencé sa longue carrière au service de l'instruction publique comme directrice de la salle d'asile de La Flèche de 1834 à 1839, puis au Mans de 1842 à 1847. L'auteur des *Conseils sur la direction des salles d'asile* (1846) proposait un réel programme d'enseignement préélémentaire rendant aux

enfants leur liberté de mouvement, leur faisant pratiquer des exercices physiques et des activités d'éveil, des élevages d'animaux selon la technique de la leçon de choses. Elle s'installe ensuite à Paris où elle dirige la maison provisoire d'études destinées à compléter l'instruction des personnes qui désirent se vouer à la direction ou à l'inspection des salles d'asile.

Inspirée des idées fouriéristes, elle expérimente une pédagogie nouvelle, active, fondée sur l'observation et l'écoute des enfants.

« Il faudrait ne pas craindre d'aborder une forme d'enseignement véritablement enfantine. Ne pas rougir d'employer une foule d'innocents objets qui se font beaucoup mieux comprendre des petits enfants, et leur apprennent infiniment plus de choses que des définitions et des phrases. Il y aurait en un mot à inaugurer à la place des leçons savantes de la maîtresse, les instructives causeries et les ingénieuses démonstrations de la mère. <sup>13</sup> »

Pour elle, « l'enfant qui joue se porte mieux et s'instruit plus que l'enfant qui s'ennuie ».

Cela constituait autant de modalités pédagogiques très innovantes dans les salles d'asile qui à l'origine n'étaient que des « établissements charitables », des garderies où s'entassaient, sous la surveillance de gardiennes sans formation pédagogique, des enfants du peuple y trouvant un abri pendant les heures de travail de leurs parents.

A l'avènement de la II<sup>ème</sup> République, Hippolyte Carnot étant ministre de l'Instruction Publique, un arrêté du 28 avril 1848 institue à Paris une École Maternelle Normale et Marie Pape-Carpantier est nommée directrice. En 1852, lors de la réaction du ministère Falloux, l'école devient le « Cours pratique des salles d'asile », ayant pour objet de former des directrices

<sup>12</sup> COSNIER Colette, DESMARS Bernard, « Chassevant, Julien », Dictionnaire biographique du fouriérisme, notice mise en ligne en mars 2011 : <http://www.charlesfourier.fr/spip.php?article858> (consultée le 26 décembre 2017).

<sup>13</sup> Marie Pape-Carpantier citée par COSNIER Colette, in *Marie Pape-Carpantier, Fondatrice de l'école maternelle*, Librairie Arthème-Fayard, 2003, page 216

et sous-directrices des salles d'asile. Elle garde la direction de ce cours jusqu'en 1874 et devient Inspectrice Générale des salles d'asile déléguée pour l'instruction du personnel en 1867.

Marie Chassevant est répertoriée (et donc bien connue) dans l'*Annuaire musical et orphéonique de France* comme professeur de musique habitant 10 rue des ursulines à Paris en 1876<sup>14</sup>. Elle enseigne la musique aux élèves du cours pratique, avant d'appliquer sa méthode au conservatoire de Genève<sup>15</sup>.

Comme la fondatrice des écoles maternelles en France, Marie Chassevant s'inscrit dans le mouvement de réformes pédagogiques de la fin du XIXe siècle inspiré notamment de Froebel. Tous ses manuels de solfège indiquent qu'ils sont « *d'après la méthode de Mme Marie Pape-Carpantier* », ils en conservent l'esprit, et l'organisation. L'auteure, suivant son modèle, a tenté d'introduire la "leçon de choses" dans l'enseignement musical comme le préconisait son inspiratrice.

### **L'organisation du cours selon les méthodes de Pape-Carpantier :**

Le cours d'Education et d'Instruction Musicales est divisé en trois parties .

1° Élémentaire ;

2° Moyenne ;

3° Complémentaire.

Ces trois parties sont précédées d'un cours préparatoire de trois années.

#### **PREMIER COURS PRÉPARATOIRE (de 5 à 7 ans)**

Ce premier cours correspond à la première année du cours préparatoire de Mme Pape-Carpantier ; il est divisé en trois parties :

1° Manuel des Mères, servant de guide pour faire étudier ces deux années.

2° Solfège de l'Enfant, enseigné à l'aide du compositeur musical.

Ce solfège est divisé en deux volumes.

3° Compositeur musical, boîte renfermant tous les signes employés en musique, rendus mobiles et servant à former les exercices et les morceaux que les élèves doivent apprendre.

(Cette boîte s'emploie pendant toute la durée du Cours.)

#### **DEUXIÈME COURS PRÉPARATOIRE (de 7 à 8 ans)**

Ce deuxième cours correspond à la deuxième année préparatoire du cours préparatoire de Mme Pape-Carpantier ; il est divisé en quatre parties :

1° Manuel des Mères et des Professeurs, guide pour enseigner le deuxième solfège et les commencements de l'étude du piano.

2° Deuxième Solfège de L'Enfant, transposition enseignée à l'aide des changements de clés et des signes mobiles.

3° Première Méthode de Piano renfermant des exercices faciles et progressifs.

4° Clavier figuratif du piano.

#### **PÉRIODE ELEMENTAIRE (de 8 à 10 ans)**

Cette partie correspond à la période élémentaire du cours de Mme Pape-Carpantier; elle est divisée en trois parties :

---

<sup>14</sup> COYON, Emile, *Annuaire musical et orphéonique de France*, 1876, deuxième année. Alphonse Leduc, Paris, page 91.

<sup>15</sup> COSNIER Colette, *Marie Pape-Carpantier, Fondatrice de l'école maternelle*, Librairie Arthème-Fayard, 2003, page 226.

- 1° Manuel des Mères pour enseigner le troisième solfège et la deuxième méthode de piano.  
2° Troisième Solfège : premières notions d'harmonie, suite de l'étude de la transposition enseignée à l'aide des changements de clés et des signes mobiles.  
3° Deuxième Méthode de Piano : exercices progressifs, commencement de l'étude des gammes et des exercices régulateurs.  
Le Quatrième Solfège et la Troisième Méthode de piano sont aussi disponibles.

Les boîtes du « Compositeur musical » existent pour l'enseignement collectif et les tarifs sont donnés :

- Boîte du compositeur musical individuelle : 7 fr
- Boîte du compositeur, pour six enfants : 12 fr
- Boîte du compositeur pour huit enfants : 15 fr
- Boîte du compositeur pour dix enfants : 18 fr

Marie Chassevant a en outre publié un recueil d' « exercices régulateurs pour le piano » (Paris : Impr. Benoit aîné) en 1875 et elle a créé un « clavier préparateur » décrit ainsi dans un communiqué de la Revue de l'Institut des Hautes Etudes et de l'École de Musique et de Déclamation d'Ixelles :

*Mlle Chassevant a cru répondre à un besoin en inventant un nouveau clavier muet, facilitant les répétitions nécessaires, sans occasionner la fatigue nerveuse qui résulte de la sonorité de l'instrument. Ce clavier est accompagné d'une notice avec des exemples, permettant de comprendre comment on doit étudier les passages difficiles. Si on pratique ce nouveau clavier muet avec touches fixes comme l'auteur le demande, on acquiert une grande sûreté de main et surtout plus de justesse dans l'interprétation. Ce clavier muet, facile à emporter, permet de réaliser, dans n'importe quelles circonstances, ce qu'a dit si justement Rubinstein : « On ne doit pas rester un jour sans étudier! » En vente chez l'auteur, 13, rue de Candolle, à Genève, et chez les éditeurs de musique.<sup>16</sup>*

**MÉTHODE CHASSEVANT**

〰 〰  
Cours spéciaux  
préparatoires  
de solfège  
pour enfants  
de  
5 à 12 ans.  
〰 〰

〰 〰  
Élèves  
travaillant  
avec les signes  
mobiles  
du Compositeur  
musical  
et le Clavier  
préparateur.  
〰 〰

Publicité dans la Revue de l'Institut des Hautes Etudes et de l'École de Musique et de Déclamation d'Ixelles – 1911

<sup>16</sup> Revue de l'Institut des Hautes Etudes et de l'École de Musique et de Déclamation d'Ixelles, 4<sup>ème</sup> année, n° 7, juillet 1911 page 46 – communiqué. Consultable sur <http://hdl.handle.net/1802/29457>  
<https://urresearch.rochester.edu/institutionalPublicationPublicView.action;jsessionid=0BE96591A856B9C7082C5D5DA031A70D?institutionalItemId=29021>

### **Le Solfège de l'enfant (premier cours préparatoire de 5 à 7 ans)**

La méthode d'enseignement du solfège de Chassevant pour les très jeunes élèves est donc divisée en deux parties :

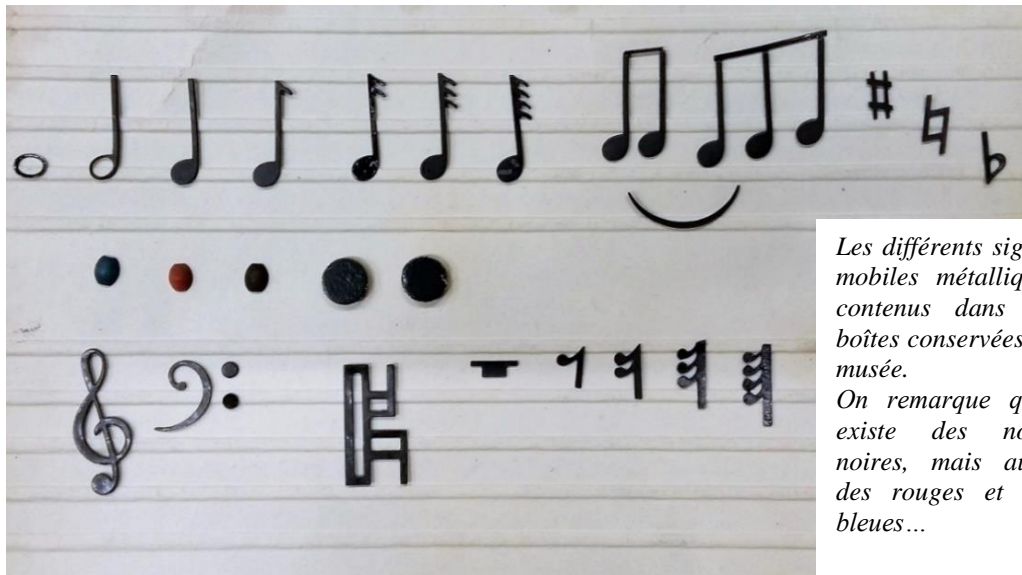
- Le *Manuel des mères* servant de guide pour les deux années et où se trouve exposée la marche à suivre pour développer peu à peu l'intelligence musicale des petits enfants en suivant la progression générale des enseignements préconisée par Pape-Carpantier.

- Le *Solfège de l'enfant*, manuel pour les élèves qui est divisé en deux volumes.

Le premier contient des exercices d'intonation et de mesures, de petites phrases faciles et progressives, une série de canons à deux, trois et quatre parties.

Le second renferme deux histoires sous forme de "causeries" de la mère avec son petit enfant qui mettent l'étude de la mesure et de la nuance à la portée de tous les enfants. Dans ces historiettes, les concepts musicaux sont personnifiés : Madame l'Intonation, Madame la Mesure, le beau Génie de la Nuance... Les notes sont assimilées à des petits oiseaux qui se posent sur la portée, volent plus ou moins rapidement comme nous le verrons plus loin...

L'élève retient d'autant mieux les "causeries" de la mère ou du professeur que le solfège est accompagné du "compositeur musical". Dans cette boîte se trouvent tous les signes de la notation, en métal finement découpé, peints en noir, et d'une forme très fidèle environ 4 fois plus gros que les notes des partitions usuelles. L'élève pose sur une portée préparée à cet effet tout ce que le professeur lui fait chanter ou jouer. Le professeur s'en sert aussi pour raconter les histoires contenues dans le manuel. L'enseignement n'est pas rébarbatif, l'enfant est actif, il cherche en disposant lui-même les signes mobiles.



*Les différents signes mobiles métalliques contenus dans les boîtes conservées au musée. On remarque qu'il existe des notes noires, mais aussi des rouges et des bleues...*

Les avantages des signes mobiles dans les premières années de la méthode étaient toujours bien mis en avant dans les manuels.

- Les enfants de moins de 6 ans sont en capacité d'"écrire" de la musique sans problème de motricité et ils utilisent leurs deux mains ;
- Il est facile, par un simple ajustement des signes mobiles, de proposer rapidement une grande variété d'exercices ;
- Les élèves peuvent inventer des exercices eux-mêmes très rapidement et sont encouragés à le faire ;
- Quand il travaille avec plusieurs élèves, le professeur peut voir facilement ce que fait chacun d'eux sans passer de l'un à l'autre et aucun élève n'est inactif.

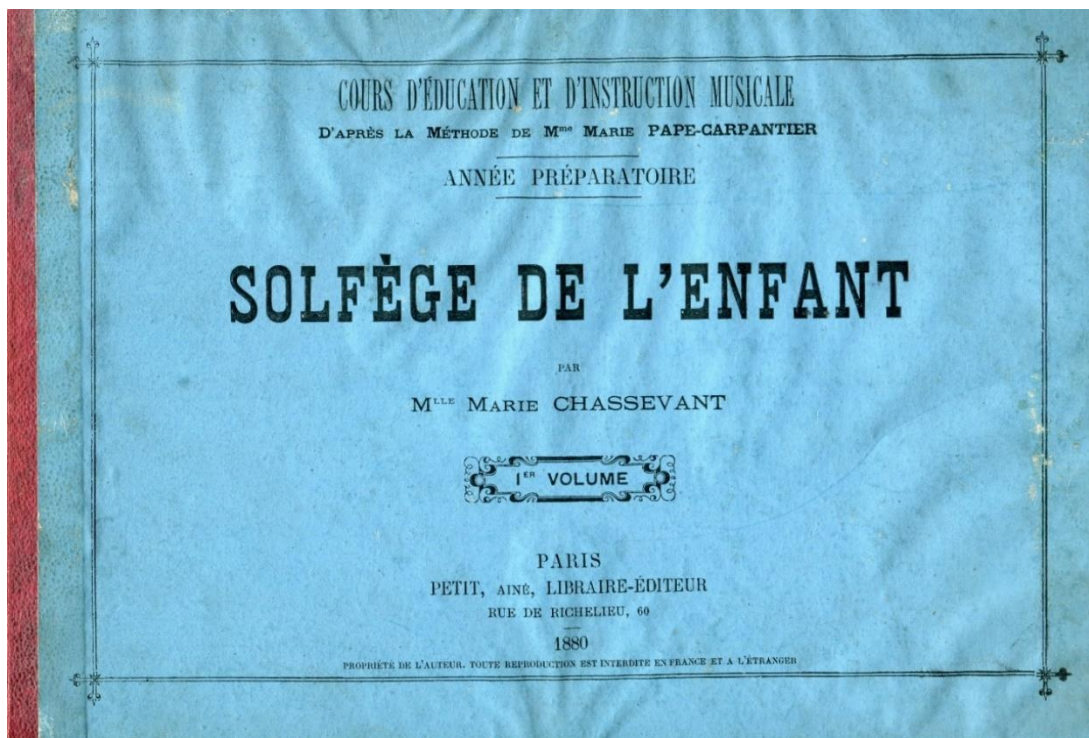
En plus de l'avantage de la mise en activité par la manipulation et des facilités pour transposer une gamme, l'emploi des signes mobiles évitait d'acheter autant de papier à musique puisqu'il n'était utile d'en employer que pour mettre au net les exemples bien faits.



N° 1 bis Dièse Bémol Noterouge Note bleue Bécarré	N° 2 bis Bâton de mesure Ligne supplémentaire Pause Demi-Pause Point Liaison	N° 3 bis Soupir Demi-Soupir	N° 4 bis Petite Note	N° 5 bis Quart de Soupir	N° 6 bis Huitième de Soupir	N° 7 bis Seizième de Soupir
N° 1 Clef de Fa, à Ut & de Sol	N° 2 Ronde Blanche	N° 3 Noire	N° 4 Croche	N° 5 Double croche	N° 6 Triple croche Petite Barre	N° 7 Quadruple croche Grande Barre

Tableau indicateur des casiers du premier compositeur musical

Dans son principe, la méthode active de Marie Chassevant utilise donc à la fois la manipulation d'objets simples (les signes mobiles) et le récit faisant appel à l'imaginaire enfantin. Voici comment débute le premier des deux volumes du *Solfège de l'enfant* (première année du cours préparatoire, de 5 à 7 ans) qui donne précisément la démarche à suivre :



### AVIS PRÉLIMINAIRES

*Le Solfège de l'enfant ouvre la première année de notre enseignement musical. Dans le Manuel des Mères nous donnons la marche à suivre pour faire travailler les élèves. Il nous paraît utile d'indiquer ici comment nous avons l'habitude de diviser l'heure consacrée à notre cours préparatoire.*

*1° Nous en employons la première partie à repasser les exercices étudiés précédemment.*

*2° La deuxième partie, pour reposer la voix des enfants, nous sert à enseigner la théorie. A cet effet, tantôt nous racontons un chapitre de l'une de nos histoires, naturellement celui qui est en rapport avec l'exercice ou le morceau que nous faisons apprendre, tantôt nous donnons à écrire des intervalles, ou nous faisons faire des dictées.*

*3° La troisième partie est consacrée aux études nouvelles.*

*En dehors des cours qui ont lieu deux fois par semaine, nous faisons repasser ce qui a été appris, et lorsque les enfants en sont capables, nous leur demandons de faire un petit devoir, soit un pavillon et un arbre, soit d'écrire de mémoire des exercices ou des intervalles.*

*Ainsi préparé, l'enfant qui commence le piano, ou tout autre instrument, n'a plus à s'occuper que de ce qui concerne le mécanisme.*

## INSTRUCTION PRATIQUE CONCERNANT L'EMPLOI DES SIGNES MOBILES

Lorsque les enfants commencent à employer les signes mobiles, il est nécessaire de leur indiquer la manière de s'en servir en reproduisant soi-même, devant eux, l'exercice qu'ils doivent chanter. Pour atteindre ce but, après avoir placé sur une table la portée imprimée qui se trouve dans le compositeur, il faut prendre des signes dans le casier 4 bis, et les ranger au-dessus de la portée comme dans cette figure :



Les signes placés de cette manière, l'enfant n'aura plus qu'à les abaisser avec le doigt, pour désigner les notes que l'on veut lui faire écrire.

Quand il voudra former un do, il prendra une ligne supplémentaire dans le casier 2 bis ; placera cette ligne sous la petite note, et il aura cette figure :



Pour former le ré, il abaissera le deuxième signe, puis le troisième, etc.

Quand les enfants ont compris, il faut donner à chacun d'eux une boîte et une portée imprimée, en leur demandant d'imiter ce que vous venez de faire. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que ce qui est dit ici pour cet exercice s'applique à tous les autres.

### PREMIÈRES NOTIONS SUR L'INTONATION

#### **Comment Madame l'Intonation indiqua à la mère du petit enfant ce qu'il fallait faire pour lui apprendre à imiter ses oiseaux.**

La mère du petit enfant se disait un jour en se promenant dans son beau jardin : Voici que mon enfant sait bientôt lire. Si je veux qu'un jour il sache la musique, il faut que je commence à la lui enseigner. A ce moment, elle vit s'avancer vers elle Madame l'Intonation qui lui dit : Je viens vers vous, Madame, car je sais que vous avez un petit enfant qui va arriver à l'âge où il doit apprendre à chanter comme mes oiseaux. Prenez ce livre, il contient ce qu'ils chantaient quand ils étaient petits comme votre enfant. Vous n'avez qu'à lui faire chanter les exercices qu'il renferme, et vous pourrez arriver à satisfaire votre désir. Après avoir dit ces paroles, elle se retira, laissant derrière elle une nuée de petits oiseaux, qui prirent place dans les lilas en fleurs du beau jardin.

#### **Comment le petit enfant apprit à imiter les oiseaux de Madame l'Intonation.**

Le petit enfant arriva quelques instants après la disparition de MADAME L'INTONATION ; en entendant chanter ses petits oiseaux, il dit à sa mère : « Oh ! comme c'est joli !.. Que disent-ils donc les petits oiseaux ? » La mère répondit : « Ils chantent, mon enfant - Je voudrais les avoir, petite mère, comment faut-il faire pour les appeler ? - Répète avec moi les noms que voici :

Le premier s'appelle : DO	Le cinquième s'appelle : SOL
Le second s'appelle : RÉ	Le sixième s'appelle : LA
Le troisième s'appelle : MI	Le septième s'appelle : SI.
Le quatrième s'appelle : FA	

A ce moment, on entendit un bruit d'ailes ; l'enfant regarda, c'étaient les petits oiseaux qui s'envolaient. Quel malheur ! les voilà partis ! ajouta-t-il tristement.

Console-toi, reprit la mère, je sais imiter les oiseaux de MADAME L'INTONATION.

Écoute : la mère se mit à chanter, l'enfant l'imita, et dit tout joyeux : moi aussi, je sais chanter comme les petits oiseaux. Et ils répétèrent bien des fois ensemble, do, ré, mi, fa, sol, la, si, do ; do, si, la, sol, fa, mi., ré, do.

Cet air que nous venons de chanter s'appelle la GAMME, dit la mère.

Elle achevait cette phrase quand on vit arriver plusieurs enfants, c'étaient la sœur Jeanne et les cousins et cousines de l'enfant. Tout ce petit monde se groupa autour de la mère, qui commença ainsi l'histoire des oiseaux de Madame la Mesure.

### **Comment le petit enfant apprit à écrire ce que disaient les oiseaux de Madame l'Intonation.**

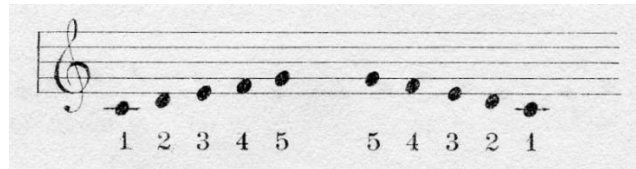
Le lendemain, le petit enfant vint retrouver sa mère, et lui dit: Veux-tu que nous chantions la gamme ?

Très-volontiers ; et ils chantèrent. Mon enfant, ajouta la mère, je t'ai réservé pour aujourd'hui une nouvelle surprise !

\* Prends cette boîte, ouvre-la, vois-tu cette feuille pliée en quatre ? Déplie-la..... Que remarques-tu sur cette feuille ?..... - Une longue échelle formée de 5 grandes lignes noires. Cette échelle s'appelle PORTÉE.

Prends dans le casier n° 1 le signe appelé CLÉ DE SOL, pose-le sur la PORTÉE.

Dans le casier n° 4 bis, se trouvent de petites notes noires avec lesquelles tu vas pouvoir copier le modèle que voici : \*\*



\*Ici la mère donne à l'enfant la boîte du COMPOSITEUR MUSICAL.

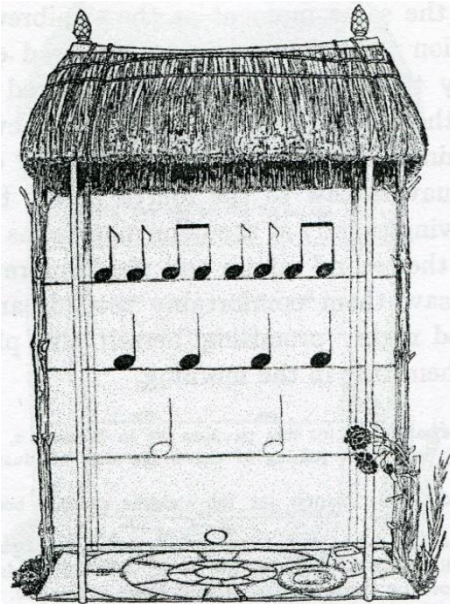
\*\*La séparation qui se trouve entre les deux sols indique un repos, où l'on doit respirer.

Tu vois que pour écrire le Do il faut ajouter une petite ligne. Elle se trouve dans le casier 2 bis. La place en est facile à trouver, elle est marquée par une ligne plus fine que tu vois sous la grande échelle appelée portée.



*Le petit enfant écrivant sous la dictée de sa mère, avec les signes mobiles  
(gravure d'un prospectus publicitaire du « compositeur musical »)*

Après l'histoire de Madame l'Intonation, *Le livre des mères* correspondant aux deux premières années du cours préparatoire de Mme Pape-Carpantier (5 à 7 ans) renferme deux histoires qui mettent à la portée des enfants l'étude des notions abstraites telles que la mesure et la nuance. Ces histoires en appellent à l'imagination des élèves et constituent une caractéristique essentielle de la méthode, tout en tenant compte de la personnalité du professeur à qui il est demandé d'adapter librement chaque saynète. En voici le résumé :

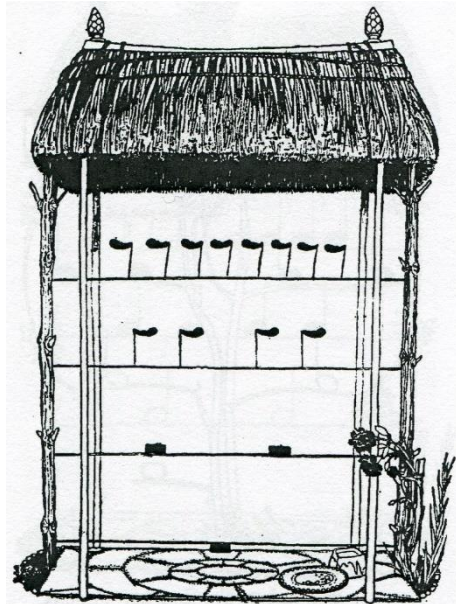


Madame la Mesure vivait dans un beau château entourée d'un magnifique parc. Malheureusement, aucun oiseau ne nichait dans les arbres majestueux et donc aucun gazouillement ne venait aux oreilles des visiteurs. Et de cela, Madame la Mesure qui aimait la musique était très malheureuse. Elle eut donc une idée pour amadouer les oiseaux et les faire venir dans son jardin : elle fit construire un pavillon avec un toit de chaume, astucieusement aménagé avec quatre perchoirs. Puis elle attendit. Le soir même, elle eut le bonheur de découvrir que 4 sortes d'oiseaux avaient pris possession du pavillon. Tout d'abord un gros oiseau rond (la ronde), puis deux oiseaux blancs ayant chacun une queue (les blanches) ensuite, semblables aux deux précédents, quatre autres mais tout noirs (les noires) et enfin huit autres avec des ailes supplémentaires en forme de crochet (les croches). Chacun avait une manière particulière de

voler. La ronde, n'ayant pas d'ailes, se déplaçait lentement et s'installa sur le perchoir le plus bas. Les blanches volaient deux fois plus vite, et atteignaient le deuxième perchoir au même moment où la ronde avait fini de s'installer dans le pavillon. Les quatre noires volaient si vivement qu'elles étaient toutes perchées au moment où la ronde et les blanches avaient fini de s'installer. Et enfin les huit croches volèrent vers le quatrième perchoir et la dernière d'entre elles l'atteignit exactement au même moment que les quatre noires, les deux blanches et la ronde...

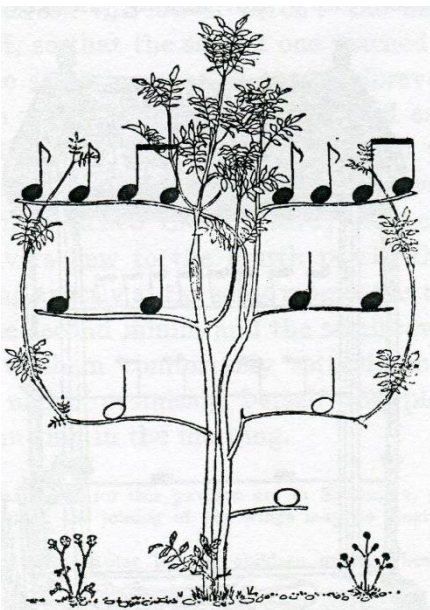
En racontant cette histoire, le professeur utilise une représentation du pavillon vide et utilise les signes mobiles des casiers 2, 3 et 4 du « compositeur musical ».

Le lendemain matin, Madame la Mesure se rendit dans son jardin espérant entendre ses oiseaux chanter, mais quelle ne fut pas sa déconvenue en constatant que tous les oiseaux avaient disparu. Elle fut néanmoins rassurée de voir que chacun d'eux avait laissé sur les perchoirs des marques spéciales comme pour réserver leur place. La ronde avait déposé un rectangle pendu au premier perchoir, la blanche un rectangle semblable mais



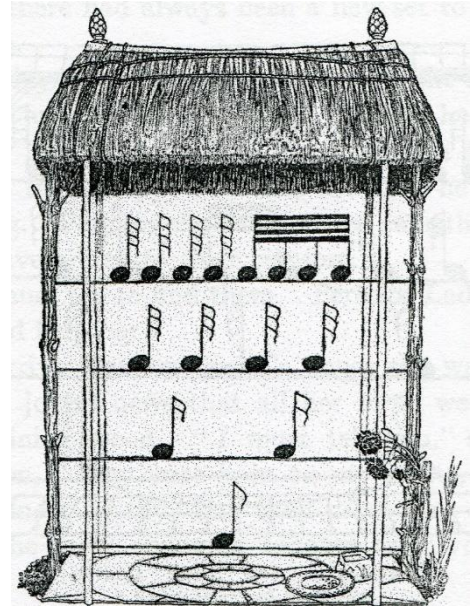
sur le perchoir. Les noires avaient placé des marques pareilles à des clubs de golf sur le troisième perchoir et les croches des marques comme des 7. Aucun de ces signes ne pouvait chanter, ils étaient tous absolument silencieux. Il s'agissait donc des silences et des pauses.

Madame la Mesure chercha ses oiseaux dans tout son jardin, et à sa grande joie, les découvrit perchés sur un grand arbre majestueux exactement dans le même ordre que dans le pavillon. Mais le soir les petits fugitifs revenaient à leur place réservée sur leur perchoir.



Plus tard de nouveaux oiseaux apparurent et des changements s'opéraient constamment dans le pavillon, selon que le perchoir le plus bas fut occupé par une blanche, une noire ou une croche. Ainsi vont apparaître des oiseaux volant de plus en plus vite avec des ailes supplémentaires : double, triple et quadruple croches...

Le pavillon servira dès lors de support pour réaliser des exercices. Car ensuite les oiseaux ne partaient pas tous et il se trouvait dans le pavillon un mélange de silences et de notes. L'histoire pouvait être continuée jusqu'à ce que les élèves comprennent le principe et échantent correctement les durées des sons et leur équivalence dans les silences en battant la mesure.



Néanmoins, Madame la Mesure n'entendait toujours pas ses oiseaux chanter. Et un jour d'automne elle vit que les arbres et le pavillon avaient été désertés par leurs petits pensionnaires. Madame la Mesure se demanda ce qui manquait à leur bien-être. Elle pensa que son amie, Madame l'Intonation pourrait peut-être l'aider et se rendit chez elle. Et de fait tous ses oiseaux étaient chez son amie. Ils étaient nés chez elle et avaient toujours chanté très gaiement, mais dans un désordre total. Dans le jardin et le pavillon de Madame la Mesure ils se sont mieux organisés. Il apparut donc que Madame l'Intonation et Madame la Mesure devaient joindre leur force et travailler ensemble afin que les oiseaux puissent faire des progrès et chanter correctement.

Ainsi prenait forme la définition de la musique consistant à combiner sons et silences au cours du temps.

Les nuances sont abordées ensuite par une autre histoire, celle du beau génie de la Nuance qui commence par demander aux deux dames de l'aider à enseigner à une petite fille comment chanter une chanson à sa mère lui disant combien elle l'aime. Puis tout un ensemble de chants partant du vécu des élèves suivent pour exprimer divers sentiments : l'enfant qui souffre, qui prie, travaille, va à l'école, qui est heureux, triste...

-----  
Le *Deuxième solfège de l'enfant* (2<sup>ème</sup> cours préparatoire de 7 à 8 ans) approfondit toutes ces notions. En accord avec les progressions dans les autres disciplines (lecture, mathématiques), les savoirs se complexifient. Ainsi se traduit cette progression à la page 4 :

### **Pourquoi la mère avait raconté dans le solfège de l'enfant l'histoire des oiseaux de Mme la Mesure ?**

- La mère : - Quand j'ai voulu vous apprendre la musique, vous étiez bien jeunes ; aussi, pour vous expliquer comment on partage la durée de chaque son en valeurs plus ou moins longues, ai-je imaginé une histoire d'oiseaux volant de plus en plus vite, à cause de leur forme et du nombre de leurs ailes. Maintenant que vous êtes plus avancés, que vous connaissez les fractions, nous allons nous servir des termes employés pour désigner la durée des sons.

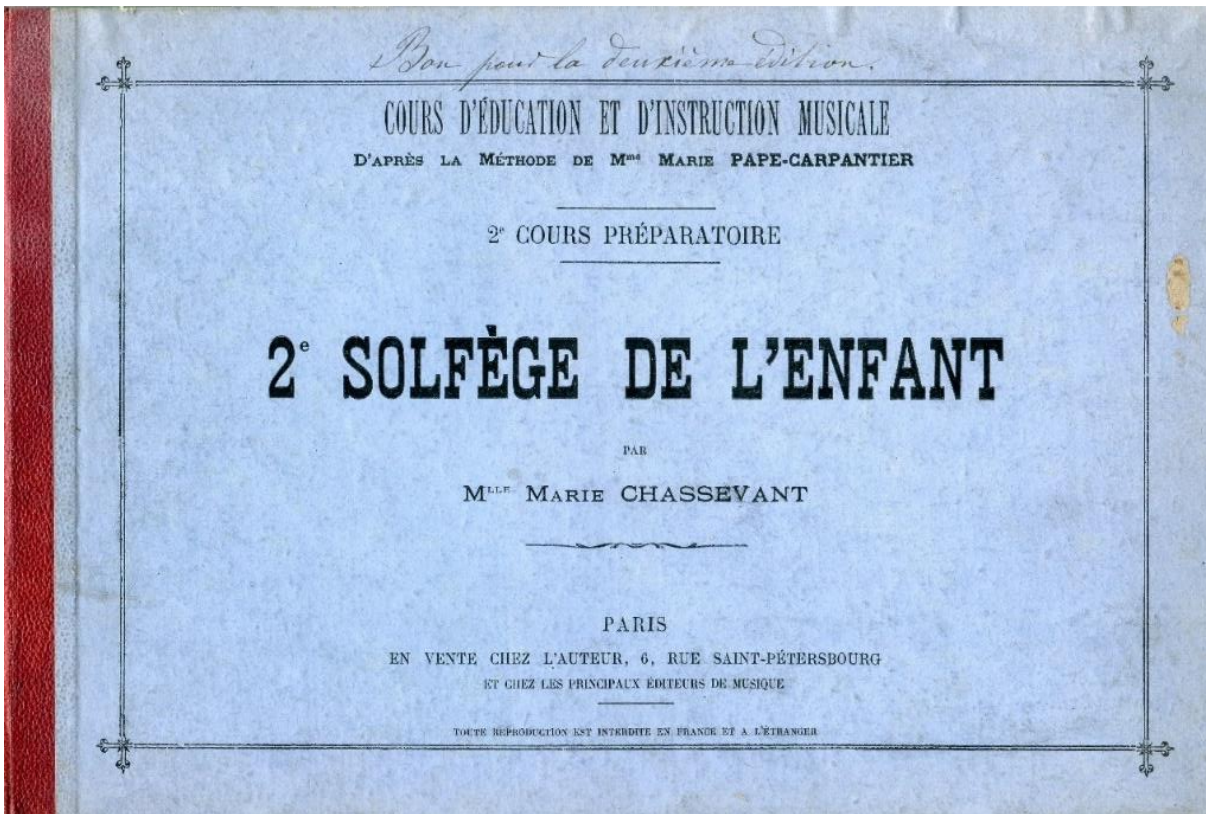
La ronde (le plus gros des oiseaux) représente l'entier.

Les blanches viennent après et représentent les moitiés.

Les noires (plus petites) représentent les quarts.

Les croches (oiseaux à une aile) représentent les huitièmes.

Les double croches (oiseaux à deux ailes) représentent les seizièmes, etc., etc.



Par la modulation et la transposition des gammes apparaît la nécessité de recourir aux altérations (dièses et bémols). L'astuce de M. Chassevant avec ses signes mobiles est de représenter les dièses par des notes rouges et les bémols par des notes bleues dans un premier temps pour faire apparaître plus clairement ces altérations. Voici comment elle explique l'usage des notes de couleurs dans le deuxième Manuel des mères et des professeurs :

« Afin de parler aux yeux en fixant d'une manière durable le nombre des dièses (sic) et des bémols, dans les exercices renfermant ces accidents, nous employons, pour les dièses, de petites notes rouges et, pour les bémols, de petites notes bleues.

Nous avons aussi l'habitude, pour désigner les notes devenues dièses, de remplacer les voyelles par la lettre è.

Ex. : Dè, rè, mè, fè, sèl, lè, sè.

Pour les notes bémolisées, nous employons la syllabe eu.

Ex. : Deu, reu, meu, feu, seul, leu, seu.

Dans la pratique, nous avons constaté combien ces changements facilitent l'étude de la théorie, et aident à chanter juste. En cela, nous suivons l'exemple des Allemands, des Anglais et de plusieurs professeurs distingués »

Les signes mobiles sont donc utilisés tout au long de l'apprentissage. Dans le troisième Manuel des mères et des professeurs, M. Chassevant précise clairement leur usage :

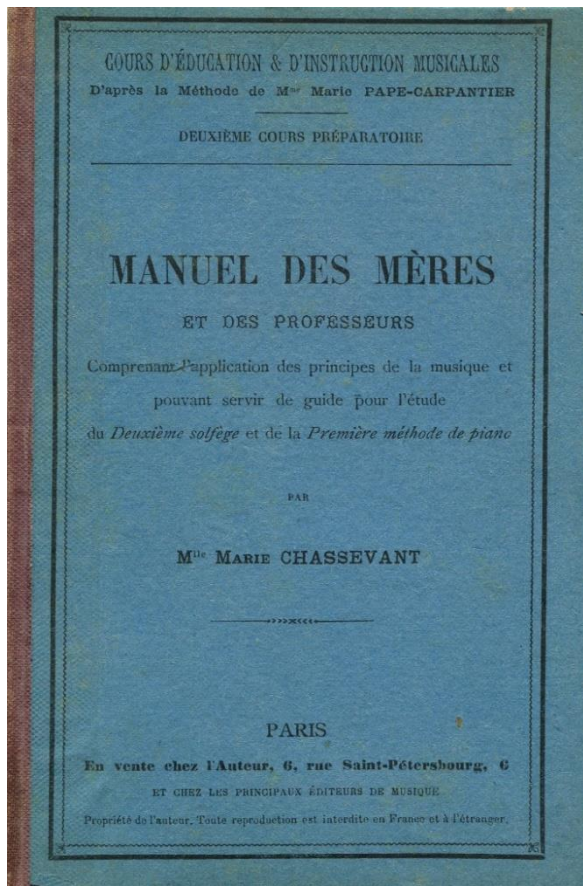
« Dans cette partie de notre enseignement, nous nous servons des signes mobiles pour les transpositions comme celles qui se trouvent n° 4, 18, 41 et 53. Nous les employons également pour écrire les gammes, les intervalles, les accords. Si dans les exercices semblables au n° 7, les élèves rencontrent des passages difficiles comme les mesures 6, 7, 8, etc., nous les leur faisons écrire d'abord la première fois avec les notes mobiles sans mettre les liaisons, et la seconde fois en les y ajoutant. Déjà, dans nos deux Solfèges précédents, nous avons employé le même procédé pour faciliter l'étude des notes syncopées. Nous nous servons aussi des signes mobiles pour les dictées rythmiques; nous nous en servons également pour transformer les mesures comme celles du n° 17 qui sont à six-quatre, en mesures à six-huit.

Ayant reconnu combien les couleurs frappent les yeux des enfants, nous continuons de leur donner des notes rouges pour les dièses (sic) et des notes bleues pour les bémols. On en sentira

*l'importance, surtout pour écrire la formation des gammes par ordre de quinte et de quarte, ainsi que nous le demandons à la page 20. Les enfants comprennent d'autant mieux, qu'ils font eux-mêmes ces transformations.*

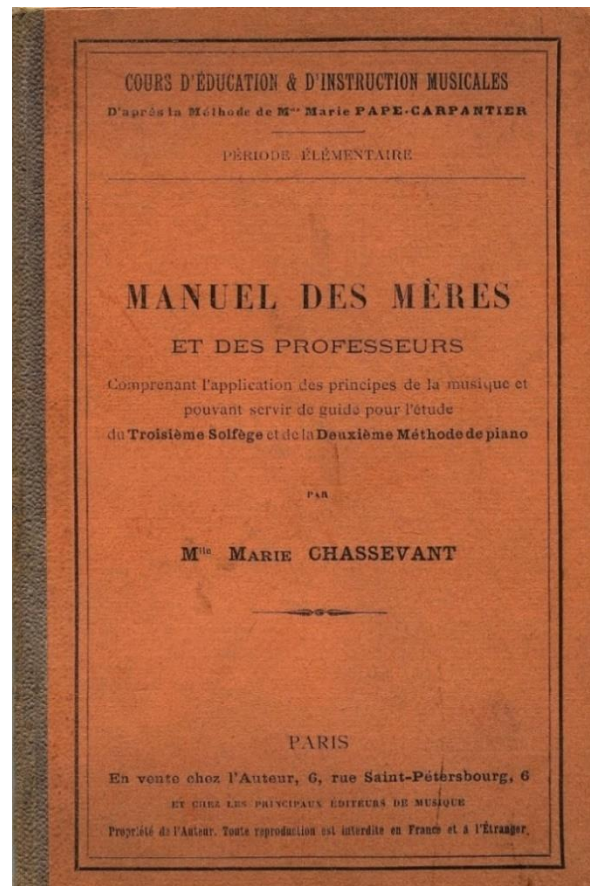
*Pour les devoirs écrits, nous recommandons à nos élèves de se servir des signes mobiles. Dans ce cas, ils remplacent avec avantage le cahier de brouillon, car, le plus souvent, il suffit de changer quelques signes de place pour obtenir un devoir sans fautes, que l'on copie alors sur un cahier de papier à musique. Nous insistons sur cette remarque, car si on écrit de suite, sans prendre cette précaution, il faut effacer plusieurs fois : le papier se salit, se déchire, et l'enfant, découragé, exécute péniblement ce même devoir, tandis qu'en se servant de nos signes mobiles, il fait toujours ce travail avec plaisir.*

*De plus, les signes mobiles exercent les deux mains, ce qui n'arrive pas pour le dessin, les devoirs écrits, qui sont exécutés seulement par la main droite. N'ayant l'habitude de se servir que de cette main, ils retirent la main gauche de côté, comme pour l'écriture ordinaire. Cette tenue, ils la conservent même en jouant du piano, et quand il s'agit de parcourir le clavier en plaçant la main gauche sur la quatrième et la cinquième octaves, ils éprouvent la plus grande difficulté à poser cette main comme il faut. En employant nos signes mobiles, ils doivent, pour les placer sur les portées, les prendre avec leurs deux mains, en avançant un peu les bras. Nous avons appris qu'en Suisse, où notre enseignement est très répandu, les professeurs ont la bonne habitude de faire battre la mesure tantôt avec la main droite, tantôt avec la main gauche, exemple qu'il est bon d'imiter. »*



*Deuxième Manuel  
des mères et des professeurs  
Par Mlle Marie Chassevant*

*Cours d'éducation & d'instruction musicales d'après  
la Méthode de Mme Pape-Carpantier,  
Deuxième cours préparatoire*



*Troisième Manuel  
des mères et des professeurs  
Par Mlle Marie Chassevant*

*Cours d'éducation & d'instruction musicales d'après  
la Méthode de Mme Pape-Carpantier,  
Période élémentaire*

## La Compositrice :



Il n'était pas facile dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, pour une femme, de s'affirmer en tant que compositrice ou même interprète. Dans le domaine musical, deux voies s'offraient principalement à elles : le chant et l'enseignement de la musique.

Une composition datant de 1869 nous est parvenue de Marie Chassevant : Une Polka-Mazurka pour piano intitulée *Hélène*<sup>17</sup> dédiée à son élève Hélène Duruy<sup>18</sup> (édition Petit aîné).

On trouve dans les fiches de la Bibliothèque Nationale de France d'autres œuvres :

- *Les Quatre écuyers du bon cheval blanc*<sup>19</sup>, Paroles et musique de M<sup>elle</sup> Marie Chassevant - Paris, Albert Clément, 1890, illustration M. Lecoultre.

- *Un Déserteur*<sup>20</sup>, Romance. Poésie de Mme Desbordes Valmore – Paris, à la lyre française, Petit aîné, 1869, 1.1.1. J'entends sonner Dimanche. Illustré par E. Delay

- *Scènes enfantines pour chant et piano*<sup>21</sup>. Poésies de Mr Félix Milliet – Paris, J. Hamelle,

1885, qui réunit :

P. 1 - La valse du chat, inc. La valse commence

P. 6 - La vie d'un petit enfant, inc. Je suis l'enfant chéri

P. 10 - L'oiseau tombé du nid, inc. Il a voulu voler trop tôt

P. 16 - La fourmilière, inc. Maman, vite viens voir

P. 20 - L'enterrement du petit oiseau, inc. Souvenez-vous comme autre fois

P. 27 - Le désir d'un enfant, inc. L'enfant suivait d'un œil avide

Toujours dans le domaine pédagogique et en collaboration avec Marie Pape-Carpantier elle a écrit des petits airs pour accompagner les rondes et jeux chantés d'un manuel de jeux gymnastiques<sup>22</sup> en 1868.

<sup>17</sup> téléchargeable sur <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3951628>

<sup>18</sup> Il s'agit probablement de la fille de Victor Duruy, ministre de l'éducation nationale (23 juin 1863-17 juillet 1869), et d'Elisa Adélaïde de Graffenried qu'il a épousée en 1841. Hélène est née en 1857, décédée en 1872 et avait donc douze ans en 1869.

<sup>19</sup> <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42903946t.public>

<sup>20</sup> <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42903949v.public>

<sup>21</sup> <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb429039475.public>

<sup>22</sup> Pape-Carpantier Marie, *Jeux gymnastiques avec chants pour les enfants des salles d'asile*. Hachette. Broché. Illustrés. Musique de MM. Bureau, Besozzi, Dessirier, Chassevant. 1868



La bonne ménagère par M. Chassevant  
extrait des Jeux gymnastiques avec chants pour les enfants des salles d'asile

# LA BONNE MÉNAGÈRE.

— 4 —

*mf* C'est le beau so - leil qui bril - -  
*P* - le;  
*mf* Pour le bien de la fa -  
 - mil - - le, Jeu - ne ferm-me,  
 jeu - ne fil - - le;  
*F Animato.* Tôt! tôt! le-vons-nous; Tôt! tôt!  
 tôt! le-vons-nous: Il faut tra - vail -  
*F* - ler. Tôt! tôt!  
 tôt! le-vons-nous, Tôt! tôt! tôt! le-vons-nous;  
 Il - - faut tra - vail - ler!

Les Enfants, rangés en cercle, chantent, immobiles sur place.

*Allegretto. Mètre. ♩ = 132. F (M. CHASSEVANT.)*

Pan pan pan, Qui vient de la  
 sor - te, Pan pan pan,  
*F* Frap - per à la por - te Et si tôt  
*P* nous ré-veil - ler? C'est le beau so -  
 - leil qui bril - - le,

## **Renommée et postérité**

La méthode de Marie Chassevant est de nos jours bien oubliée. Elle a pourtant montré une belle réussite à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et au tournant du siècle suivant. Le site du *Dictionnaire historique de la Suisse* nous apprend que Marie Chassevant « *connut un immense succès en Suisse et en Europe* » et « *forma un grand nombre d'enseignantes. Elle rendit ludique l'apprentissage de la musique, en s'aidant d'images simples et en utilisant un clavier préparateur. Sa méthode fut utilisée jusque vers 1970. Un cahier de musique porte encore son nom en 1997.*<sup>23</sup> »

Claude Tappolet, dans son ouvrage *La vie musicale à Genève au XIX<sup>ème</sup> siècle*<sup>24</sup> écrit :

« *Cependant qu'E. Jaques-Dalcroze développait le solfège supérieur, Marie Chassevant, elle, initiait les petits élèves à la musique. (...) Lorsque Marie Chassevant arriva de Paris en janvier 1895, elle exposa sa méthode au conservatoire [de Genève - ndlr], et le Comité, sur la proposition de F. Held, l'autorisa à enseigner à titre d'essai. Elle eut d'abord une trentaine d'élèves ; or l'année suivante, l'affluence fut telle qu'il fallut nommer trois autres professeurs. En 1912, quand elle quitta le Conservatoire, son enseignement comptait plus de 250 élèves !* »

La méthode, du vivant de son auteure, a donc effectivement connu une renommée qui est largement et abondamment mentionnée sur les ouvrages et le matériel de Mme Chassevant. Cette dernière semble avoir été par ailleurs très communicatrice et s'être beaucoup dépensée pour faire connaître, et reconnaître ses inventions. Ainsi, selon, entre autres, la quatrième de couverture du *Manuel des Mères*, nous apprenons que son cours a été approuvé par :

- MM. A. Thomas, Gounod, Reber, Massé, Massenet, L. Gastinel, Duprez, Delaborde, Ritter, J. Macé, J. Fleury, etc.<sup>25</sup>,
- Mmes Pauline Viardot, Clamageran (née Hérold), Loizillon, Dubrisay, L. Gréville, Vérenez, etc..<sup>26</sup>

---

<sup>23</sup> <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F44519.php>

<sup>24</sup> **TAPPOLET**, Claude, *La vie musicale à Genève au XIX<sup>e</sup> siècle (1814-1918)*, Collection Mémoires et Documents éd. Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, n° 45, Alex. Jullien, Libraire, Genève, 1972.

<sup>25</sup> - Ambroise **THOMAS** (1811 – 1894), Charles **GOUNOD** (1818 – 1893), Napoléon Henri **REBER** (1807 – 1880), Victor **MASSÉ** (1822 – 1884), Jules **MASSENET** (1842 – 1912), Léon **GASTINEL** (1823 – 1906) sont des compositeurs célèbres à l'époque pour la plupart prix de Rome et professeurs au conservatoire de Paris.

- Gilbert-Louis **DUPREZ** (1806 – 1896), ténor français, professeur au conservatoire de Paris en 1842 et fondateur d'une école de chant.

- Eraïm Miriam **DELABORDE** (1839 – 1913), pianiste, compositeur, professeur au conservatoire de Paris en 1873

- Théodore **RITTER** [Toussaint Prévost] (1840 – 1886) est un compositeur et pianiste français.

- Jean **MACÉ** (1815 – 1894), pédagogue, enseignant, journaliste et homme politique français, un des fondateurs de la Ligue de l'enseignement.

- Jean François Bonaventure **FLEURY**, (1816 – 1894) écrivain régionaliste, littérateur et pédagogue français.

Il publie également dans la Revue pédagogique. Il est le père de Henry Gréville citée plus bas.

<sup>26</sup> - Pauline **VIARDOT**, cantatrice et compositrice française (1821 – 1910), professeur de chant au Conservatoire national de Paris à partir de 1863.

- Adèle **CLAMAGERAN** née **HEROLD** (1830 – 1906). Fille du compositeur Ferdinand Hérold (1791 – 1833, prix de Rome en 1812), compositrice et éditrice de musique. Admise à la société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique en juin 1889, Adèle Clamageran a composé des sonates notamment pour harpe et piano, avec accompagnement de violon et violoncelle.

- Marie Célestine **LOIZILLON** (1820 – 1907), Déléguée spéciale pour les salles d'asile de l'académie de Douai (11 juillet 1855), Déléguée générale pour les salles d'asile (1<sup>er</sup> janvier 1868), par arrêté du 1<sup>er</sup> juin 1871, elle est chargée de l'inspection générale des salles d'asile et des écoles de filles des académies de Lyon, Montpellier et Toulouse. Inspectrice générale Honoraire des écoles maternelles en 1885. En 1882, elle fut chargée d'une mission spéciale afin d'étudier les jardins d'enfants et les établissements d'instruction primaire aux États-Unis et au Canada.

- Henry **GREVILLE**, pseudonyme de Alice Marie Céleste Durand née Fleury (1842 – 1902) écrivaine à succès du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Auteure entre autres d'un *Manuel pour l'Instruction morale et civique pour les jeunes filles* (1882), inscrit sur la liste des ouvrages fournis gratuitement par la ville de Paris à ses écoles communales.

Il est aussi mentionné partout que cette méthode fut récompensée par la Société d'encouragement au Bien<sup>27</sup>, la Société élémentaire aux Expositions de Milan, du Travail, et à l'Exposition internationale de 1886. Le Compositeur musical, a obtenu une mention honorable à l'exposition universelle de 1878.

Dans son ouvrage dédié aux femmes musiciennes en Suisse romande, Irène Minder-Jeanneret nous apprend que la méthode Chassevant a essaimé dans de nombreux pays. Elle cite des articles datant de 1909 de *La vie Musicale* en Suisse qui annoncent que sa méthode a été adoptée à l'Institut de jeunes filles de l'empereur Nicolas I<sup>er</sup>, par le ministère de l'Instruction publique de Bulgarie pour l'enseignement dans les établissements officiels, et même à Constantinople dans une « école modèle de musique ».

L'École de Musique et de Déclamation d'Ixelles dans son programme des cours de 1909-10 à 1911-12, annonce des « *cours spéciaux pour les enfants de 5 à 7 ans, permettant d'apprendre la musique en jouant, au moyen de notes et de signes mobiles. Ces cours sont donnés par un professeur ayant travaillé et pratiqué la méthode avec l'auteur, Mlle Chassevant, professeur au conservatoire de Genève* ». Dans sa biographie des professeurs, le journal mentionne Mme Ghigo (Adjointe de Mme Cousin), née à Bex en Suisse. « *Elle est allée habiter Genève dans le but d'étudier la méthode de solfège de Mlle Chassevant, professeur au conservatoire ; elle y a suivi ses cours normaux pendant deux ans et a été autorisée à enseigner sa méthode.* »<sup>28</sup>

Mais dans cette école belge, la méthode rythmique d'Emile Jaques-Dalcroze et le « *cours Froebel (petites filles / petits garçons)* » prennent nettement le dessus dans les programmes des années suivantes.

Marian P. Gibb, professeur de musique au début du siècle, habitant 44 Howe street à Edimbourg, publie en 1914, à la mort de M. Chassevant, un guide de sa méthode d'éducation musicale<sup>29</sup> en anglais. Marian P. Gibb était à la tête d'une « Chassevant School of music » à Edimbourg, membre de la scottish school music association<sup>30</sup>.

Marian P. Gibb<sup>31</sup> a fait la connaissance de Marie Chassevant en 1899 au conservatoire de Genève. Elle fut captivée par sa méthode et devint une disciple enthousiaste. Elle suivit tous ses cours. Elle fonda son école en 1900 à Glasgow, retournant année après année à Genève jusqu'en 1904 pour se perfectionner. Elle fut nommée par Marie Chassevant représentante dans tous les pays anglophones avec l'autorisation de publier une édition en anglais de sa méthode, adaptée aux conditions locales. Elle essaima ainsi énormément en Ecosse et de nombreux professeurs se réclamant de la méthode Chassevant ont exercé à Glasgow ou Edimbourg. L'une des plus active fut Elsie Stewart qui publia *A modern theory – exercise book* en septembre 1932. Ces 4 petits livrets dédiés à Marian P. Gibb contiennent des exercices à réaliser avec les signes mobiles par des enfants de 6 à 7 ans.

---

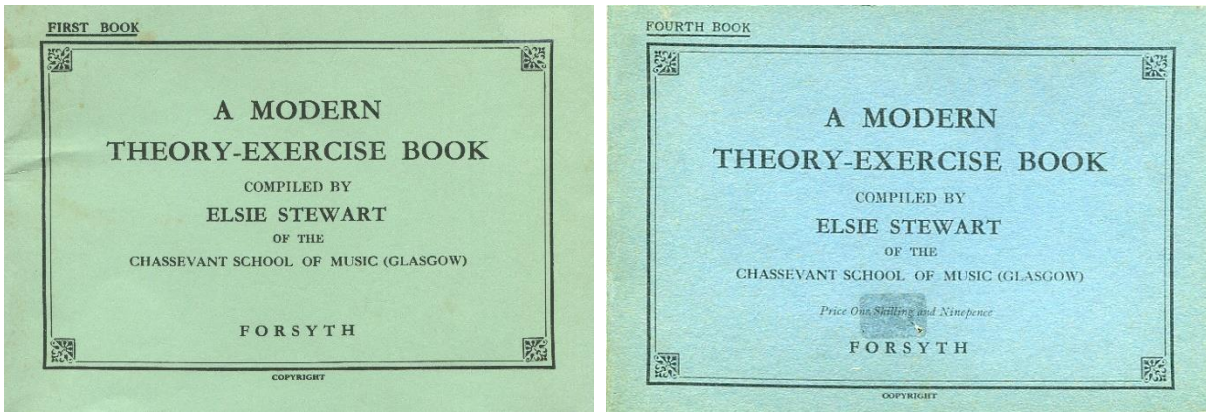
<sup>27</sup> **La Société d'Encouragement au Bien** (S.E.A.B.), est une œuvre fondée en 1862 par Honoré ARNOUL et autorisée le 5 septembre 1863 par décret du ministre de l'Intérieur. Reconnue d'utilité publique par un décret signé du président Sadi Carnot le 2 mai 1894, couronnée par l'Académie Française, elle décerne des médailles pour des exemples de courage et de dévouement civique ou social.

<sup>28</sup> *Revue de l'Institut des Hautes Etudes et de l'École de Musique et de Déclamation d'Ixelles*. Consultable sur <http://hdl.handle.net/1802/29457>  
<https://urresearch.rochester.edu/institutionalPublicationPublicView.action;jsessionid=0BE96591A856B9C7082C5D5DA031A70D?institutionalItemId=29021>

<sup>29</sup> **GIBB**, Marian P. *A guide to the Chassevant method of musical education*, London, W. Heinemann et New York, Frederick A. Stokes company, 1914.

<sup>30</sup> *The Musical Times*, Vol. 73, n°. 1069 (Mars 1, 1932), p. 263

<sup>31</sup> **GIBB**, Marian P. "The Chassevant Method of Musical Education as adapted and taught in this country" in *The Musical Times*, Vol 75, n°1097 (Juillet 1934) p 646-47 :



Les livrets d'exercices d'Elsie Stewart, dédiés "with much gratitude to MARIAN P. GIBB, Pioneer of the Chassevant Method in Great Britain".

*FOREWORD* : These little theory exercises, though primarily intended for use in my own Chassevant Classes, will be found suitable for young children beginning the study of music by any method. Pupils of six or seven years of age are able to do these simple exercises, whereas to answer questions involving definitions, etc., etc., would be quite beyond them.

I space requisite for working each exercise is marked out, and in almost every case an example is given. There are no explanations; at that early age children would find difficulty in understanding or even reading such, and are therefore dependent upon their teachers for knowledge of rudiments and for the simple instructions necessary to enable them to work these very elementary exercises.

The two books are intended to be used conjointly and so preclude the necessity for correction during the lessons, the pupil working in Book Two while he leaves Book One with his teacher, and vice versa.

The Chassevant child has, of course, had much practice in writing similar examples on his staff board with his movable sign. January, 1932.

Excepté pour ces écoles en Ecosse, il est difficile de connaître l'expansion de la méthode Chassevant dans les pays anglo-saxons.

Mary Brice<sup>32</sup> analyse l'enseignement de Chassevant dans sa thèse sur Jaques-Dalcroze, ce musicien et pédagogue renommé, professeur lui aussi au conservatoire de Genève de 1892 à 1910, initiateur d'une pédagogie active et musicale fondée sur la rythmique et la stimulation de la motricité globale :

« (...), il est temps de mentionner l'œuvre d'un autre pédagogue qui exerce au Conservatoire en même temps que Jaques-Dalcroze : Marie Chassevant, à qui, dès 1894, le comité du Conservatoire avait demandé d'enseigner sa nouvelle méthode de solfège à de jeunes enfants à partir de 6 ans (*Journal de Genève*, 28 novembre 1894). Il s'agissait en quelque sorte d'un amalgame des méthodes Froebel et Pape-Carpantier : c'est-à-dire, une synthèse de la pédagogie allemande et française (*Minder-Jeanneret 1995 : SO*). Comme Minder-Jeanneret le dit, « professeure de solfège au Conservatoire de Genève de 1895 à 1912, son enseignement est suffisamment révolutionnaire pour que la revue musicale romande consacre un article à sa méthode en 1902 (*La musique en Suisse*, 15 novembre, 1902).

Entre 1894 et 1912, Marie Chassevant ne publie pas moins de huit ouvrages sur l'enseignement du solfège et du piano. Mais qu'est devenue cette pédagogue ? Elle a disparu de Genève en 1912, après le départ de Jaques-Dalcroze pour Hellerau. Minder Jeanneret explique :

A la recherche de détails biographiques, il faut pourtant se rendre à l'évidence que Genève l'a oubliée. La liste des professeurs de mai 1914 dans la *Vie musicale* ne décrit pas sa fonction de professeure au passé. Nos bibliothèques ont pourtant conservé ses publications, en partie éditées à Genève et à Neuchâtel, et qui ont connu maintes rééditions. Il est d'autant plus étonnant qu'aucune publication commémorative ne soit venue honorer les accomplissements de cette pédagogue remarquable (p. 55).

<sup>32</sup> BRICE, Mary. *La rythmique Jaques-Dalcroze dans les écoles primaires genevoises : une approche didactique*. Université de Genève. Thèse, 2014. Consultable à : <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:41997>

*Au regard d'une part des critiques à l'encontre de la méthode Jaques-Dalcroze, d'autre part des louanges portées à celle de Marie Chassevant, on peut se demander pourquoi c'est la méthode Jaques-Dalcroze qui a été finalement acceptée à Genève, celle de Chassevant ne connaissant pas vraiment de suites. »*

La méthode Dalcroze suppose de partir du fonctionnement de l'enfant, du jeu du plaisir et donc de l'instinct avant l'analyse. La méthode Chassevant utilise certes une certaine forme d'activité. Mais son enseignement, même rendu plus ludique avec ses signes mobiles et ses « causeries » demeure néanmoins très analytique et intellectualisé.

Depuis le début du siècle, conjointement à celle de Jaques-Dalcroze qui est de nos jours en pleine expansion, de nombreuses méthodes très ludiques et/ou faisant activement participer le corps comme la méthode Martenot dont le musée possède des éléments du matériel didactique (loto rythmiques, jeux.....) ou la méthode de Carl Orff en Allemagne, ont concurrencé facilement l'approche de Marie Chassevant. Certes son dispositif pédagogique est astucieux et pratique, mais le solfège, l'écriture et l'analyse des transpositions, des gammes majeures ou mineures n'en restent pas moins une technique très ardue.

Ces petits signes mobiles métalliques contenus dans les petits casiers du « compositeur musical M. Chassevant » conservés au musée nous ont permis de nous plonger dans l'effervescence de la pensée pédagogique des novateurs de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Une époque où le statut de l'enfant évolue avec une meilleure prise en compte de ses spécificités, de son besoin de jouer, de son imagination et de ses motivations.



## Enquête autour d'une tombe au cimetière de Villiers-sur-Yonne.



Clichés G. Boëldieu

*Dans le cimetière de Villiers-sur-Yonne, petite commune au nord de la Nièvre, se trouve une sépulture portant une plaque qui indique :*

AUGUSTINE GUILLEMIAU V<sup>VE</sup> ROUSSEAU  
PROFESSEUR HONORAIRE DE COLLEGE MODERNE  
OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE  
8 JANVIER 1866 – 23 JUIN 1957

*Qui était Augustine Guillemiau ?*

*Gérard BOËLDIEU, ancien professeur d'histoire et de géographie au lycée Montesquieu du Mans a mené l'enquête pour nous. Il nous dévoile la carrière, le parcours de vie de cette femme, enseignante remarquable, et nous explique l'origine de la Fondation Guillemiau-Rousseau*

## **Augustine GUILLEMIAU épouse ROUSSEAU (1866-1957) Professeur de lettres dans l'enseignement primaire supérieur de 1888 à 1926**

Gérard BOËLDIEU 

Ancien professeur d'histoire et de géographie  
au lycée Montesquieu du Mans

***Elle était Parisienne, fille de père Nivernais, épouse et mère de Nivernais. Sa tombe est à Villiers-sur-Yonne.***

J'ai été amené à m'intéresser à Augustine Guillemiau, qui fut élève-maîtresse de la première promotion des normaliennes de la Sarthe, pour avoir inopinément découvert, au début des années 1970, son journal personnel intitulé *Ma première année à l'école normale. Le Mans 1882-1883*. Rédigé entre le 9 janvier et le 23 mai 1883, soit jusqu'à sa confiscation par l'administration au cours d'une fouille généralisée, ce dernier s'avère être un document rare, d'une part sur la vie quotidienne d'une École Normale à ses débuts, vue d'en bas et non pas selon les seules sources réglementaires et normatives ; d'autre part, relativement à l'ascendant exercé par une élève parisienne au caractère bien trempé — Augustine elle-même — sur ses compagnes provinciales<sup>33</sup>.

<sup>33</sup> *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, année 1989, paru en 1990.

À l'époque, d'après les seules archives sarthoises, j'en savais très peu sur Augustine.

Ce que je savais : son nom, son prénom usuel ; qu'elle était Parisienne ; qu'elle passa le concours d'entrée à l'École Normale d'institutrices de la Seine en 1882 ; inscrite sur la liste supplémentaire ; placée à l'École Normale du Mans où elle resta jusqu'en 1885 ; s'y révéla aux dires de sa première directrice « *beaucoup plus intelligente que ses camarades de promotion* ». À sa sortie, munie du brevet supérieur et du certificat d'aptitude à la direction des écoles maternelles, elle demanda à devenir institutrice-adjointe à Paris. Vainement, faute de poste vacant. On la signale à la fin de 1886 directrice déléguée à l'école maternelle annexe de l'École Normale d'institutrices de Carcassonne. Mais le directeur des Archives de l'Aude, contacté, me répondit, le 14 juin 1990, ne pas avoir trouvé dans ses services « *les traces du séjour à Carcassonne d'Augustine Guillemiau* » et n'avoir pas de dossiers personnels antérieurs à 1900.

Ce que j'ignorais : tout de ses antécédents familiaux, même ses lieu et date de naissance (j'ai supposé son âge), de même j'ignorais tout de son devenir professionnel.

Des recherches dans divers dépôts d'archives publiques au nom de Guillemiau furent vaines. Ne se serait-elle pas mariée à Vincennes où habitaient ses parents quand elle quitta l'École Normale du Mans ? Sur le site internet des Archives départementales du Val-de-Marne, j'ai retrouvé son acte de mariage qui m'apprit son nom de femme mariée (Rousseau), sa date de naissance, la profession de son mari, etc. Il devint possible de poursuivre en consultant ses dossiers administratifs aux Archives nationales<sup>34</sup> et dans des archives départementales, ainsi qu'en glanant dans l'Etat civil des diverses localités où elle vécut<sup>35</sup>.

Aujourd'hui, j'ai suffisamment d'éléments pour poser les jalons de son itinéraire de vie.

## **AUGUSTINE JUSQU'À SON ENTRÉE À L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTRICES DU MANS 1866-1882**

Née le 8 janvier 1866 à Paris (2<sup>e</sup> arr.), Augustine-Elisabeth Guillemiau était la fille de Jean Guillemiau et d'Elisabeth Baudouin, mariés le 8 mars 1862 à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). Son père, Jean (dit aussi Jean-Noël ou Noël) Guillemiau, né le 18 décembre 1827 à Villiers-sur-Yonne (Nièvre), dans un milieu de petits vigneronniers était alors cirier. Il avait quitté l'armée un an avant son mariage. Il était trompette au 1<sup>er</sup> régiment de cuirassiers à Melun. Sa mère, Elisabeth Baudouin, née le 31 octobre 1843 à Oermingen (Bas-Rhin), fille d'un douanier, était la sœur d'un copain d'armée de Jean Guillemiau. Augustine fut baptisée dans la religion catholique. Elle n'a pas connu sa mère, décédée trois semaines après sa naissance. Celle qu'elle appelle « *maman* » dans son *Journal* était, depuis 1873, la quatrième épouse de son père, Félicie Samson, née le 24 septembre 1830 au Bourget (Seine), marchande libraire, demeurant avec son père rue Saint-Sébastien à Paris (11<sup>e</sup> arr.). Les deux précédentes moururent peu après avoir chacune mis au monde un enfant sans vie.

L'espace de vie parisien d'Augustine a été reconstitué au fil des adresses successives de son père qui, après le 2<sup>e</sup> arrondissement, vécut dans les 3<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> soit, sur la rive droite de la Seine, dans le quartier du Marais, les environs de la place de la Bastille, le faubourg Saint-Antoine, des quartiers populaires du centre. En 1883, il résidait à Vincennes. À partir de 1869, Jean Guillemiau devint employé de commerce.

---

<sup>34</sup> Boite F/17/23875, conservée à Pierrefitte-sur-Seine.

<sup>35</sup> Les actes de l'état civil ont été consultés sur les sites internet des Archives des départements correspondants, parfois des mairies.

Hors de cet espace, le *Journal* d'Augustine nous renseigne sur quelques-unes de ses « échappées », dans le réseau familial ou amical : à Gennevilliers (chez une tante côté Samson) ; à Billancourt (allusion à la mère Thévenet) ; dans la région de Plombières où vivaient des Beaudouin, des parents du côté maternel. Qu'en fut-il de la Nièvre ? Rien à ce propos dans le journal <sup>36</sup>.



Cliché G. Boëldieu

École primaire rue des Quatre-fils, Paris - Entrée des filles

En novembre 1881, Augustine quitta l'école de la rue des Quatre-fils, dans le Marais pour le cours supérieur de l'école de la rue de Cîteaux, dans le faubourg Saint-Antoine. Cataloguée «très bonne élève», elle obtint en 1882 un certificat d'études délivré par la Société pour l'Instruction élémentaire<sup>37</sup> et passa le concours d'entrée à l'École Normale d'institutrices de la Seine. Inscrite sur la liste supplémentaire de la Seine à la dixième place, elle fut admise, pour compléter l'effectif, à celle du Mans qui ouvrait ses portes pour la première fois <sup>38</sup>. Elle y entra le 13 novembre 1882.



Cliché G. Boëldieu

École rue de Cîteaux - Paris

<sup>36</sup> On ne sait rien des conditions de vie de sa famille pendant le siège de Paris et la Commune (1870-71) Est-elle restée à Paris ? A-t-elle quitté la capitale ?

<sup>37</sup> *Journal d'éducation populaire*, juillet-août 1882, page 337.

<sup>38</sup> Arch. Nationales, dossier F/17/9699.



**TRÈS BONNE ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTRICES DU MANS (SARTHE) novembre 1882 - juillet 1885 (directrices M<sup>me</sup> Olivaint de 1882 à 1883 puis M<sup>elle</sup> Calloch).**



Augustine y obtint le brevet élémentaire en 1883 ; le certificat d'aptitude à la direction des écoles maternelles ainsi que le brevet supérieur en juillet 1885 (*Aspirantes au B.S. : 26 ; admises : 13 dont 6 normaliennes*)<sup>39</sup>.

À sa sortie de l'école, elle fut une des deux élèves primées par la Société pour la propagation de l'Enseignement laïque de la Sarthe. Elle dira plus tard avoir été première de sa promotion.

### **DE LA RÉGION PARISIENNE À CARCASSONNE 1885-1886**

Augustine rejoignit ses parents à Vincennes. Elle sollicita un poste d'institutrice-adjointe dans la Seine. Mais, par suite d'encombrement, pas de poste libre<sup>40</sup>. Elle travailla seule pendant un an : elle consulta des institutrices, visita des écoles.

Elle demanda à passer l'examen de la délégation.

En 1886, avec avis favorables de ses deux anciennes directrices de l'École Normale du Mans, de l'Inspecteur d'Académie de la Sarthe, et après entretien avec Félix Pécaut, directeur d'études à l'EN de Fontenay-aux-Roses, par arrêté ministériel du 2 décembre 1886 elle fut nommée « *déléguee à titre provisoire dans les fonctions de maîtresse adjointe chargée de la direction de l'École Maternelle annexe à l'École Normale de Carcassonne, en remplacement de M<sup>elle</sup> Mas, qui est admise à l'École Pape-Carpantier* ». (Une lettre du ministère informant le préfet de l'Aude de sa nomination, datée du 3 décembre, figure bien aux Archives départementales de ce département<sup>41</sup>).

<sup>39</sup> *Bulletin de l'Instruction primaire*, Le Mans, juin-juillet 1885, p. 115 et 118.

<sup>40</sup> Charles Defodon « L'encombrement de la carrière de l'enseignement primaire », *Manuel Général de l'Instruction primaire* du 1<sup>er</sup> janvier 1887 (Evoque la situation à Paris en 1885-86).

<sup>41</sup> Arch. départementales de l'Aude, 1 T 262.

qui n'était pas trop mal pour nos deux  
années en cours, j'ai dit à Lambert sur ce  
fait l'histoire montrant le Reclus est  
venu aduellement et n'avons presque  
pas été interrogés, l'autre jour à l'occasion  
il m'avait dit que je m'exprimais  
nettement que ma lecture était bonne mais  
et perdant encore un peu monotone. après  
cela la leçon de mademoiselle Piquet qui  
m'a dit que j'étais en progrès que la  
forme de mes m était bonne. Je suis  
contente car l'écriture n'est pas précisément  
mon point fort. en venant  
de nous distribuer nos cahiers d'histoire  
c'est comme note Dieu devoirs compris  
et nos cahiers de calcul j'ai mes deux  
problèmes à résoudre je vais faire ceux de la  
semaine prochaine. très bonne soirée -

Paris le 14 Janvier 1883.

Bonne nuit - je ne suis pas en rapport  
l'ai été belle, promenade amusante  
pour nous mais bien fatigante pour mada-  
moiselle Piquet qui a été obligée de se coucher  
immédiatement après, j'ai été obligée de dire à

## À L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTRICES DE CARCASSONNE (AUDE) DE 1886 à 1888



À Carcassonne, Augustine, se sentit exilée au point de solliciter — vainement — un rapprochement de Paris, à l'école annexe des Écoles Normales d'institutrices du Mans ou d'Orléans.

Amenée à suppléer une collègue professeur de lettres, elle prit goût à cet enseignement.

Elle se présenta en juillet 1888 au certificat d'aptitude au professorat des Écoles normales et des Écoles primaires supérieures (section des lettres). Elle remplit les conditions pour se présenter : elle est titulaire du brevet supérieur ; ses deux années de direction d'école maternelle équivalent aux deux années de stage à effectuer dans l'enseignement public ; elle a l'âge requis : 22 ans, un an de plus que l'âge minimum.

Elle a travaillé seule.

Admise à l'écrit passé au chef-lieu de département le 2 juillet — composition sur un sujet de littérature ou de grammaire ; composition d'histoire et de géographie ; composition de psychologie, de morale ou de pédagogie<sup>42</sup> — elle passa l'oral à Paris devant un jury : après une heure trente de préparation, leçon d'une demi-heure sur un sujet tiré au sort, suivie d'interrogations sur le sujet de la leçon ou toute autre partie du programme ; lecture expliquée d'un passage pris dans un auteur classique français ; correction d'un devoir d'élève-maîtresse

---

<sup>42</sup> Son dossier ne contient pas ses copies d'écrit. Celles d'autres candidates reçues en 1888, mais dont la carrière d'enseignantes fut plus brève que celle d'Augustine (cessation avant 1914), figurent dans leur dossier. Voici quelques-uns de ces sujets :

Littérature : Essayer de faire trouver et définir par les élèves de 3<sup>e</sup> année, à l'aide des auteurs que vous leur avez fait lire et relire pour le brevet supérieur, un des caractères distinctifs de la poésie lyrique en France au XIX<sup>e</sup> siècle.

Histoire : Vos élèves de 3<sup>e</sup> année vous ont avoué qu'elles ont peu d'idées nettes sur ce que l'on doit entendre par Histoire de la civilisation française. Vous leur avez promis de consacrer à ce sujet une de vos leçons de révision générale à la fin de l'année. Faites le plan de cette leçon. Indiquez les points sur lesquels vous comptez insister, ceux que vous leur recommandez de mettre en lumière dans leur enseignement à l'École primaire. Rédigez si vous le jugez à propos un sommaire à leur dicter.

Géographie : Géographie physique de la Bretagne. Croquis des côtes en indiquant les ports.

Morale : « J'adore la bonté, je la place par-dessus toutes les vertus, j'y vois la plus divine des forces, je lui attribue le don des miracles. Je lui en ai vu faire ». Cette pensée d'un publiciste contemporain serait-elle applicable à l'éducation et en particulier à l'éducation des futures institutrices ? À quelles conditions, sous quelles formes et avec quelles réserves ?

de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> année ; enfin, pendant un quart d'heure, explication à livre ouvert d'un texte allemand ou anglais suivie d'interrogations sur la grammaire allemande ou anglaise.

Elle fut reçue 25<sup>e</sup> sur 32, la deuxième ou troisième plus jeune <sup>43</sup>.

Notons son succès dès sa première candidature.

Augustine devint donc professeur de lettres dans l'enseignement primaire supérieur. Eut-elle alors une pensée pour M<sup>elle</sup> Dorne, du Mans, qui, lit-on dans son *Journal*, prophétisa que si Augustine voulait se donner la peine, elle réussirait en Français, et à laquelle elle avait rétorqué : « *C'est fort heureux ! J'espère réussir en autre chose* ».

Les nominations en poste relevaient du Ministère de l'Instruction publique et s'effectuaient au plan national.

### **JUSQU'À SON MARIAGE : 3 NOMINATIONS ; 2 INSTALLATIONS 1888-1890**

En septembre 1888, Augustine fut nommée professeur de lettres à l'**École Normale d'institutrices de Coutances (Manche)**, poste qu'elle dit avoir accepté « *avec plaisir* ». Mutée au bout de 8 jours par "nécessité de service" (selon le principe d'un seul professeur de lettres par École Normale), malgré des protestations de la directrice, M<sup>elle</sup> Jeanne Thomas, qui réclama son maintien, la jugeant « *pleine de bonne volonté* », elle ne fut pas installée.

Elle rejoignit l'**École Normale d'institutrices d'Angers** où elle resta un an, surveillée de près par sa directrice, M<sup>elle</sup> Elisa Voinet, car Augustine était devenue amie avec un professeur de sciences, ancienne élève de Fontenay-aux-Roses, Eugénie Degrave, révoquée en avril 1889, à la suite d'une affaire de « petits billets » échangés avec des élèves-maîtresses dont trois furent exclues de l'école. D'Augustine, le recteur de Rennes loua la « *moralité irréprochable* » mais demanda son éloignement : « *il vaut mieux qu'elle quitte Angers* ». Augustine désirait « *être appelée dans le Midi* ». Coup de chance, un poste se libérait à l'École Primaire supérieure (EPS) du Boulevard des Dames à Marseille.

Elle rejoignit **Marseille** en septembre 1889 en tant que professeur de lettres et institutrice-adjointe. Elle s'y révéla meilleure professeur qu'institutrice selon sa directrice, M<sup>me</sup> Joséphine Collombel-Pagnol (1861-1943), la tante "Fifi" de Marcel Pagnol <sup>44</sup>.

### **MARIAGE À VINCENNES LE LUNDI 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 1890**

Augustine épousa Nicolas-Hippolyte ROUSSEAU qui, sorti de l'École Normale de Varzy (Nièvre) en septembre 1873, était au moment du mariage directeur de l'école de garçons de Château-Chinon-Campagne (Nièvre). Elle avait 24 ans, lui 37. Pas de contrat de mariage. Comment se sont-ils connus ? Silence des sources sur ce point. Nicolas Rousseau était né le 18 août 1853 à Brèves, commune voisine de la commune natale du père d'Augustine, dans une famille de petits cultivateurs-propriétaires. Les familles Guillemiau et Rousseau, indubitablement, se connaissaient.

En 1885, le Conseil Général de la Nièvre avait accordé à Nicolas Rousseau une récompense de 50 F pour avoir permis à un élève amputé du bras droit d'obtenir son certificat d'études <sup>45</sup>. D'après son dossier administratif, Nicolas-Hippolyte Rousseau paraît avoir été un instituteur qui ne s'en laissait pas conter. En 1887, ses paroles adressées à son inspecteur

---

<sup>43</sup> *Manuel général de l'Instruction primaire*, 11 août 1888, p. 406. Provenance des trente-deux reçues : élèves de l'École Normale primaire Supérieure de Fontenay-aux-Roses : 13 ; maîtresses déléguées d'écoles normales : 14 ; enseignantes en Écoles primaires supérieures : 1 ; institutrices : 3 ; professeur libre : 1.

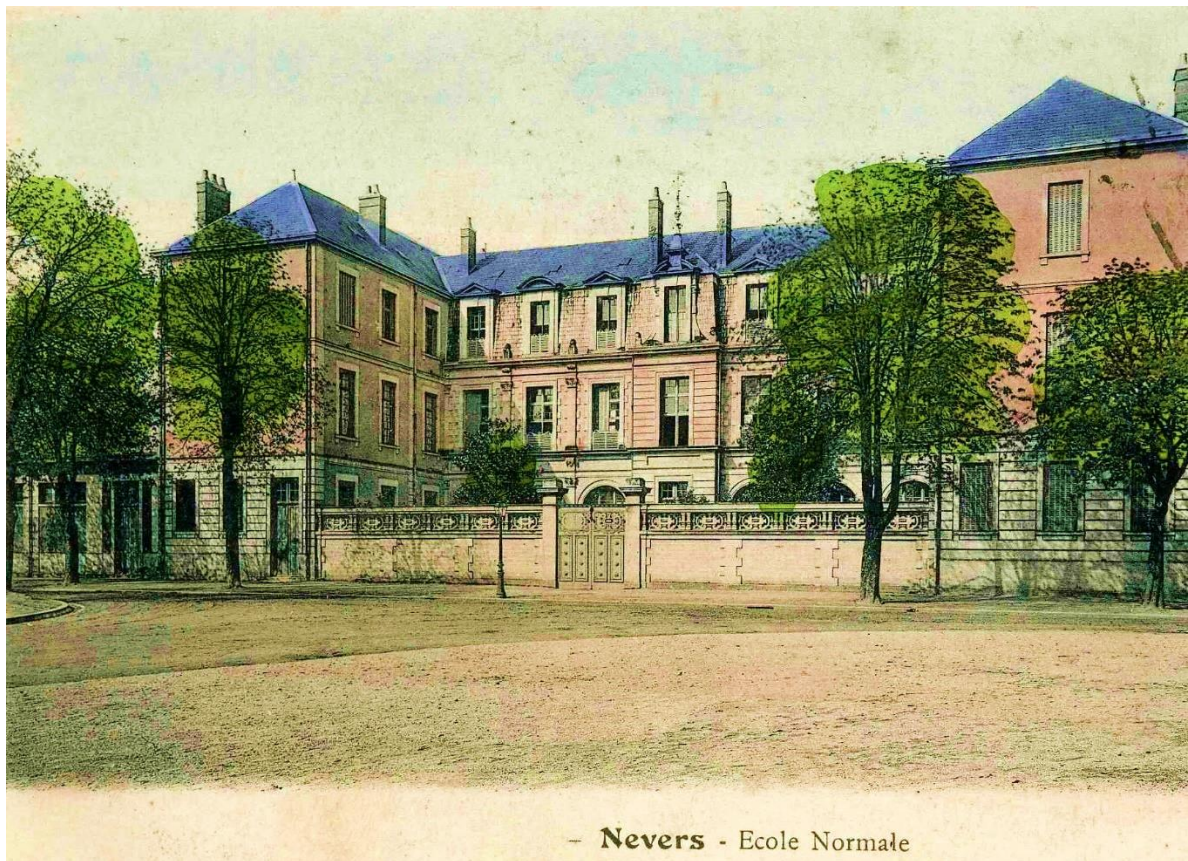
<sup>44</sup> *Le temps des secrets*, éditions de Fallois, coll. Fortunio, p. 23 et suivantes.

<sup>45</sup> *Conseil général de la Nièvre, procès-verbal des séances*, août 1886 (Consulté sur Gallica).

primaire lors d'une conférence, furent jugées par ce dernier « *offensantes* ». L'instituteur, de plus, aurait été en mauvais termes avec le maire de Château-Chinon et le juge de paix <sup>46</sup>.

Le couple souhaitait s'installer à Marseille où Augustine se plaisait et appréciait sa directrice. Son mari sollicita donc un poste de maître élémentaire en lycée à Marseille. Avis favorable de l'Inspection académique de la Nièvre car « *représentant bien de sa personne* » et offrant les garanties nécessaires pour diriger une classe élémentaire dans un lycée<sup>47</sup>. Le ministère de l'Instruction publique en décida autrement.

Le 22 septembre 1890, Augustine fut nommée professeur de Lettres à l'École Normale d'institutrices de Nevers, en remplacement de M<sup>elle</sup> Maire mutée à La Roche-sur-Yon (Vendée), à charge pour le préfet de la Nièvre de nommer son mari à un poste d'instituteur-adjoint dans une école de garçons de Nevers. Ouverte en 1883, l'École Normale d'institutrices de Nevers eut pendant le séjour d'Augustine deux directrices : M<sup>elle</sup> Desportes jusqu'en 1898 puis M<sup>me</sup> Bontems-Winter. Augustine y fut une des toutes premières (sinon la première) enseignante mariée.



## DIX ANS À NEVERS 1890-1900

En 1891, Nicolas Rousseau, instituteur-adjoint à l'école de Loire à Nevers depuis janvier, démissionna de l'Instruction publique à compter du 1<sup>er</sup> mai. Il passa au ministère de l'Intérieur comme sous-inspecteur des enfants assistés de la Nièvre. Il eut deux supérieurs directs successifs. D'abord, jusqu'en 1894, Joseph Sourd<sup>48</sup>, puis, quand ce dernier devint percepteur à Nevers, M. Serrès.

<sup>46</sup> Arch. départementales de la Nièvre, 1 T 796

<sup>47</sup> id.

<sup>48</sup> Né le 14 décembre 1828 à Montreuillon (Nièvre), instituteur révoqué en février 1850, opposant au Coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte (2 décembre 1851), condamné par la Commission mixte de la Nièvre à la déportation en Algérie, évadé, avec Arthur Ranc, du bagne de Lambèse en juin 1856, inspecteur des enfants assistés de la Nièvre depuis le 11 mars 1880, Joseph Sourd était à cette date maire de Montreuillon, fonction qu'il exerça

Le 4 novembre 1891, Augustine mit au monde une fille, Germaine. Le 1<sup>er</sup> août 1893, elle eut un garçon né sans vie. Le 12 juillet 1898, naissance d'un garçon, Lucien.

Entre 1891 et 1893, la famille déménagea de la rue de l'École Normale (actuelle rue Franc-Nohain) au 17 boulevard Victor-Hugo. En 1896, elle résidait rue de la Bourse (actuelle rue Jean-Desvaux)<sup>49</sup>.

Entre 1891 et 1895, venant de Vincennes, les parents d'Augustine s'installèrent à Sur Yonne, hameau de la commune de Brèves, voisin du bourg de Villiers-sur-Yonne. Le 18 mai 1896, décès de Félicie Samson. En mai 1907, décès de son père. Les obsèques civiles de ce dernier furent mouvementées<sup>50</sup>. Ils sont inhumés au cimetière de Villiers-sur-Yonne.

À l'École Normale, Augustine resta professeur de Lettres jusqu'en 1894. Affaiblie physiquement par son accouchement malheureux, à sa demande, elle obtint le 28 août la direction de l'école maternelle annexe, en remplacement de M<sup>elle</sup> Chervet admise à l'ENS de Fontenay-aux-Roses<sup>51</sup>. En décembre 1895, elle postula pour l'école primaire annexe mais sa demande ne fut pas transmise. Son école maternelle recevait trente enfants en 1894, soixante-douze en juillet 1898.

Une nièce de son mari, Marie Anne Pauline Rignault, qu'Augustine prépara au brevet élémentaire, entra à l'École Normale de Nevers en 1894.

En avril 1900, promotion de son mari nommé sous-inspecteur des enfants assistés à Lille. Augustine sollicita aussitôt un congé de cinq jours pour aller à Paris afin d'obtenir du ministère un poste à Lille. Le congé se prolongea sans qu'elle reprît son service à Nevers. Le Recteur de Dijon parla de désertion et proposa un blâme, ce qui la outr<sup>52</sup>.

Après Nevers, Augustine n'a plus jamais enseigné dans une École Normale.

## **PROFESSEUR DE LETTRES PAR PERMUTATION À L'ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE DE TOURCOING (NORD) 1900-1905**

Ne trouvant pas de poste à Lille, elle demanda à des collègues si elles souhaitaient permuter avec elle. L'une d'elles, M<sup>elle</sup> Blanche Souliat, originaire de l'Allier, professeur à l'EPS de Tourcoing, alors en congé pour maladie, accepta pour se rapprocher de sa famille<sup>53</sup>. L'acte de nomination d'Augustine est du 18 mai 1900.

## **DIX ANNÉES DE "DIVORCE PROFESSIONNEL" 1903-1913**

Années éprouvantes pour Augustine et sa famille car pas de coïncidence de localisation entre ses postes successifs et ceux de son mari obligé de résider dans la ville préfecture ou ville de sa nomination. Ceci malgré de nombreuses démarches auprès du ministère de l'Instruction publique. En 1905 Augustine écrit : "Nous avons de par le fait de nos fonctions une situation bien triste"; son mari, souvent séparé d'elle et des enfants, parle, lui, de situation "aussi cruelle que ridicule".

Arrivée à Tourcoing, Augustine sollicita un poste à Lille. Fin 1902, son mari fut nommé à Nantes, puis, plus durablement, à Châlons-sur-Marne, à compter de septembre 1903. Le

---

jusqu'en mai 1888. D'août 1884 à août 1887, il fut conseiller d'arrondissement. Il reçut les insignes de chevalier de la légion d'honneur en juillet 1891 (Voir sur internet la base de données Léonore et les *Souvenirs* d'Arthur Ranc, Paris 1913).

49 Arch. départementales de la Nièvre : liste nominative des habitants de Nevers en 1891 et 1896 ; acte d'Etat civil du fils né sans vie en 1893.

50 Lire le compte-rendu des obsèques dans La Tribune Républicaine du 25 mai 1907 et dans L'Echo de Clamecy du 26 mai 1907, tous les deux accompagnés d'une lettre d'un assistant intitulée dans L'Echo de Clamecy « Oiseaux de passage ».

51 Dossiers d'Augustine : Arch. nationales boîte F/17/23875 et Arch. départementales de la Nièvre 1 T 412 et La Tribune républicaine du 9 septembre 1894.

52 Arch. de la Nièvre 1 T 412

53 Melle Souliat resta, semble-t-il, à Nevers jusqu'en 1920. Elle termina sa carrière comme inspectrice départementale d'écoles maternelles du département de l'Isère de 1920 à 1929.

couple se voyait pendant les vacances. Son mari ayant espoir d'être affecté à Paris, elle demanda un poste de répétitrice d'École Primaire Supérieure dans la capitale<sup>54</sup>.

Elle resta cinq ans à Tourcoing.

En 1905, elle fut nommée à L'EPS Jean-Macé de Lille.

En 1907, de Châlons-sur-Marne, son mari fut muté au Havre. Elle espérait pouvoir y enseigner à l'École pratique de commerce et d'industrie de jeunes filles. Mais pas de poste. Elle fut nommée à l'EPS de filles de Rouen (poste vacant suite à un départ), soit à plus de 80 km du Havre.

En 1908, son mari fut promu inspecteur des enfants assistés dans le Gers. Elle enseigna à Toulouse, à l'EPS de la rue Caraman (Poste nouveau), à plus de 60-70 km d'Auch. Elle y resta jusqu'à la retraite de son mari, en 1913-14.

## RETOUR DANS LA REGION PARISIENNE 1913-1926

Ce retour dans la Seine était fortement souhaité. Sa fille étudiait l'Anglais en Sorbonne, son fils était élève au lycée Henri IV. Son mari comptait y avoir quelques activités. Pour y parvenir, elle refusa deux directions d'EPS dans le sud-ouest.

Elle sollicita vainement l'École Normale d'institutrices de Versailles et une EPS, ainsi qu'une direction d'EPS à Suresnes et un poste de surveillante générale à l'EPS de la rue du général Foy, poste au final non créé.

Il lui fallut, selon la règle qui s'appliquait à tout enseignant venu de la province et nommé dans la Seine, débiter comme adjointe en banlieue. Ce qu'elle fit pendant deux ans, au Cours Complémentaire de Montrouge, avant de rejoindre le Cours commercial de la rue de la Jussienne (Paris 2<sup>e</sup>).

En 1916, elle fut (enfin) nommée professeur de lettres à l'EPS de Saint-Maur-des-Fossés (poste nouveau) où elle enseigna jusqu'à sa retraite (octobre 1926). Elle résidait à Vincennes.

## QUEL PROFESSEUR FUT-ELLE ?

Augustine fut particulièrement assidue, et consciente de l'être (elle s'en vante à plusieurs reprises). Sa carrière qui dura 41 ans et 8 mois fut en effet marquée par seulement quatre congés : trois mois en 1898 avant la naissance de son deuxième fils pour que l'accident du précédent accouchement ne se renouvelle pas (Ce congé retarda son avancement, ce qu'elle estima injuste et le fit savoir) ; cinq jours avec prolongation pour aller à Paris tenter d'obtenir un poste à Lille en 1900 ; quinze jours en 1905, pour fatigue après avoir prodigué des soins à son père ; quinze jours en 1912 pour maladie. Au total, moins de cinq mois.

Parmi les appréciations louangeuses de ses inspecteurs généraux et de ses supérieurs administratifs, on relève une continuité : intelligente ; pleine d'entrain et de vie ; bonne humeur ; savoir-faire ; aisance de parole ; instruite et apte ; bon maintien en général.

Des nuances, éparses, à ces éloges sont conformes à ce qui ressort de la lecture de son *Journal* écrit à dix-sept ans : hautaine et cassante, surtout à ses débuts : « *Peut-être un rapide succès aux examens du professorat lui ont donné quelque orgueil, légitime après tout. Cependant elle écoute et suit les conseils qu'elle reconnaît bons* » écrit le recteur de Rennes le 12 juin 1889 ; tendance à la sévérité ; peut « *quand elle veut* », d'où certaines négligences (tenue, manque de sérieux).

Dès son arrivée à Nevers, en tant que femme mariée résidant hors de l'École Normale, elle récrimina contre certaines contraintes (surveillance, études, enseignement annexe). Elle s'y plia néanmoins, mais de mauvais gré, semble-t-il. En février 1895, M<sup>elle</sup> Desportes, sa directrice, estimait la conduite d'Augustine « *parfaite* » mais sa « *tenue un peu négligée* ». Elle la jugeait assez brillante mais trop superficielle, pas très laborieuse : « *elle parle quelques fois à se préparer à l'examen de la direction des Écoles Normales, mais jusqu'ici elle ne travaille pas*

---

<sup>54</sup> En 1911, un arrêté préfectoral, très vite annulé car à cette date Augustine était en poste à Toulouse, l'affecta à l'école de filles d'Asnières (*Bulletin municipal officiel de la ville de Paris*, 16 mai 1911).

en ce sens ». Déjà, dans son *Journal*, Augustine n'avouait-elle pas ne pas avoir « le feu sacré » ? Ne convient-il pas aussi de tenir compte de ses charges de famille ? Parmi ses aptitudes pédagogiques, la même directrice signalait qu'elle était « sympathique aux élèves parce qu'elle n'a pas l'esprit assez sérieux ». En septembre 1899, Mme Bontems-Winter se plaignait qu'Augustine « ne s'est jamais astreinte à venir à l'heure, malgré des observations répétées », ce qui valut à cette dernière un rappel à l'ordre du recteur <sup>55</sup>.

À Tourcoing et à Lille, ses directrices d'EPS et le directeur départemental furent plus amènes : « professeur de haute valeur », « grande autorité morale sur les élèves et les parents », « ne calcule ni son temps ni ses peines quand il s'agit de l'intérêt de l'école », « vivacité et aisance de parole » <sup>56</sup>.

Voici le contenu intégral de son dernier rapport d'inspection, le 12 mars 1926 à Saint-Maur-des-Fossés : « Mme Rousseau rend compte en 1<sup>ère</sup> année d'une petite composition française (décrire un insecte à votre choix). Elle indique rapidement les défauts les plus généraux de ces copies, montre adroitement quels devaient être les points essentiels du développement, comment il fallait trouver une idée directrice à cette description, etc. Son exposé est illustré de quelques lectures fort bien choisies (« le hanneton » de J. Renard). Mais ce qui est le plus remarquable, c'est la vivacité et l'entrain avec lequel cet exercice est mené ; la façon amusante, ironique et réconfortante à la fois dont les critiques sont présentées. M<sup>me</sup> Rousseau qui va vers 60 ans a gardé une jeunesse et une fraîcheur d'esprit étonnantes. C'est un excellent professeur. Je crois bien que c'est encore elle la meilleure de toute la maison » <sup>57</sup>.

Entre 1900 et 1916, dans ses démêlés avec le ministère, concernant ses nominations, Augustine disait répugner à solliciter les recommandations d'hommes politiques. Elle préférait dénoncer en haut lieu un manque de justice à son égard, compte tenu de ses services. Le mot « justice » revient souvent sous sa plume. En 1900, à son arrivée dans le Nord, pour obtenir une nomination à Lille, son mari, lui, se résolut à contacter « son protecteur » Aimé Lavy<sup>58</sup>, chef du cabinet d'Alexandre Millerand (socialiste réformiste) ministre du commerce et de l'industrie, qui intervint auprès de son collègue Dejean, chef du cabinet du ministre de l'Instruction publique. Sans succès immédiat. En 1916, ce fut après une lettre de son mari au ministre de l'Instruction publique, Paul Painlevé (républicain-socialiste), qu'Augustine fut nommée professeur à Saint-Maur-des-Fossés.

Elle reçut les insignes d'Officier d'académie en 1904 (à Tourcoing) puis celles d'Officier de l'Instruction publique en 1911 (à Toulouse).

## AUGUSTINE RETRAITÉE 1926-1957

Veuve en mai 1930, Augustine vécut avec sa fille, professeur d'anglais au collège Paul-Bert à Paris de 1927 à 1952 et restée célibataire. Les deux femmes passèrent des vacances à Pornichet (Loire-Inférieure) dans une maison de Germaine. Augustine suivit des cures thermales.

Son fils Lucien, réformé à 20 % en juillet 1918, marié le 11 septembre 1920 à Asnières-sur-Seine, fut employé au service de la dette publique au ministère des Finances. Retraité le 1<sup>er</sup> avril 1961, il mourut à Clichy peu après, le 12 juillet 1961. Il avait deux garçons.

Le 23 juin 1957, Augustine décéda à Nice où elle avait acheté un appartement.

Sa fille la fit inhumer à Villiers-sur-Yonne (Nièvre) dans la tombe de ses parents. Son mari y repose aussi. Aucun signe religieux sur la tombe. Sa fille fit inscrire sur une plaque : « Augustine Guillemau veuve Rousseau, professeur honoraire de Collège moderne » (la nouvelle dénomination des EPS depuis octobre 1942).

---

<sup>55</sup> Arch. de la Nièvre 1 T 412

<sup>56</sup> Arch. départementales du Nord 2 T 464.

<sup>57</sup> Arch. nationales F/17/23875. Notons à propos de Jules Renard et d'Augustine (à travers son père), qu'on est entre gens de la Nièvre !

<sup>58</sup> Sur Aimé Lavy, lire la notice que lui consacre Justinien Raymond dans *Le dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et mouvement social*.



## LA MÉMOIRE D'AUGUSTINE VIVANTE PARMI NOUS : LA FONDATION « GUILLEMIAU-ROUSSEAU »<sup>59</sup>

Par testament devant notaire en date du 19 juillet 1963, Germaine Rousseau, alors en retraite à Briénon (Yonne), consentit, après versement de 10 000 F 1963 (un million anciens) net de droits à chacun de ses deux neveux, un legs universel à la Ville de Paris afin de « *créer une bourse d'études au profit d'une jeune étudiante désireuse de poursuivre des études littéraires françaises et de langue anglaise (simultanément ou séparément) dans l'intention de professer au service de l'Etat dans l'une ou l'autre de ces disciplines. La ou les dites bourses devront être attribuées sous le nom de : Fondation Guillemiau-Rousseau* ». En cas de refus de la municipalité de Paris, le legs était destiné à l'Assistance publique pour venir en aide à des enfants orphelins ou abandonnés dont elle a la charge dans le département de la Nièvre « *dont ma famille est originaire : ceci en souvenir de mon cher grand-père Noël Guillemiau, né à Villiers-sur-Yonne (Nièvre)* ». »

Décédée à la fin de 1977, Germaine, selon sa volonté, fut inhumée civilement, à Villiers-sur-Yonne près de sa « *chère maman* » dans la tombe familiale.

Par délibération du 1<sup>er</sup> juin 1981, le conseil municipal de Paris accepta le legs. Par délibération du 17 octobre 1994, il décida la création de deux prix destinés à deux jeunes filles sélectionnées sur dossier par une commission composée d'élus parisiens et de représentants du rectorat et présidée par l'adjoint au maire de Paris chargé de l'administration générale. Conditions : âge (moins de 26 ans) ; résidence (au moins 5 ans en région parisienne) ; obtention du baccalauréat en Ile-de-France.

### Prix de la fondation Guillemiau-Rousseau

Description
-------------

Issues d'un legs universel consenti à la Ville de Paris par Mme Germaine Rousseau, décédée le 1<sup>er</sup> décembre 1977, la ville attribue tous les deux ans 2 bourses d'études au profit des jeunes étudiantes désireuses de poursuivre des études littéraires françaises et/ou de langue anglaise, dans l'intention de professer au service de l'Etat dans l'une ou l'autre discipline.

Elles sont destinées à de jeunes étudiantes :

- âgées de 26 ans au plus à la date limite de dépôt des dossiers,
- dont le domicile légal est situé dans un département de la région Ile-de-France, et ce depuis 5 années au moins,
- ayant obtenu leur baccalauréat dans un lycée de la région Ile-de-France,
- titulaires de la licence complète, délivrée par une université de la région Ile-de-France, dans l'une des matières suivantes : lettres classiques, lettres modernes, langue et civilisation anglaises, langues étrangères appliquées option anglais première langue (bon niveau général exigé),
- inscrites au CAPES option lettres classiques, lettres modernes ou anglais.

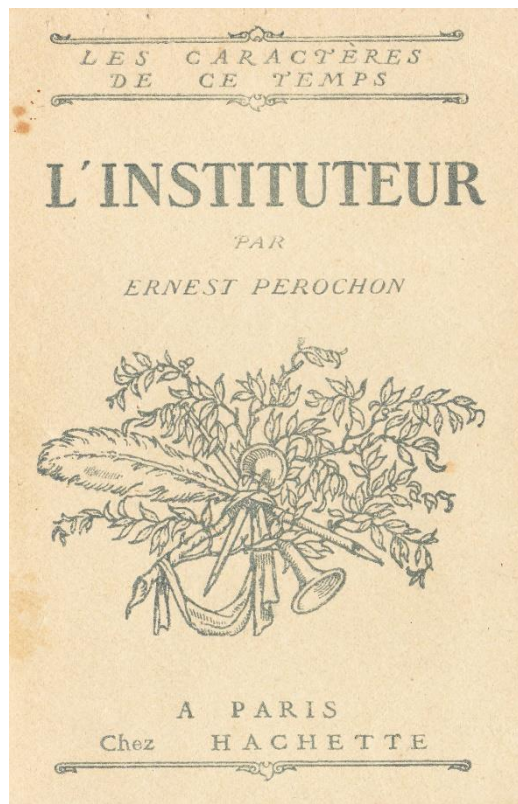
Domaine :	Jeunes femmes étudiantes en littérature française ou anglaise
Montant :	2700 EUR
Renouvellement :	Non
Destination :	Non déterminé

<sup>59</sup> Remerciements à M. Philippe Baillet, chef du Bureau des élections et du recensement de la population de la mairie de Paris, et M. Clédad, pour l'envoi d'un dossier complet sur cette fondation, le 3 mars 2014.

## Les deux livres de contes d'Ernest Pérochon : le *Livre des quatre saisons* et les *Contes des Cent Un Matins*

Alain CHIRON<sup>1</sup>

### Brève présentation d'Ernest Pérochon



Ernest Pérochon naît le 24 février 1885 à Courlay dans une famille de paysans protestants du bocage ; après des études brillantes à l'École Normale de Parthenay, il enseigne comme instituteur de 1903 à 1914, puis vers 1919-1921. Grâce à P. Brizon son ancien professeur à l'école normale de Parthenay, il publie en 1912 en feuilleton dans *L'Humanité* (le journal de Jaurès) un roman populiste *Les Creux de maison*. Il participe à la Grande Guerre et publie au lendemain de celle-ci un livre écrit en 1913, *Le Chemin de plaine* très largement autobiographique autour de son vécu de jeune enseignant et *Nêne* qu'il avait commencé au début de l'année 1914. En 1920 il est couronné du Prix Goncourt ; Ernest Pérochon quitte alors l'enseignement pour se consacrer au métier d'écrivain. Pour les adultes, il produit des œuvres décrivant l'évolution des campagnes, des romans historiques, un ouvrage de science-fiction *Les hommes frénétiques* en 1925 et des récits évoquant des enfants traumatisés par les guerres ; il donne également un essai, *L'Instituteur*<sup>2</sup>, où il présente son

premier métier. Convoqué en 1942 chez le préfet des Deux-Sèvres en raison de ses opinions gaullistes<sup>3</sup>, Ernest Pérochon décède peu après d'une crise cardiaque.

### Les ouvrages pour la jeunesse

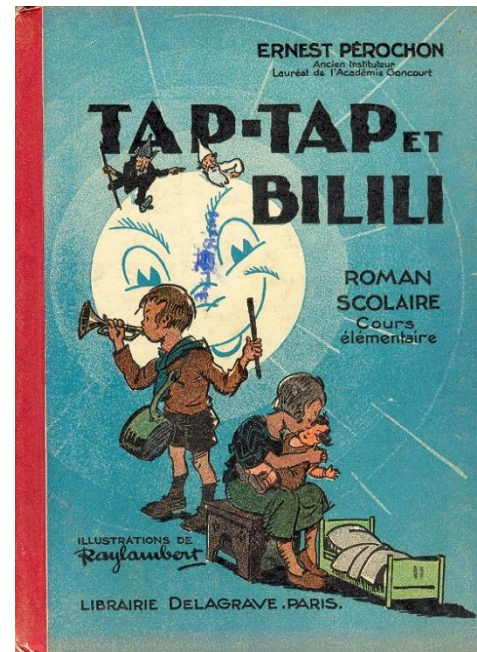
*Le Livre des quatre saisons*, paru en 1929, est immédiatement couronné par l'Académie française ; cet ouvrage, composé de dix récits, a pour héros des animaux qui sont à une exception près sauvages et parfois même exotiques. *Le Livre des quatre saisons* suit l'année scolaire, dans la mesure où il a un texte différent indiqué pour chaque mois. Il commence à l'automne en octobre, moment où a lieu à la fois la rentrée des classes et la période des vendanges (évoquée dans le premier conte) et se clôt par un récit qui se déroule justement sur quatre saisons, commençant en été et se terminant au printemps. On trouve *Les Œufs de Pâques*, une histoire évidemment bien adaptée au mois d'avril et le conte qui le précède *Là-haut sur la montagne* dont l'action est bien située dans une montagne du mois de mars où une partie de celle-ci est redevenue accessible. Toutefois les autres récits ne concernent pas une période de l'année précise, car la plupart du temps ils se déroulent sur une période de plusieurs mois.

<sup>1</sup> Du même auteur dans le *Cahier Nivernais d'Histoire de l'Éducation* n° 24 (2011) : « Les petits Parisiens partis dans la campagne nivernaise décident d'y faire leur vie : un thème de roman scolaire de l'Entre-deux-guerres », traitant notamment de 2 livres d'Ernest Pérochon *Les Yeux clairs* (de l'année 1933) et *À l'ombre des ailes* (1936),

<sup>2</sup> PÉROCHON, Ernest. *L'Instituteur*. Paris : Hachette, 1927.

<sup>3</sup> Au sujet de ses trois ouvrages interdits sous l'Occupation (dont deux pour adultes), on peut se reporter à CHIRON, Alain. « À l'Ombre des ailes : un roman scolaire d'Ernest Pérochon censuré sous l'Occupation ». *Les Cahiers aubois de l'Éducation*, mai 2009, n°33, p. 2-16.

L'année suivante, c'est l'ouvrage *Contes des Cent et un Matins*<sup>4</sup> qui est publié ; il s'agit alors de présenter quinze histoires avec des héros qui sont pour la première moitié des humains (dans quatre cas des enfants) et pour l'autre moitié des animaux. Le titre de ce dernier recueil, renvoie à la moitié des jours d'une année scolaire, c'est-à-dire le temps qu'on doit mettre pour l'étudier en classe car l'usage était aux cours moyens et cours supérieurs d'avoir deux manuels de lecture successifs durant la même année scolaire. Il s'inspire du fait que le journal parisien à gros tirage *Le Matin* publiait à l'époque quotidiennement un conte inclus dans une série appelée *Contes des 1 001 Matins*<sup>5</sup> ; Colette en livra plusieurs pour ce périodique et Giraudoux, qui était au début du XX<sup>e</sup> siècle, au journal en question responsable du choix des textes passant sous ce chapeau, en glissa quelques-uns de sa plume sous divers pseudonymes<sup>6</sup>. Ces deux ouvrages de contes ainsi que *Les yeux clairs* et *À l'ombre des ailes* s'adressent à des élèves de 9 à 14 ans, contrairement aux trois autres sortis des presses respectivement en 1932, 1938 et encore 1938 *Au point du jour*, *Nicolas et Nicolette*, *Tap-Tap et Bilili*<sup>7</sup> qui sont destinés à des enfants de 7-8 ans, poursuivant l'apprentissage de la lecture en CE 1. Conformément à l'usage de cette époque dans les livres pour enfants, l'illustration est redondante par rapport au texte ; cependant dans cet exercice imposé, Ray-Lambert a su introduire lorsque cela s'avérait pertinent une tonalité d'humour et une émotion d'inquiétude pour renforcer le contenu du texte. La production de notre auteur poitevin laisse un souvenir agréable aux anciens élèves et trouve sous la plume de chercheurs une critique favorable : « les délicieux manuels de lecture qu'il donna aux maîtres du primaire : *Au Point du jour*, *Le Livre des quatre saisons*, *Les Contes des Cent Un matins*, *Les Yeux clairs* ... tour à tour émouvants et cocasses, au carrefour de l'enfance innombrable et des vastes mondes<sup>8</sup> ». De plus Anne-Marie Chartier, reconnaît en Pérochon un des auteurs consacrés par l'école primaire dans l'Entre-deux-guerres au côté de Jules Renard, Alain Fournier, Louis Pergaud ou Colette<sup>9</sup>. Dans un autre passage de son livre, elle évoque autant *Les Contes des Cent Un matins* que *Tap-Tap et Bilili* ou *Au point du jour* : « Ernest Pérochon, qui fut aussi instituteur, invente un monde " pour rire ", rempli de figures littéraires : le valet paresseux, le chasseur vantard, le lutin malin, l'enfant gâté, le garçon gourmand ou la fillette coquette<sup>10</sup>. »



<sup>4</sup> Cet ouvrage est cité dans la liste des livres recommandés de littérature de jeunesse qui paraît dans *L'école publique* supplément de *L'éducation nationale* du 6/7/1950. Voir pour prendre connaissance de l'ensemble des ouvrages contenus dans la liste CHARTIER, Anne-Marie ; HÉBRARD, Jean. *Discours sur la lecture (1880-2000)*. Paris : FAYARD : BPI, 2000. P.400-401. CHIRON, Alain. Littérature de jeunesse : la liste de 1950. *Cahiers Robinson*, n°14, 2003. Pages 148-156, et CHIRON, Alain. Quand les écoliers de la Quatrième république étaient invités à découvrir l'univers d'une campagne charentaise des années de l'Entre-deux-guerres à travers *Trois petits enfants bleus* de Geneviève Fauconnier. *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente*, 2005, p. 71-87.

<sup>5</sup> Cette série renvoie évidemment aux *Contes des Mille et une Nuits*.

<sup>6</sup> TEISSIR, Guy. Un conte caché de Jean Giraudoux. *Cahiers Jean Giraudoux*, 1986, n°15, p.142-143.

<sup>7</sup> Dans *Tap-Tap et Bilili*, l'auteur fait une concession au merveilleux et présentant des lutins les Pampirigoustas et les Pampirigoustis (allusion au Pampérigouste de *La Mule du Pape*, qui désigne un endroit totalement imaginaire situé à l'autre bout du monde) et rencontrent un animal extraordinaire le fantasticonconça. Toutefois à la fin de l'ouvrage, on nous révèle qu'il s'agissait d'un rêve.

<sup>8</sup> VIAL, Jean. *Les Instituteurs*. Paris : Jean-Pierre Delage, 1980. P. 210. Jean Vial a été professeur de sciences de l'éducation à l'université de Caen, il décède à l'orée du XXI<sup>e</sup> siècle.

<sup>9</sup> CHARTIER, Anne-Marie. *L'École et la lecture obligatoires*. Paris : Retz, 2008. P. 327.

<sup>10</sup> CHARTIER, Anne-Marie. *L'École et la lecture obligatoires*. Paris : Retz, 2008. P. 198.

Dans les récits des *Contes des Cent Un Matins*, il n'y a jamais d'éloignement temporel, quelquefois un éloignement social pas très marqué ; toutefois l'histoire peut mettre en scène ponctuellement un milieu extrêmement pauvre et l'éloignement spatial est important une fois sur deux. Les contes ne renvoient à aucun monde magique, ils se passent à l'époque où le narrateur vit. Leur illustration pouvait en effet gagner à être remise au goût du jour en 1978<sup>11</sup> et certaines pages ont alors disparu par rapport à l'édition originale. Le conte du Terrible Bambouno du Congo<sup>12</sup> a été la principale victime, l'emploi des termes "nègre" et "négrillon", le fait qu'il soit mentionné que le jeune héros pouvait aller jusqu'à manger la viande crue et le fait que l'action se situait dans un espace politique aujourd'hui disparu (le Congo français) sont les raisons de ce choix. Ont également souffert de cette réédition, les quatre chansons proposées par l'auteur ; si La Ronde d'avril et La Feuille au vent étaient complètement autonomes du reste des autres récits, par contre La chanson du cuisinier Benoît (sur l'air de Compère Guilleri) et La chanson du chasseur Gonzague (sur l'air de Malb'rough s'en va-t'en guerre<sup>13</sup>) constituaient un prolongement de chaque conte qui le précède et leur disparition nuit à l'unité de l'œuvre. Les narrateurs sont omniscients, à quelques très rares exceptions comme pour Ouistiti I<sup>er</sup> où le narrateur est le perroquet (après avoir été précédé du narrateur externe), À Paris, tout en gris le narrateur est l'homme qui voyage. Pour le commencement de chaque conte du *Livre des quatre saisons* il ne se pose pas la question de l'éloignement social dans la mesure où il s'agit d'animaux, par rapport aux années trente l'éloignement temporel est fort réduit (soit qu'on ait l'impression que l'histoire vient de se dérouler, soit qu'elle ait quelques années).

Les récits de littérature de jeunesse de Pérochon ne font pas appel au merveilleux. Dans sa présentation en 1929 de son premier manuel *Le Livre des quatre saisons*, il évoque le fait qu'enfant en lisant des contes qu'il qualifie d'"abracadabrants", il se demandait si on ne le prenait pas pour un demeuré. Il pense que son ouvrage est instructif mais avec des doses d'émotion, d'humour, de poésie, avec une fantaisie tirée de qualités d'observation<sup>14</sup>. Il se situe en la matière dans la ligne droite des animateurs de *La Revue de l'éducation nouvelle*, animée par des personnes se réclamant de la franc-maçonnerie et issues de familles protestantes, à laquelle collabore Marie Pape-Carpantier, pionnière de la pédagogie des salles d'asile (ancêtres de l'école maternelle)<sup>15</sup>. Ce merveilleux est banni au nom du progrès et de la vérité scientifique, et l'article sur les contes du *Dictionnaire de pédagogie* d'un autre protestant Ferdinand Buisson poursuit dans le même sens : « il faut que ces contes soient un apprentissage de la vie, et non pas de ces récits imaginaires qui dégoûtent de la réalité<sup>16</sup> ». L'écrivain poitevin renforce généralement par ces récits chez les enfants le désir d'apprendre et la nécessité de réfléchir avant d'agir ; les textes jouent ici le rôle défini dans le *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire* de Ferdinand Buisson : « la littérature doit transmettre un modèle esthétique et moral irréprochable<sup>17</sup> ». Par ailleurs E. Pérochon ne manque pas de glisser furtivement, dans le cours de ses récits, des informations touchant les domaines historiques, géographiques, scientifiques ou techniques. Aujourd'hui si l'on se permet un regard

---

<sup>11</sup> PÉROCHON, Ernest. *Conte des Cent un Matins*. Paris : Delagrave, 1978. Les illustrations sont alors de Monique Gorde.

<sup>12</sup> PÉROCHON, Ernest. *Conte des Cent un Matins*. Paris : Delagrave, 1932. P. 191-206. Les illustrations sont alors de Ray Lambert.

<sup>13</sup> Cette chanson liée à la Guerre de succession d'Espagne durant la fin du règne de Louis XIV tient du folklore enfantin tant français qu'espagnol.

<sup>14</sup> PÉROCHON, Ernest. *Le livre des quatre saisons*. Paris : Delagrave, 1929. Page 3.

<sup>15</sup> COSNIER, Colette. Marie Pape-Carpantier, les fées et l'architecture. *Histoire de l'éducation*, mai 1999, n°82, p.21.

<sup>16</sup> BUISSON, Ferdinand (dir.). *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*. Paris : Hachette, 1887. P. 374. Au sujet de l'idée de morale chez F. Buisson, se reporter à LOEFFEL, Laurence. La morale selon Buisson : religion laïque ou morale indépendante. In LOEFFEL, Laurence (dir.). *Ferdinand Buisson : fondateur de la laïcité, militant de la paix*. Paris : SCEREN ; Amiens : CRDP Picardie, 2004. P. 53-66.

<sup>17</sup> Cité dans JEY, Martine. La littérature, un objet ambigu. In DENIS, Daniel (dir.) ; KAHN, Pierre. *L'école républicaine et la question des savoirs : enquête au cœur du Dictionnaire de pédagogie de Ferdinand Buisson*. Paris : CNRS éditions, 2003. P. 95.

d'évaluation sur l'ensemble de ces contes, on peut constater que certains ont su garder un grand intérêt alors que d'autres souffrent d'une intrigue un peu faible ; par ailleurs d'autres récits (qui pouvaient susciter en leur temps un grand plaisir chez le jeune lecteur) ont mal vieilli car ils font référence à un mode de vie propre à l'Entre-deux-Guerres qui s'est fort éloigné des réalités sociales et économiques contemporaines, sans ressembler pour autant à celui des contes traditionnels dont l'imaginaire est connu de tous.

### **Près d'un siècle après, des contes du *Livre des quatre saisons* qui n'ont perdu en rien de leur puissance d'évocation**

Pour *Le Livre des quatre saisons*, trois récits (sur dix) se détachent apparemment par leur qualité ; il s'agit d'*Au carré des rats*, *Tonkilaron* et enfin *Là-haut*, sur la montagne. Le premier conte ressemble en bien des points à l'ouvrage *Le Tour du monde de la souris du Soleil levant*<sup>18</sup>, on y trouve la même richesse en matière géographique (de très nombreuses colonies françaises et anglaises sont visitées, sans oublier les USA, l'Amérique du Sud et l'Extrême-Orient) et également la variété des types de bateaux empruntés (avec des précisions didactiques sur leurs caractéristiques) par chacun des héros. Quelques pages plus loin, l'auteur prend l'occasion de rappeler la grande bataille navale de la Grande Guerre, celle du Jutland. Ce récit est bâti, comme un nombre non négligeable d'autres contes de notre auteur, sur le principe de la lutte du bien contre le mal avec la rivalité entre le héros et un personnage maléfique, mais il prend ici nettement les couleurs du roman feuilleton avec en particulier la réapparition mystérieuse d'un personnage maléfique et le héros magnanime qui sauve la vie du méchant. Le rat d'égout montre vite les aspects négatifs de sa personnalité en causant la mort d'un raton, puis se cache pour ne pas subir la vengeance des autres rats et le narrateur omet de donner des précisions sur ses actions pendant plusieurs pages. Un ami anglais (John le Taciturne) va aider le personnage sympathique qui vit des aventures dangereuses, comme dans *À l'Ombre des ailes* où le père du héros qui est pilote se lie avec un aviateur anglais. Pour répondre au goût des romans d'aventures des jeunes lecteurs, E. Pérochon met en scène une bataille épique sur trois pages. Le rat d'égout que l'on croyait mort, est arrivé à Marseille avant les rats dont nous avons suivi les aventures, comme l'apprennent aux héros les rongeurs marqués par de cruelles morsures. Le rat d'égout est passé par le canal de Suez et est devenu chef d'une bande cosmopolite à Marseille et la proximité avec les ressorts du roman feuilleton se poursuit dans le cadre d'une bataille où lorsque les rats bandits semblent prendre définitivement le dessus, le rapport de forces est renversé par l'appel de Marius à des renforts pris parmi les rats authentiquement marseillais.

Avec *Tonkilaron* monte en avion, on a le portrait d'un animal qui agit comme un enfant capricieux pour qui de plus la nourriture est quelque chose d'important<sup>19</sup> ; toutefois après avoir vécu diverses aventures qui l'ont éloigné de la petite fille qui l'aimait et voulait le protéger (comme une mère de substitution) il a grandi et il est devenu plus sage et est apprécié pour cela par tous ceux qui le côtoient. La mère veut vendre cet ânon nain, la fillette ne le veut pas mais, devant l'accumulation des effets de son caractère contradictoire et sa gourmandise, la chose se fait. Comme *Tonkilaron* effectuait tout ce qu'on lui demandait à la ferme dans une extrême lenteur, il est cédé pour promener un enfant convalescent dans une carriole à deux roues mais maintenant qu'on lui demande d'aller lentement il va vite et il cause un accident. L'âne est ramené à son premier propriétaire. Cependant de nouveau l'âne refuse d'avancer avec la charrette, aussi par l'intermédiaire d'un maquignon il est vendu au directeur d'un cirque. Il commence à jouer les clowns au cirque. Cependant comprenant qu'on s'attendait justement à le voir faire tout rater, il prend l'habitude de rester sage lors des représentations. Comme il est

---

<sup>18</sup> NOURY, Pierre. *Le Tour du monde de la souris du "Soleil levant"*. Paris : Boivin, 1933. [ S.p. ].

<sup>19</sup> Pour l'identification entre enfant capricieux et âne, et découvrir le résumé d'une histoire proche de celle de *Tonkilaron* intitulée *The long haired donkey* créée en 1973 par un Anglais William Papas, on se reportera à CHAMBRY, Anne-Caroline. *L'âne : le livre et l'enfant*. Angers : Cheminements, 2003. P.125-126.



Le livre des quatre saisons, Tonkilaron

mal nourri, Tonkilaron fuit le cirque et obtient de monter dans un avion. En passant devant son village d'origine, il se met à braire et le pilote croit que l'âne s'est manifesté car il a senti un danger. Le pilote atterrit et laisse Tonkilaron au fermier que le directeur de cirque refuse de reprendre. L'âne s'est calmé et est obéissant, il est devenu gentil avec les autres animaux, on pourrait penser qu'il a atteint l'âge de raison. Si la mise en scène de la bêtise de l'âne est un classique de la littérature de jeunesse, d'autres auteurs que Pérochon ont su montrer la ruse de l'âne ; il faut songer à Alphonse Daudet avec *La mule du pape* et à *L'âne et le loup* d'Ésope où un âne invite un loup à lui enlever une épine du pied afin que ce dernier ne le croque, le loup se penchant reçoit une ruade<sup>20</sup>. La comtesse de Ségur dans *Mémoires d'un âne*<sup>21</sup>, met en scène un animal qui ne manque pas de malice et qui comme Tonkilaron connaît une succession de maîtres en entretenant des relations variées avec les enfants.

Là-haut, sur la montagne est également un conte très intéressant ; dans une famille de

volatiles, une mère débordée par ses oisillons fait jouer le rôle de l'ogre au gypaète barbu. Ceci annonce la fonction littéraire, qui rappelle celle de l'aigle enlevant un mouton, que le gypaète barbu va avoir auprès d'un enfant. Dans la réalité il en est autrement, le gypaète barbu se nourrit de charognes et s'il jette ses proies depuis les airs, c'est afin que leurs os se rompent et qu'il puisse se nourrir de la moelle. E. Pérochon doit connaître la légende rapportée dans la *Souda*, selon laquelle le dramaturge grec Eschyle serait mort assommé à soixante-treize ans par une tortue lâchée par un rapace sur sa tête chauve. On voit d'abord dans Là-haut, sur la montagne, le gypaète barbu s'emparer d'une marmotte vivante. La seconde étape nous connecte un peu plus avec le drame final car c'est un petit chamois curieux qui, en voulant voir l'escarpement, se fait enlever par le gypaète barbu qui le lâche dans le précipice parce qu'il le juge trop lourd selon le texte. Le drame final est rempli de moments successifs de suspens et son intensité dramatique a dû marquer de nombreux jeunes lecteurs. Maxime, le fils d'un berger, monte jusqu'au sommet du tertre pour voir les chamois, mais les animaux fuient et il n'en voit aucun sauf le pinson héros de l'histoire qui ne se laisse pas attraper. Le lendemain, le fils du berger remonte et après avoir couru derrière différents animaux, Maxime s'approche de chamois et marmottes. Le lendemain il revient et apprivoise progressivement ces derniers. Le gypaète prenant Maxime pour un chamois le jette en direction du fond du précipice, heureusement il reste accroché aux aspérités du rocher mais le gypaète avec son bec veut le déchiqeter. La mère chamois défend Maxime et engage le combat jusqu'à ce que le père de Maxime arrive et tue d'un coup de fusil le gypaète. Pour distraire l'enfant blessé à la tête et aux jambes, le narrateur (à savoir le pinson) chante et le petit garçon demande à son père d'attraper l'oiseau, ce qu'il fait au trébuchet. Ernest Pérochon n'explique pas comment le pinson est devenu ensuite la propriété d'un Anglais, ce dernier comprend que le pinson est malheureux dans la cage et il le délivre (une fois de plus des gestes nobles sont accomplis par des sujets britanniques).

<sup>20</sup> Cette même situation est transposée par La Fontaine dans *Le cheval et le loup*. D'autre part dans le conte *Le Mauvais jars*, Marcel Aymé invite à écouter un âne qui après s'être plaint du préjugé qui l'accable, fait preuve d'un grand discernement. AYMÉ, Marcel. *Les Contes bleus du Chat perché*. P. 107-128.

<sup>21</sup> SÉGUR, Sophie (de). *Mémoire d'un âne*. Paris : Hachette, 1982. Première édition 1860.

### **Des récits des Contes des Cent Un Matins qui restent très plaisants à lire**

Dans les *Contes des Cent Un Matins*, six des quinze contes nous semblent avoir gardé un grand intérêt narratif ; ce sont La maladie des doigts écartés, Les Aventures du cuisinier Benoît, Le Modeste Amédée, Les reines de la montagne, Colette et Colas le panier au bras, Petit Poisson vagabond et Avec le pêcheur de poissons fous. La maladie des doigts écartés a un jeune héros Patoche, au nom très péjoratif ; celui-ci renvoie tout à la fois à pataud (qui désigne une personne malhabile, c'est par ailleurs le nom par lequel les Vendéens désignaient les bourgeois des villes favorables aux idées révolutionnaires) et à boche (qui a remplacé avec une connotation très négative à partir de 1914 et pour de longues années le mot d'Allemand). L'introduction du conte se fait sous la forme de comptine humoristique ; on a certes une forme et un motif renvoyant au patrimoine des contes populaires, mais si on est dans la tradition du valet qui veut tromper son patron, ici, contrairement à l'usage<sup>22</sup>, le maître ne se fait pas finalement duper car Pérochon ne veut pas valoriser le mensonge. L'argumentation du petit valet va crescendo puisqu'il dit avoir les doigts comme du bois, puis comme du fer, de l'acier et même de l'acier trempé, ceci permet un jeu de mot puisqu'à la première comparaison le patron avance que lui a le bras comme un bâton. La visite au docteur rappelle les dialogues d'auscultation du Docteur Knock<sup>23</sup>. Le médecin propose au jeune garçon un menu composé uniquement de soupe et lui interdit le bol de chocolat qu'il affectionne ; de plus il lui confectionne un petit appareil de son invention pour reposer ses doigts en les maintenant toujours dans la même position, écartés les uns des autres. Cependant Patoche refuse de manger la soupe qu'il n'apprécie pas en général et lorsqu'il va se promener Patoche n'arrive pas à saisir les raisins d'une grappe qui lui fait bien envie. À la fin de la journée, réalisant que la situation lui interdit de faire beaucoup de choses qu'il aime aussi, il retourne voir seul le médecin et demande à être délivré de l'appareil qu'on lui a posé. Un nouveau dialogue sous-tendu par des réflexions humoristiques et des mots bien choisis indique que le jeune joue encore la comédie pour ne pas perdre totalement la face. E. Pérochon veut montrer que la paresse entraîne l'ennui.

Les Aventures du cuisinier Benoît est un autre récit fort dynamique qui se rattache à la tradition des contes de randonnée avec d'autre part une réponse décalée dans le temps (le héros exécutant avec un coup de retard ce qu'on lui demande). Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les contes de Sarah Cone Bryant sont déjà connus dans les milieux enseignants francophones car ils ont été traduits ; il n'est pas invraisemblable que notre auteur se soit inspiré d'Épaminondas et sa marraine<sup>24</sup> qui fonctionne sur ce modèle où le personnage principal transporte différentes choses à manger de façon inappropriée. Ce récit qui touche le domaine de la nourriture qui intéresse beaucoup les enfants permet d'introduire la notion de relativité des goûts donc des cultures. Au départ de l'histoire, le cuisinier Benoît est décrit comme un personnage assez quelconque avec toutefois des ambitions plus importantes que la moyenne. Benoît veut être cuisinier du Président de la République, il se fait embaucher comme aide à l'Élysée mais ne fait que des corvées, il apprend en particulier à éplucher les radis. Un jour, il a peur d'être grondé après avoir renversé une pile d'assiettes, aussi il se sauve à Londres. Il s'y fait embaucher par un gentleman mais celui-ci attendait un rosbif et un plum-pudding alors que Benoît lui apporte des radis. Le patron anglais le soupçonne alors d'être un espion et veut le faire mettre en prison.

---

<sup>22</sup> Voir en particulier SOLET, Bertrand. *Contes d'Auvergne*. P.139-144. Pipète.

<sup>23</sup> ROMAINS, Jules. *Knock*. Acte II, scène I. Paris : Gallimard, 1993. Première édition 1924. P. 66-67. La pièce est jouée dès 1923.

<sup>24</sup> *Épaminondas et sa marraine* est traduit en 1926 car il appartient au second volume de *Comment raconter des histoires*, le premier tome a été publié en 1911. L'écrivaine américaine, tout en contextualisant son histoire en Louisiane, un des états américains du Sud, puise elle-même ici son inspiration dans des contes européens traditionnels. Se reporter en particulier à SOLET, Bertrand. *Contes d'Auvergne*. P.17-22. Jean-le-Niais et à l'adaptation faite du conte de Sarah Cone Bryant (présent aux pages 84-88 dans le tome 2 de *Comment raconter des histoires à nos enfants* paru chez Fernand Nathan à différentes dates) par Odile Weulersse dans Weulersse, Odile, Kersti Chaplet. *Épaminondas*. Paris : Flammarion, 1997.

cuisiniers français jouissent d'une grande réputation.

Là, il apprit qu'un riche gentleman<sup>1</sup> qui s'appelait Lord<sup>2</sup> Six-Pence cherchait un cuisinier français.

Benoît se présenta.  
« Où avez-vous fait la cuisine avant de



venir en Angleterre? demanda Lord Six-Pence.  
« — A Paris, chez monsieur le Président de la République!

— Aôh! Très bien! Parfait! Excellent! Splendide!... Courez vite préparer mon déjeuner! »

Benoît alla donc à la cuisine, qui était fort vaste, fort belle, où il y avait quantité de fourneaux, de casseroles, de plats, d'assiettes et de provisions de toutes sortes. Et, là, Benoît fit de son mieux, c'est-à-dire qu'il éplucha des radis.

Au bout d'un moment, Lord Six-Pence, qui comptait sur un excellent déjeuner, s'impatienta. Il dit :

« Qu'attend donc ce gros cuisinier pour m'apporter mon rosbif<sup>3</sup> et mon plum-pudding<sup>4</sup>? »

Benoît, avec beaucoup de cérémonies, apporta ses radis.

Alors l'Anglais, qui n'aimait que la viande et les gâteaux, montra ses grandes dents :

« Aôh! s'écria-t-il. Jamais ce cuisinier n'a été cuisinier chez le Président de la République. C'est un menteur! C'est peut-être un espion! Je vais le faire mettre en prison. »

Entendant ces mots, Benoît laissa tomber son plat de radis. Il jeta son tablier et son bonnet, et il se sauva. Mais, pour ne pas être pris au dépourvu à l'avenir, il se procura, avant de quitter Londres, tout ce qu'il fallait pour préparer du rosbif et du plum-pudding.

Mots expliqués. — 1. *Gentleman* est un mot anglais qui désigne un homme de bonne famille. — 2. En Angleterre, on donne aux nobles le titre de *Lord*. — 3. Le *rosbif* est du rôti de bœuf. — 4. Le *plum-pudding* est le gâteau préféré des Anglais.

Contes des Cent Un Matins, Les Aventures du cuisinier Benoît


E. Pérochon fait ainsi une brève allusion à l'espion qui doit finir derrière les barreaux, figure habituelle de l'imaginaire enfantin. Benoît prend ensuite l'avion pour New-York mais l'avion s'écrase au pays des esquimaux ; il se fait embaucher par le chef de ceux-ci. Benoît lui apporte le rosbif et le plum-pudding alors qu'il souhaitait trouver de l'huile de baleine et du lard de phoque. La punition prévue (renvoyant à des peurs enfantines) s'adapte au contexte local puisqu'il s'agit d'abandonner le cuisiner tout nu dans la neige et de le faire manger par les ours blancs, il sera ensuite question que les peaux-rouges le fassent dévorer par les fourmis rouges et les serpents boas, que les Provençaux le livrent à la tarasque ; on évoquera ensuite les tortures chinoises, la mort de soif en plein Sahara, la réduction en bouillie. Benoît fuit à chaque fois par des moyens de transport variés et propose toujours mal à propos des œufs de tortue venus d'Amérique du Sud, bol de riz et cochon de lait rôti servi avec des baguettes, couscous provenant d'Afrique, bouillabaisse originaire de Marseille, choucroute germanique et caviar russe. Finalement il retourne aux cuisines du Président de la République où tous les chefs d'État se régalent de sa cuisine, mais lorsque des Marseillais goûtent sa bouillabaisse, ils disent l'apprécier modérément. Le récit est rythmé par la phrase de demande : « Qu'attend donc ce gros cuisinier, pour m'apporter (...) »

Le Modeste Amédée est un des premiers récits où le football joue un rôle primordial dans le scénario d'une histoire pour enfants, cet environnement sportif particulier est largement présent dans la littérature de jeunesse de tous les pays du dernier quart du vingtième siècle et de ce nouveau siècle<sup>25</sup>.

<sup>25</sup>Parmi les plus connus : PINGUILLY, Yves. *Le Ballon d'or*. Paris : Rageot, 1994. VENULETH, Jacques. *Carton rouge*. Paris : Flammarion, 1994. JOLY, Fanny ; BESSE, Christophe. *Fous de foot*. Tournai : Casterman, 1995. 96 p. DANIEL, Stéphane. *Carton noir*. Paris : Magnard Jeunesse, 1995. BEN KEMOUN, Hubert ; FALLER, Régis (ill.). *Tous les jours, c'est foot!* Paris : F. Nathan, 1996. MISSONNIER, Catherine. *Premier en foot*. Paris :



134 CONTES DES CENT UN MATINS



de ce ballon, tu me porterais, moi, si je montais sur tes épaules !  
 — Oui, te dis-je ! Et je n'aurais même pas chaud !  
 — Je parie que non ! s'écria le petit brun.  
 — Je parie que si ! Grimpe sur mes épaules. »  
 Le petit brun, sans se faire prier, grimpa sur les épaules du grand blond.  
 « C'est ridicule<sup>1</sup>, à la fin ! murmura le capitaine. Pour ma part, je veux, au moins, porter ma valise. »  
 Il reprit sa valise. Amédée reprit le ballon et le mit sous son bras.

**Mot expliqué.** — 1. Une chose *ridicule* est une chose dont on peut se moquer, dont on peut rire.  
**Exercices.** — I. Relever les adjectifs possessifs qui sont devant des noms du singulier (7). Relever les adjectifs démonstratifs (2).  
 II. Le petit brun se moquait du.... Il lui dit qu'il avait vu... aussi

LE MODESTE AMÉDÉE 135  
*fort qu'un ... ; que ce garçon portait ... de sa main droite, de sa main gauche et, en outre, un de ses... sur ses....*

4

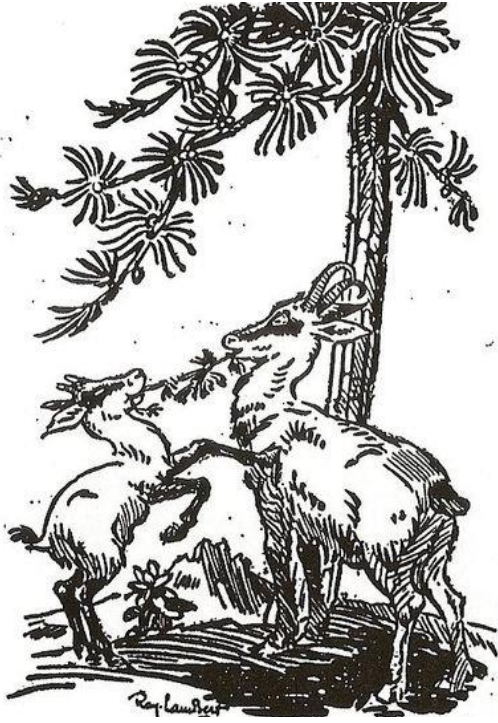
Le grand blond, portant une valise de chaque main et son camarade sur ses épaules, marchait plus fièrement que jamais.  
 Le petit brun disait :  
 « Jamais je n'aurais cru perdre mon pari ! Tu es le plus fort des plus forts ! »  
 En parlant ainsi, il riait et faisait toutes sortes de grimaces. En outre, il se balançait et imitait le mouvement d'un cavalier sur sa selle<sup>1</sup> afin de fatiguer le grand blond.  
 Le capitaine, lorsqu'il regardait le grand blond, haussait les épaules.  
 « C'est ridicule, ridicule ! » murmurait-il.  
 Quand il regardait le petit brun, il fronçait les sourcils et il disait à Amédée :  
 « Il est méchant, méchant ! »  
 Puis il ajoutait :  
 « Ils mériteraient, tous les deux, une bonne punition ! »  
 Les quatre garçons arrivèrent devant un large fossé plein d'eau et de boue. Ce fossé était facile à franchir car il y avait un pont de bois.

Contes des Cent Un Matins, Le Modeste Amédée

L'introduction décrit une situation tout à fait banale où quatre enfants se rendent au terrain de football, mais elle annonce déjà que l'un des protagonistes, Amédée, se différencie des trois autres par ses qualités et que les traits de caractère exposés des trois autres (esprit vantard, moqueur, sévère vis-à-vis des autres) vont rythmer le récit. Le motif développé est celui des paris stupides (type "t'es pas cap de ...") d'enfants qui se terminent par une catastrophe. Le petit brun défie le grand blond de pouvoir porter successivement diverses choses. Ce dernier se retrouve avec les trois valises et le ballon puis porte les valises et le petit brun. Pour punir le grand blond de sa vantardise et le petit brun de sa méchanceté, le capitaine défie le grand blond de sauter dans un fossé avec le petit brun sur les épaules, le grand blond fait ce qui est proposé et les deux enfants tombent dans la boue du fossé. Mais le capitaine, en s'approchant tout au bord du fossé, entreprend de leur faire la leçon et il a la jambe happée par le grand blond et lui tombe aussi dans le fossé. Ainsi celui qui a suscité une telle situation et qui préfère donner des leçons, au lieu d'apporter un secours immédiat, est également victime de malheurs. Amédée les tire tous du fossé mais les trois penauds n'osent aller au terrain de foot, et ce jour-là il joue. Comme il fait ses preuves, puis joue très bien au cours de plusieurs matches, ses camarades décident d'en faire leur capitaine ; plus tard Amédée intègre l'équipe de France et joue contre les Anglais (ce qui est perçu comme le suprême honneur).

Deux chèvres, Brunette et Blanchette, pour le conte Les reines de la montagne s'éloignent de la surveillance du berger et du chien pour aller paître. La description des chèvres et de la qualité de l'herbe des hauteurs rappelle des passages du conte de la Chèvre de M. Seguin.

Rageot, 1997. On notera que le thème du football joue un rôle non négligeable dans SKARMETA, Antonio (auteur) ; RUANO, Alfonso (ill.), *La rédaction*. Paris : Syros, 2003.



*Contes des Cent Un Matins,*  
Les reines de la montagne

Unies dans le même mépris des autres chèvres, Blanchette et Brunette entrent en rivalité et se défient pour avoir le pas l'une sur l'autre ; il s'agit de disputes du type de celles des enfants pour s'affirmer (et en particulier être le premier du rang), disputes insignifiantes aux yeux des adultes et qui se terminent toujours mal. Après s'être disputées toute la journée, pour une touffe d'herbe, pour une pousse de ronce, elles retournent à l'enclos où elles se disputent pour rentrer la première. Le lendemain, se lançant un défi pour monter le plus haut possible, elles prennent deux chemins différents mais, se retrouvant par malchance sur le même sentier de montagne, elles se disputent la préséance et en se combattant tombent au fond d'un ravin. Les chèvres bêlent toute la journée sans que les bergers les entendent ; toutefois au moment où la nuit tombe, ils les trouvent. Les chèvres ont compris la leçon et après cette aventure, elles préfèrent vivre dans un mutuel respect l'une de l'autre.

Le conte Colette et Colas le panier au bras aborde les motifs de la gourmandise des enfants et de leur naïveté lorsqu'ils pensent que les adultes ne s'apercevront pas de leurs bêtises, ou qu'ils peuvent les rattraper alors qu'ils en ajoutent d'autres ; pour un acquis aléatoire, ils perdent beaucoup. Sur un sujet proche, mais avec une sanction à la clé (contrairement à ici), il y a, dans un manuel scolaire de la même époque, l'histoire d'une enfant chargée de ramener les commissions à sa mère, qui grignote un bout de fromage et boit un peu d'huile, ce qui lui cause un vomissement, elle est privée de déjeuner et doit rester dans sa chambre le reste de la journée<sup>26</sup>. Dans l'histoire d'E. Pérochon, Colette et Colas âgés de six et huit ans, donc un peu plus jeunes que les lecteurs, avaient offert leurs services à leur mère pour aller porter le goûter aux moissonneurs. Petit à petit ils grignotent les provisions dont ils se sont chargés. Le cidre ayant été légèrement entamé, le prétexte est trouvé pour attaquer les cerises (il faut manger lorsqu'on a bu de l'alcool). Comme leur gourmandise leur a fait les manger toutes, ils décident d'aller cueillir des fraises sauvages pour en donner en remplacement aux moissonneurs. Mais après avoir mangé les premières trouvées, ils s'éloignent de leur panier pour pouvoir en trouver d'autres, un chat profite de leur absence pour manger le fromage et emporter la viande lorsqu'il voit les enfants de retour. Poursuivant le chat, ils s'éloignent de nouveau et quand ils reviennent un âne finit de manger le pain. Ils vont toutefois jusqu'à leur destination et comme ils avouent leurs fautes, les moissonneurs leur pardonnent et ils font de l'humour en leur proposant de manger au souper ce qui reste, à savoir le panier avec la moutarde.

Le didactisme peu appuyé autour des fleuves et canaux ne nuit pas à la qualité de l'intrigue du Petit Poisson vagabond qui s'appuie sur l'idée de l'insatisfaction de vivre dans l'endroit où on est et sur le désir concomitant de recommencer sa vie ailleurs. Naissance fin mars et mort peu après le 15 juin, périple en 80 jours, renvoie au Tour du monde en quatre-vingts jours. Le voyage se fait d'un lac des Vosges vers le Sud-Ouest ; en deux occasions différentes, au moment où le petit poisson veut partir, il en est dissuadé par un personnage à figure maternelle : sa mère et une vieille carpe. Ensuite des personnages plus jeunes (la tanche et les poissons de

<sup>26</sup> AB DER HALDEN, Charles ; LAVAUT, M. *La Chaumière : CE*. Paris : Bourrelrier, 1932. Le défaut de Fauvette. P. 21-24. Charles Ab der Halden, successivement directeur de l'école normale d'Alger (dite de la Bouzaréa), inspecteur de l'académie de Constantine et inspecteur général de l'instruction publique, il fut un des membres du jury initial du prix Jeunesse fondé en 1931.

la Seine) lui disent qu'ils vivent en harmonie avec leur milieu. Le petit poisson fait preuve d'un esprit très critique vis-à-vis de tous les milieux où il séjourne. La turbulence et la désobéissance reviennent ici, comme dans d'autres contes et ont assez souvent des conséquences funestes (en particulier avec des Pas sur la neige). La fin tragique permet d'introduire un vocabulaire précis sur les techniques de pêche à la ligne. Une comptine fonctionnant avec des reprises successives clôt définitivement le conte.

Dans le même ouvrage, il y a un autre conte autour des poissons : Avec le pêcheur de poissons fous. Il traite de l'ouverture de la pêche, ce moment est également décrit dans un passage de Louhélie dans le *Livre des Quatre saisons*<sup>27</sup>. Il n'y a pas d'éloignement spatial, temporel ou social et le début rappelle l'intérêt que les garçons trouvent à faire des activités avec leur père ; Pérochon explique, à travers les actions du père et de son fils, ce qu'est un bon pêcheur et a contrario comment on devient un mauvais pêcheur à travers les actions de celui qui ne pourrait attraper que les poissons fous. Il est venu s'installer un pêcheur qui ne prend rien, du fait en particulier que son chien n'arrête pas de s'agiter sur la rive et dans l'eau, Lucien décide de l'appeler "le pêcheur de poissons fous". Devant le succès de ses voisins et sa propre absence de réussite, l'auteur prête à ce dernier la ressource de l'humour : « Vous avez de la chance ! Comment faites-vous donc ? Ce sont peut-être des carpes apprivoisées que vous prenez ! Moi, aussitôt que je m'approche d'une rivière, les poissons deviennent tout à fait sauvages !<sup>28</sup> » Le soir venu, il s'avère qu'en effet le père et le fils ont pris une quinzaine de poissons et que leur voisin rentrera bredouille. Un enfant est montré supérieur à l'adulte dans l'action et l'analyse de l'action, le voisin étant incapable de comprendre les raisons de son échec.

### **D'autres contes de Pérochon pouvant susciter un intérêt variable chez le jeune lecteur du XXI<sup>e</sup> siècle**

Louhélie sous le grand nénuphar, Boulou-Kalari, Les Tribulations, Le lapon dans la marmite, Les Œufs de Pâques, Les pas sur la neige dans le *Livre des quatre saisons*, peuvent encore produire du plaisir chez le jeune lecteur d'aujourd'hui. D'autres contes du *Livre des Quatre Saisons* pourraient ne plus susciter le même intérêt qu'à l'époque, ce sont Makoko chez les hommes, L'Histoire de l'ours blanc, Le récit Le chant de la forêt tandis que des fictions des *Contes des Cent Un Matins* pourraient avoir mal vieilli : Le terrible Bambouno du Congo, Le petit bonhomme et le lapin à l'oreille, La fête chez le petit vieux et la petite vieille, A Paris, tout en gris, Tché, Le Ri-piou-piou sur la balançoire, L'histoire de Ouistiti I<sup>er</sup>. Par ailleurs des contes intéressants pour les jeunes ont été proposés par notre auteur dans d'autres ouvrages ainsi *Au point du jour* propose divers récits dont certains sont marqués par une dose d'humour qui leur conserve une fraîcheur certaine, il s'agit d'À la Chasse, Le Médecin et Le Bouquet. Si le livre *À l'Ombre des ailes* ne contient pas de contes, par contre dans *Les Yeux clairs*, pour relancer l'intérêt, notre écrivain a introduit dans le cours de l'ouvrage quelques récits. Les quatre contes proposés dans ce roman scolaire ont un intérêt pour le chercheur en littérature de jeunesse mais ils risquent de ne plus susciter qu'un très faible intérêt chez les jeunes lecteurs d'aujourd'hui à l'exception notable de Tibur Clou. Il est à noter que dans *Les Yeux clairs*, Pérochon s'autorise pour une fois avec le Conte des petits hommes de bois, de la souris à roulettes et du poisson à crochet, un conte relevant du merveilleux, mais s'excuse tout de suite en précisant en introduction qu'il s'agit d'un conte invraisemblable et il le qualifie plus loin de "conte fou" ; cependant les données magiques se limitent au fait que les jouets s'animent par l'action d'un rayon de lune. Il s'agit là d'un motif rencontré dans des contes traditionnels et E. Pérochon confirme ainsi qu'il s'agit d'un conte fou, puisque l'un des personnages va "prendre un coup de lune", ce qui signifie vulgairement devenir fou.

<sup>27</sup> PÉROCHON, Ernest. *Le livre des quatre saisons*. Paris : Delagrave, 1929. Pages 332-341.

<sup>28</sup> PÉROCHON, Ernest. *Les Contes des Cent Un Matins*. Paris : Delagrave, 1978. P. 145.

## Conclusion :

Sur l'ensemble de son œuvre pour le jeune lecteur, l'auteur développe des messages destinés à la formation de sa personnalité, mettant en scène en outre de nombreux animaux en utilisant la connaissance qu'il a de leurs mœurs et introduisant régulièrement une dose d'humour. Tout en excluant quasiment tout recours au merveilleux, par choix éducatif, notre écrivain a su donner un souffle dynamique à nombre de ses contes.

Les romans pour adultes d'E. Pérochon ont tous été réédités par Geste éditions (un éditeur qui est lié aux associations de préservation de la culture poitevine) mais ne sont plus disponibles pour beaucoup, l'éditeur CPE a réédité en 2015 *L'Instituteur* (sous le titre *L'Instituteur au XXe siècle*) et Marivole a proposé *Nêne*. Son roman *Les Gardiennes*, qui pointe le dur labeur des

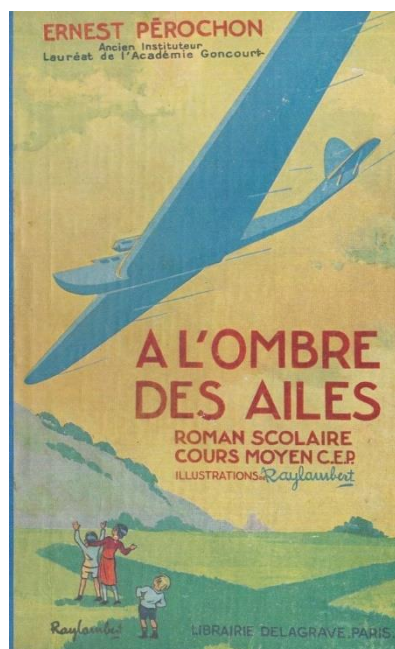


agricultrices durant la Grande Guerre et la question lancinante pour les poilus du problème de la fidélité des femmes, est actuellement disponible chez Marivole et Métive. En Haute-Vienne à Montrol-Sénard (entre Bellac et Rochechouart), dans la Vienne (à Journet) et l'Indre, on a tourné l'adaptation cinématographique du roman *Les Gardiennes*. Ont servi de décor pour le tournage du roman *Les Gardiennes* à Montrol-Sénard: l'école communale, la maréchalerie, l'église, sa place et les rues du village. La gare de Verneuil-sur-Vienne a permis d'illustrer le retour en permission de poilus. Le film *Les Gardiennes* a eu une sortie nationale le 6 décembre 2017. Dans le film on a rajouté, par rapport au roman, une scène très intéressante qui montre la mobilisation idéologique des enfants dans les écoles. Les élèves y disent un poème qui accuse l'ennemi (les boches) d'avoir commis nombre d'exactions.

La mise à disposition de récits pour les jeunes a été faite grâce à l'éditeur Héligoland qui a réédité *Les contes des cent et un matins* mais sans l'appareil didactique. On a comme illustrateurs Monique Gode pour quinze contes et Nardini pour un ; on n'a aucune illustration avec le dessinateur d'origine Ray-Lambert. *À l'ombre des ailes* est le roman scolaire qui gagnerait à être réédité aujourd'hui tant par l'intérêt qu'il susciterait chez les jeunes lecteurs et les adultes intéressés par les classiques de littérature de jeunesse.



*Contes des Cent Un Matins*, éditions Héligoland



*A l'ombre des ailes*

## L'Espace Freinet au musée

Jacqueline MASSICOT



J'ai eu le privilège d'aménager un espace Freinet dans les nouveaux locaux du Musée, avec Annie Troncy, en nous inspirant de notre brochure La Pédagogie Freinet dans la Nièvre – 1936-2008.

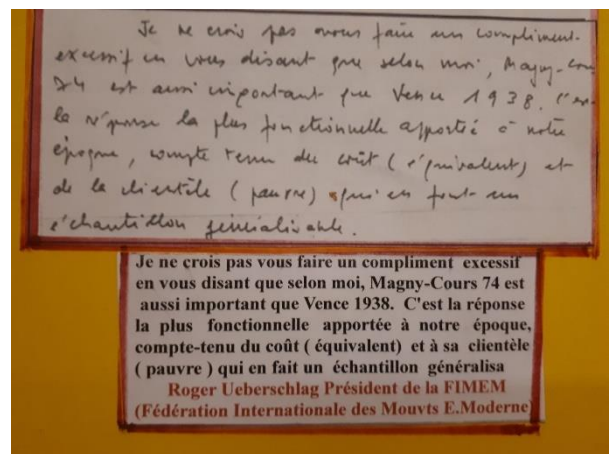
Cet espace étant toutefois restreint, nous avons placé une armoire en épi, séparant l'historique de notre mouvement, de l'atelier Imprimerie-limographe opérationnel.

Nous avons rappelé l'histoire du Mouvement national sous le portrait de Freinet : La Coopérative de l'Enseignement Laïc, l'Institut Coopératif de l'École Moderne, la Fédération Internationale des Mouvements de l'École Moderne, les Amis de Freinet et les 14 conseils de Freinet pour démarrer.



Nous avons fait revivre nos pionniers qui, dès 1936, ont travaillé avec Célestin Freinet. Nous avons rendu un hommage particulier à Georges Gaugey tué à la guerre de 1939-45, Marie-Thérèse et Henri Coqblin qui furent nommés à Dijon. Ils organisèrent le congrès de 1947 où fut créé l'ICEM. Nous avons mentionné Lucien Jean-Baptiste qui a travaillé avec Gaëtan Vovelle de l'Eure et Loire et nous avons exposé toutes ses BT. Nous avons également rendu hommage aux fondateurs de l'INEM en 1967 :

Henri Chassery, Robert Faulon, André Féron, Michel Tiradon, Daniel Debyser, Guy Doreau...



Notre mouvement regroupait plus de 100 adhérents en 1970. Il a participé activement aux activités régionales et nationales : stages, congrès, éditions de BTJ, BT, documents sonores.

Nous avons fait revivre le groupe scolaire de Magny-Cours, inauguré par François Mitterrand, avec le beau témoignage de Roger Ueberschlag faisant un parallèle avec l'École de Vence. Annie Troncy a été la dernière présidente de l'INEM converti à l'Informatique.

A noter aussi la remise des cahiers de doléances au maire de Nevers Pierre Bérégovoy en 1989.

Cet espace Freinet s'intègre parfaitement dans le musée et apporte une information supplémentaire aux visiteurs qui, bien souvent, n'ont jamais entendu parler de Célestin Freinet et de sa pédagogie, à l'heure où l'on parle beaucoup de Montessori.

Quand ils ont découvert les bataillons scolaires dans la salle de classe d'autrefois et les horreurs de la guerre, je présente Célestin Freinet né en 1896 et blessé à la guerre de 1914-1918. Son insuffisance respiratoire, son rejet de l'endoctrinement nationaliste et du dogmatisme scolaire qui l'ont amené à écouter les enfants, découvrir la richesse de leur milieu et choisir une méthode naturelle d'apprentissage, me permettent d'analyser avec eux, les différentes méthodes d'apprentissage de la lecture affichées dans le couloir. Avec la pauvreté de certains manuels et tous les stéréotypes «le lolo de la mumu – papa fume la pipe – maman lave le linge», il m'est facile de leur faire comprendre que l'on peut partir du vécu des enfants, en abordant une méthode naturelle de lecture, tout en signalant la rigueur exigée.

**L'imprimerie** est accessible aux enfants qui veulent composer un texte, l'imprimer et l'illustrer. Quand je leur montre les journaux scolaires de nos pionniers entièrement composés en petits caractères, ils n'en reviennent pas, peu motivés pour en faire autant. Mes petits neveux de 7 et 10 ans se sont limités à «Bonne Année».

L'atelier reste toutefois ouvert à tous, petits et grands.



Un limographe Eyquem de 1906, exposé dans la salle des apprentissages, nous permet de présenter le limographe de Freinet utilisé dans les années 1950, moins coûteux, facilitant une reproduction plus rapide et plus accessible aux enfants. Nous en fabriquons en bois avec du verre et du voile plein jour. C'était l'occasion d'organiser des Week-End où nous pouvions échanger, déjeuner ensemble, nous reconforter et nous enrichir.



### Les illustrations du Journal scolaire :



La vitrine expose tous les documents importants de l'ICEM et de l'INEM avec notre brochure «La Pédagogie Freinet dans la Nièvre - 1936-2000 » qui complète nos informations.

Nos productions nivernaises sont présentées sur des meubles qui regroupent des dossiers et toutes les BTJ, BT, BT2, BTS, DSBT que nous possédons avec des répertoires permettant la recherche.



Afin de bien faire comprendre à tous que l'engagement en Pédagogie Freinet n'est pas une mode, nous avons affiché «les Invariants Pédagogiques» et «les 14 conseils de Freinet».

1. Ne vous engagez dans la pédagogie Freinet que si vous en sentez la nécessité urgente.
2. Engagez-vous dans une technique que vous pouvez dominer.
3. Pendant longtemps encore iront de pair des pratiques traditionnelles et des pratiques nouvelles dans votre classe.
4. Une nouvelle forme de travail suppose d'autres outils et d'autres techniques.
5. Commencez par le texte libre.
6. Conservez le manuel de lecture.
7. Ne scolarisez pas le texte libre.
8. Respectez de nouveaux rapports élèves-maître et maître-élèves.
9. Organisez au plus tôt la coopérative scolaire.
10. Organisez au plus vite le travail individualisé des enfants.
11. Ne supprimez pas d'autorité notes et classements.
12. Ne supprimez pas radicalement les leçons.
13. Faites faire des conférences aux enfants.
14. Peu à peu transformez la classe en une classe-atelier.

J'ajouterai que l'engagement en pédagogie Freinet suppose des échanges, des recherches en commun, des remises en question continues et une coopération sans faille avec les copains.

© Amis du Musée Nivernais de l'Éducation  
Imprimé à 100 exemplaires  
par Diazo + 31/31bis rue de la préfecture - Nevers  
Directeur de la publication : Philippe JOLY  
Prix du numéro : 12,00 €  
ISSN 0999 – 5951



31/ 31 BIS RUE DE LA PREFECTURE  
58000 NEVERS

03 86 21 55 88